REPERTOIRE DES SGRAFFITES DE LIEGE







Laurent Brück

Ville de Liège, Département de l'urbanisme
2015

INTRODUCTION

La technique du sgraffite

Les sgraffites sont des panneaux décoratifs réalisés par une technique de fresque particulière. Le mot sgraffite vient de l'italien '(s)graffiare' qui signifie 'griffer, gratter'. Leur réalisation implique en effet une étape d'incision de la couche de mortier superficielle.

Les grandes étapes de la fabrication d'un sgraffite[1]

• La couche d'enduit 'de fond', de couleur sombre, est posée sur la maçonnerie. Cet enduit ou mortier est préparé par une combinaison d'un liant (chaux ou ciment), ainsi que d'une 'charge', composée de sable additionné soit de charbon de bois (qui engendre une couleur noire), soit de poudre de brique (couleur rouge).
• Une seconde couche de mortier est posée ensuite : c'est la couche 'de surface', qui est plus claire, car sa charge ne contient que du sable (et éventuellement des pigments clairs).
• Le dessin de l'artiste, qui a été au préalable reproduit sur une feuille ou un carton, est reporté sur la couche d'enduit superficielle, par exemple par poinçonnage du motif.
• La couche superficielle est incisée par un fil métallique : cette opération doit être réalisée avant que le mortier de la couche superficielle ne soit pris. En dégageant la couche de fond plus foncée, ces incisions dessinent les contours des figures en noir ou en rouge.
• Les dessins de la couche superficielle (surfaces délimitées par les incisions) sont mis en couleur. Différentes techniques sont possibles.

[1] D'après D'Oreye Patricia, 2005, *Façades Art nouveau – Les plus beaux sgraffites de Bruxelles*, Aparté, Bruxelles, 240 p.

La peinture ‘à fresque’ est réalisée sur un mortier qui n’est pas encore sec : les pigments minéraux sont détrempés à l’eau. Une fois le support sec, le processus chimique de carbonatation de la chaux crée une couche de calcin qui fixe et protège les pigments. La technique de la fresque devant être exécutée rapidement, elle exige une grande habilité de la part de l’artiste. Elle est peu appropriée pour les opérations de restauration, qui utilisent d’autres méthodes.
La peinture ‘a secco ou mi-secco’ s’effectue sur enduit à base de chaux sec.
Enfin, dans la peinture ‘a tempera’ (à la détrempe), les pigments sont mélangés dans un liant sous forme d’émulsion à base de substances aqueuses et huileuses (œuf autrefois, colle ou huiles artificielles depuis le 19e siècle). Parfois, des surfaces ne sont pas mises en peinture, conservant de ce fait la couleur ‘naturelle’ de la couche d’enduit (beige, noire ou rouge).

Un peu d’histoire

La technique du sgraffite est ancienne, puisqu’elle semble avoir été utilisée dans certaines régions pendant l’antiquité. Elle a redécouverte en Europe pendant la Renaissance, la Toscane italienne en étant alors le foyer : au 15e siècle, dans les villes de Florence, Pise ou Sienne, des palais sont ainsi décorés de sgraffites bi-chromes dessinant des imitations d’architectures antiques. La polychromie se développe dans le courant du 16e siècle. Si la technique diffuse dans d’autres foyers comme Prague, elle a peu concerné l’Europe du Nord-Ouest à cette époque[2].

[2] Ibidem.

La seconde partie du 19e siècle correspond par contre à une redécouverte de la technique dans les grands foyers culturels européens. Le renouvellement des arts décoratifs et le développement d’un goût pour la polychromie en architecture entraînent un vif intérêt pour cette technique de décoration, parmi d’autres. Les expressions formelles sont différentes selon les régions (Zürich, Vienne, Bruxelles)… Le mouvement Arts and Crafts anglais, par son grand aura et la diffusion de ses réalisations à travers des revues, a partiellement contribué à l’introduction de la technique du sgraffite en Belgique.

Vers 1890, les architectes et les artistes belges adoptent massivement cette technique de décoration, alors associée à un élan vers la modernité et la nouveauté. Notons que le sgraffite est incorporé à tout un arsenal d’autres méthodes employées pour décorer et animer les façades, dans une logique de fusion des arts : sculpture des pierres en bas-relief, parements en briques de différentes couleurs, jeux de ferronneries (balcons, garde-corps, soupiraux, décrottoirs…), céramiques, mosaïques, boiseries sculptées des châssis et consoles de corniches, vitraux colorés… L’architecture se complexifie : les façades tendent à accumuler de nombreux détails décoratifs qui créent une impression de raffinement et de richesse, en affirmant dans l’espace public la réussite de leurs commanditaires. La polychromie et la richesse des façades renforcent en outre l’aspect festif de l’espace public. La dernière décennie du 19e siècle assiste par ailleurs à l’éclosion du style Art nouveau, qui puise son inspiration décorative dans la nature (voir le point ‘style et motifs ci-après). Les architectes qui se rattachent à ce courant

apprécient particulièrement la technique d'ornement du sgraffite : relativement faciles à exécuter, ils permettent d'agrémenter les façades de panneaux très décoratifs de motifs variés, dans une logique de 'peur du vide'.

Paul Jaspar et Victor Rogister, les architectes majeurs du courant Art nouveau à Liège y ont logiquement eu recourt pour certaines de leurs réalisations (voir les exemples rue du Vieux mayeur ou rue du Jardin Botanique pour le premier, ou les maisons rue Lairesse et rue Saint-Gilles pour le second). Mais ils ne sont pas les seuls : d'autres architectes liégeois y ont eu recours à plusieurs reprises, comme Joseph Nusbaum, J. Prévot ou Henri Joassart. Les sgraffites ne sont toutefois pas l'apanage du style Art nouveau, puisque nous pouvons en observer sur des façades construites à la même époque dans les styles éclectiques (rue Pont d'Avroy, rue de Londres), ou néo-renaissance (rue du Mouton blanc, rue Hullos). La logique de richesse de la décoration reste toutefois la même et constitue une vraie caractéristique de la période. Un cas rare de façade de style néo-classique tardif a également été repéré (rue du Moulin à Bressoux).

La technique des sgraffites a été utilisée jusque dans les années 1910. Elle est abandonnée après la première guerre mondiale, lorsque l'Art nouveau et l'éclectisme cèdent le pas à de nouveaux styles comme l'Art déco. Datée de 1920, l'immense composition qui couvre pratiquement toute la façade de style Art nouveau tardif de l'architecte Clément Pirnay rue Dartois (maison Bacot – Gentry) constitue donc à la fois une sorte de paroxysme et de chant du cygne de la technique à Liège.

Méthodologie de l'inventaire liégeois

En Belgique, l'évocation des sgraffites renvoie en premier lieux à l'extraordinaire richesse du patrimoine Art nouveau bruxellois, où des centaines de sgraffites sont toujours observables. Grâce à la prise de conscience de leur intérêt patrimonial par les propriétaires, de nombreux panneaux ont été rafraîchis au cours des dernières décennies. Des artisans se sont dès lors spécialisés dans les techniques de restauration et ont acquis un savoir-faire spécifique dans ce but. Consacrant la reconnaissance de ce patrimoine, plusieurs publications ont aussi été dédiées au sujet (voir par exemple un ouvrage récent de Patricia D'Oreye et Laurent Brandajs, *Façades Art nouveau. Les plus beaux sgraffites de Bruxelles*, Bruxelles, Aparté, 2005). Enfin, la reconnaissance patrimoniale par le public et les autorités est telle que de nombreuses façades bruxelloises portant des sgraffites sont à présent protégées.

Toute proportion gardée, une conscientisation s'est également manifestée à Liège au cours de la dernière décennie, avec la restauration de plusieurs ensembles de sgraffites sur trois façades classées (rue des Augustin, rue Dartois et rue Saint-Gilles), mais également sur plusieurs façades privées non protégées, à l'initiative des propriétaires (quai Van Beneden, rue Henri Maus, quai Mativa, rue Vivegnis, rue Grandgagnage, rue Etienne Soubre). Certains sgraffites liégeois remarquables sont mentionnés dans plusieurs publications ou sur des sites internet et sont à présents bien connus des spécialistes et amateurs (rue Etienne Soubre, rue du Vieux Mayeur, rue Ernest de Bavière…). Toutefois, aucun inventaire systématique n'avait été réalisé sur ce sujet avant

l'élaboration du présent dossier. Or, de nombreux sgraffites passent inaperçus, qu'ils soient plus discrets du fait de leur de petite taille, qu'ils soient difficilement repérables du fait de leur dégradation (couleurs d'origine délavées, encrassement, surpeint de couleur uniforme…), ou encore qu'ils soient localisés dans des quartiers plus excentrés et des rues plus discrètes, Un repérage systématique rue par rue a donc été effectué pour recenser ces sgraffites 'oubliés'.

L'inventaire trouve par ailleurs son utilité dans le fait que les sgraffites constituent un patrimoine particulièrement fragile et donc menacé. Ils s'abîment avec le temps : la pluie délave les couleurs, l'enduit superficiel s'encrasse... (voir plus loin le point consacré aux facteurs de dégradation des sgraffites). Dans les cas les plus détériorés, les couches d'enduit se détachent. Or, par ignorance de leur valeur artistique et patrimoniale, par manque de temps et/ou par manque de moyens financiers, les propriétaires préfèrent parfois supprimer les panneaux abîmés 'pour faire propre', plutôt qu'entamer les démarches de restauration en vue d'une conservation. Cet inventaire ambitionne donc également d'être une nouvelle étape vers une reconnaissance large de la richesse de ce patrimoine, avant de sensibiliser les propriétaires et d'investiguer avec eux les pistes éventuelles pour une meilleure préservation. En cas de disparition future, la prise des photographies aura au moins permis de conserver la mémoire visuelle des panneaux existant encore au début du 21e siècle.

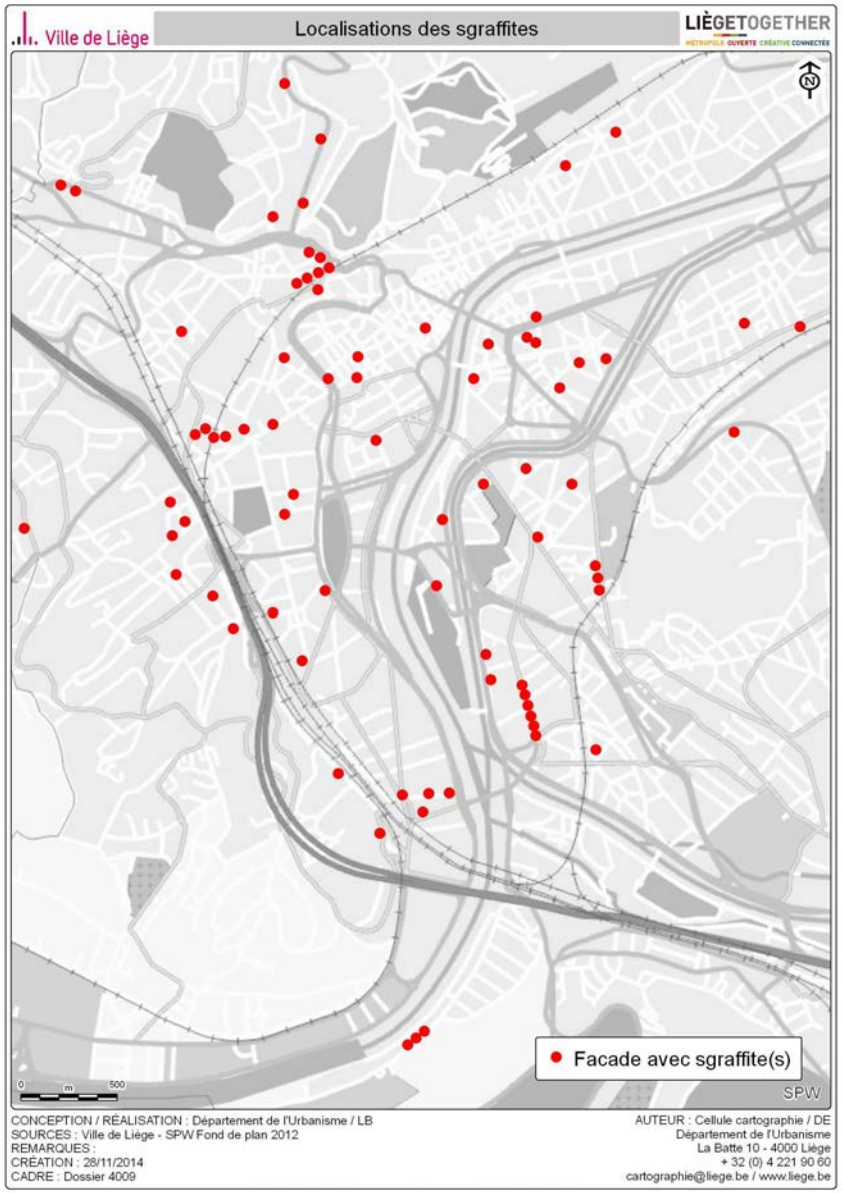
La zone couverte par l'inventaire est le territoire de la commune de Liège. Les rues des anciennes communes de Liège et Bressoux ont été parcourues à pied de manière systématique. Les espaces urbanisés avant 1920 des autres anciennes communes ont été parcourus à vélo (rive gauche et partie de la rive droite) ou en voiture (reste de la rive droite). Pour ces zones 'périphériques', une seule façade a été repérée, à Rocourt. Il n'est pas impossible qu'un repérage plus systématique et précis dans le futur permette de découvrir quelques cas supplémentaires dans les noyaux anciens de Jupille, Grivegnée ou Chênée. Mais la plupart des façades avec des sgraffites encore observables ont probablement déjà été repérées. Nous proposons par ailleurs au lecteur qui aurait découvert un sgraffite non repris dans ce dossier de contacter l'auteur pour l'informer de son existence.

Le repérage a été réalisé au cours de l'année 2013, avec quelques compléments en 2014. Comme annoncé ci-dessus, la réalisation d'un relevé systématique a permis de repérer des sgraffites sur près de 80 façades. Ces ensembles sont présentés ci-après, sous forme de fiches élaborées par bâtiment, chaque fois avec la même structure :

- les données générales : le style de la façade et, si connus, le nom de l'architecte, le nom du commanditaire, l'année de construction, le nom du concepteur des panneaux ;
- des informations complémentaires éventuelles, utiles pour comprendre les panneaux ;
- les références bibliographiques identifiées ;
- une photo d'ensemble de la façade ;
- la présentation de chaque sgraffite, avec une photo et la description de l'emplacement, du motif, des couleurs et de l'état de conservation déduit d'une observation visuelle depuis la rue.

Localisation sur le territoire liégeois

La période de réalisation des sgraffites étant très ciblée, on les retrouve logiquement dans les quartiers et rues urbanisés pendant la période 1890-1914 : la rue de Fétinne et le quai Mativa dans le quartier des Vennes (neuf façades), les nouveaux quartiers d'Outremeuse (sept), le bas du quartier du Laveu (six) prolongeant le abords de la rue Saint-Gilles (six), la rue du Vieux Mayeur dans le quartier de Fragnée (quatre). Dans certaines rues, nous pouvons même imaginer qu'un phénomène d'émulation a pu conduire plusieurs propriétaires ou plusieurs architectes à recourir à cette technique de décoration, comme dans la rue Etienne Soubre (trois) ou la rue de Campine (trois également). La réalisation d'ensembles par un même architecte explique aussi le voisinage de sgraffites dans des groupes de façades homogènes. Outre la rue de Fétinne déjà évoquée (six façades construites sur le même modèle), nous pouvons aussi évoquer la rue Léon Mignon (trois façades de l'architecte Joseph Nusbaum), la rue Basse-Wez (trois façades de l'architecte Prévot, la rue de Renory (trois façades) ou de la rue de Hesbaye (deux façades d'Henri Joassart). Des panneaux de sgraffites peuvent toutefois également être observés sur des bâtiments nouvellement construits ou transformés dans des quartiers plus anciens, le long de nouvelles artères (quartier sud, rue Léon Mignon) ou d'artères anciennes élargies par les plans d'alignement (rue Saint-Gilles, rue Lonhienne, rue Pont d'Avroy, rue Cathédrale dans le centre-ville). Quelques exemples ont aussi été répertoriés dans des rues des quartiers industriels du Longdoz, de Bressoux et de Saint-Léonard urbanisées pendant la même période.



Du fait de leur présence sur des bâtiments plutôt bourgeois, les sgraffites se retrouvent donc principalement dans des rues 'privilégiées'. Un autre trait est la localisation de la moitié d'entre eux le long d'axes de circulation importants à l'époque de leur réalisation : quais, nouvelles percées, rues d'anciens faubourgs…

Typologie des immeubles et rapport avec l'architecture

Les sgraffites participent d'une architecture 'expressive' destinée à pouvoir être admirée par les passants. Leur aspect très visuel voire 'publicitaire' explique également leur présence sur plusieurs bâtiments originellement conçus pour des magasins : les sgraffites constituent un des moyens pour attirer le regard du chaland (rue Saint-Gilles, rue Cathédrale, rue Dartois, rue Léon Mignon et rue du Mouton blanc). D'autres sgraffites servaient d'enseigne à des sociétés (deux imprimeries, un vendeur d'ardoise/couvreur, un marchand d'armes, un architecte).

La grande majorité des sgraffites liégeois orne donc des maisons particulières. Même si le coût relatif de leur réalisation était peut-être moins important au regard de ce qu'il serait aujourd'hui, les sgraffites relevaient néanmoins d'une certaine forme d'ostentation. Les commanditaires devaient être capables 'de s'offrir' ces panneaux à la seule finalité décorative. Il est donc logique qu'ils soient peu fréquents sur des bâtiments modestes : alors que des cas de sgraffites peuvent être observés sur des ensembles de logements ouvriers à Bruxelles, aucun exemple de ce type n'a été repéré à Liège.

Contrairement à Bruxelles où de nombreux sgraffites s'observent des écoles publiques, l'ancienne bibliothèque des Chiroux est le seul bâtiment public liégeois identifié (disparu).

De même, le nombre, la taille et la qualité des panneaux varient d'une façade à l'autre, peut-être également en rapport avec les moyens financiers des commanditaires. Nombre de façades ne comportent ainsi qu'un sgraffite ou quelques petits panneaux aux motifs répétitifs, tandis que d'autres portent de véritables compositions qui s'étendent sur une grande partie de la façade (rue Dartois) ou d'une part significative de celle-ci (rue Lairesse, rue du Jardin botanique, rue Léon Mignon, rue du Mouton blanc, rue Hullos, rue de Hesbaye, rue du Vieux mayeur…).

Lorsque nous analysons la composition globale des façades, deux grandes logiques d'insertion des sgraffites peuvent être identifiées. Dans le cas le plus simple, les sgraffites se positionnent dans des panneaux quadrangulaires légèrement enfoncés dans le plan de la façade. Dans les compositions plus élaborées, la forme des panneaux se complexifie pour épouser celle des lignes structurantes de l'architecture : tympans semi-circulaires au-dessus des linteaux des baies, espaces rectangulaires entre les consoles de support de la corniche, panneaux d'allèges de l'oriel… La volonté d'incorporer les panneaux à une composition d'ensemble se ressent néanmoins dans quasiment tous les cas. Cette démarche est typique de l'esprit du temps, les architectes visant à développer un 'art total' ou les différentes parties de la façade doivent se fondre ou s'emboîter en un tout cohérent. Parmi les emplacements les plus fréquents, nous relevons :

- l'allège entre la porte d'entrée et la fenêtre du premier étage ;

- l'espace entre le linteau droit des fenêtres et un arc de décharge courbe placé au-dessus (ce qui accentue la mise en évidence des baies dans la composition architecturale) ;
- le couronnement de la façade, dans le prolongement du rythme des travées, sous la corniche.

Motifs

Quelques grandes catégories de motifs peuvent être identifiées, à l'instar de ce qui est observé sur les sgraffites bruxellois. Assez logiquement, dans le contexte stylistique de l'Art nouveau qui fait de la **nature** la source principale de ses motifs décoratifs, le groupe le plus important correspond aux représentations de **plantes**, et en particulier de **fleurs**. Le répertoire est particulièrement riche et varié, puisque la végétation est présente sur 90% des panneaux. Certaines espèces récurrentes dans les décors de style Art nouveau apparaissent plusieurs fois : la famille des roses / rosiers / églantiers (10 occurrences) ; les marronniers (surtout les feuilles, mais aussi parfois les fleurs – 9 occurrences), les tournesols (5 fois), iris (4 fois), les coquelicots/pavots (3 fois). Mais de nombreuses autres espèces peuvent être reconnues. Ont ainsi pu être identifiés des champignons, chardons, chrysanthèmes, clématites, cucurbitacées, fuchsias, hortensias, marguerites, myosotis, narcisses, lauriers, nénuphars, palmiers, pivoines, rhododendrons, trèfles…. Les sgraffites constituent un véritable livre de botanique ! Quelques panneaux représentent aussi des fruits, soit sur des arbres (rue des Augustins, rue du Laveu), soit en corbeilles (rue Dartois), soit en guirlande (rue Hullos), soit émergeant de cornes d'abondance (rue du Mouton blanc). Dans ces deux derniers cas, la représentation de fruits ne correspond pas à l'esthétique Art nouveau, mais à des motifs décoratifs inspirés de la Renaissance. C'est dans cette logique historicisante qu'il faut aussi placer la présence de feuilles d'acanthes, de palmettes ou de grappes de raisins, autant de motifs d'inspiration antiques repris sur des façades 'néo' (par exemple rue du Moulin ou rue de Londres).

Outre la répétition de motifs à la mode, le choix de certaines plantes ou fleurs peut correspondre à des préoccupations esthétiques, quand la représentation des formes organiques de leurs pétales, tiges ou feuilles offre un écho à la ligne graphique 'ondoyante' de l'Art nouveau. Le choix de certaines essences et de certaines fleurs peut aussi être interprété par des considérations symboliques, avec prudence toutefois dans la mesure où les intentions réelles des concepteurs ne sont plus connues aujourd'hui. La rose, fleur la plus représentée dans l'art occidental, est ainsi le symbole de l'amour, de l'âme, de la beauté, logiquement associée à des représentations féminines. Le pavot évoque quant à lui le sommeil et les rêves dans une vision très 'symboliste' (ce terme étant pris ici au sens du courant artistique homonyme). Le parfum est évoqué sur quelques panneaux par des personnages portant une fleur à leurs narines (rue de la Liberté, rue du Laveu). Sur certaines compositions, les fleurs sont représentées à différents stades de développement (en bouton, épanouie, au stade du fruit), évoquant ainsi les différents âges et le cycle de la vie, tout comme son caractère fugace.

Si certains panneaux représentent les fleurs de manière très réaliste, d'autres représentent une végétation plus stylisée, difficile à identifier clairement, voire fantaisiste. Cela n'est pas

surprenant, puisque la vocation première des sgraffites est d'être un support décoratif : l'aspect graphique prend alors le pas sur le symbolisme d'une représentation figurative. Cet aspect décoratif explique par ailleurs l'organisation même des motifs, qui sont généralement dessinés pour occuper un maximum d'espace sur la totalité de la surface du panneau.

Une quinzaine de façades représentent des **compositions paysagères** plus larges, sur de plus grandes surfaces. Il peut par exemple s'agir de longs bandeaux sous la corniche (rue Etienne Soubre, rue Saint-Nicolas), soit de scènes paysagères qui se poursuivent sur plusieurs panneaux voisins (rue de Campine, rue Léon Mignon). Dans quatre cas, la scène représente une clairière ou lisière de forêt, avec la présence d'arbres ou de troncs d'arbres à l'avant-plan. Les couleurs rouge et ocre de certains paysages évoquent l'automne. Mais d'autres types de paysages sont relevés : collines couvertes de champs cultivés (rue de Renory), bord de lac (rue Léon Mignon), plage (rue Grandgagnage), paysages vallonnés, avec tantôt un village (rue Marcel Thiry), tantôt une chaumière (rue de Campine), tantôt un moulin (rue Bois l'Evêque). Un des panneaux de la rue de Renory représente même un paysage avec une agglomération industrielle.

Pour poursuivre dans le répertoire des motifs 'naturels', des **animaux** ont été repérés sur une quinzaine de façades. Ils sont souvent incorporés à des scènes plus complètes et constituent donc rarement des ornements uniques. A part les oiseaux, plus 'génériques', les espèces identifiables n'ont jamais été repérées qu'une fois, à l'exception des chats (trois fois : rue Renory, rue Henri Maus et quai van Beneden). Notamment du fait de leurs vertus 'graphiques', certaines sont régulièrement associés aux représentations Art nouveau, comme les papillons (rue Villette) ou le coq (rue Renory). Le choix de certaines espèces peut aussi recevoir une interprétation symbolique : évocation de la chaleur du foyer (chat), de la lueur prenant le pas sur les ténèbres (coq associé à l'aube), de la veille dans la nuit (hiboux, rue Saint-Gilles), voire de l'espièglerie et le bonheur de l'enfance (lapins rue de la Liberté). Comme pour les motifs végétaux, certains motifs animaliers ne se rattachent pas au style Art nouveau mais à des évocations historisantes sur des façades 'néo' : les têtes de lions, les poissons-dauphins (rue du Mouton blanc) et les griffons (rue Pont d'Avroy) sont des motifs Renaissants, tandis que l'aigle (rue Mandeville) est représenté à la façon de l'Egypte antique, peut-être pour illustrer des convictions maçonniques du commanditaire.

Environ 25 façades présentent des sgraffites avec des personnages. Les **portraits de femmes** sont les plus fréquents, sur une quinzaine de façades. Une fois de plus, la situation liégeoise confirme les observations effectuées par ailleurs sur l'importance de ce motif dans les décors Art nouveau. Dans une dizaine de cas, il s'agit de visages/bustes représentés de face ou de profil, parfois inscrits dans un médaillon (comme sur les médaillons antiques ou renaissants). Dans cinq cas, les personnages sont présentés en pied. La représentation des coiffures (en chignons à la mode de l'époque 1900 ou aux cheveux déployés), ainsi que les drapés des vêtements permettant aux artistes de démontrer leur virtuosité dans la conception d'entrelacs courbes (le visage de la rue Etienne Soubre ou les portraits des quatre saisons rue du Laveu sont de véritables chefs-d'œuvre). La femme prend

aussi des significations **symboliques**, par exemple lorsque le visage est représenté les yeux mi-clos, pour évoquer le mystère des songes (rue Grétry). Des 'prêtresses' ou 'vestales' sont représentées en pied sur les panneaux de deux façades de l'architecte Rogister (rue Lairesse et rue Saint-Séverin). Avec leurs amples tuniques et les instruments rituels qu'elles tiennent en main, elles peuvent également illustrer le courant symboliste, tout en constituant des références à l'antiquité (gardiennes du foyer, muses des arts sources d'inspiration pour les artistes…). L'évocation antique est évidemment encore plus claire dans le cas des trois Parques de la rue Dartois ou des prêtresses égyptiennes du quai Van Beneden (dans ce cas, la référence à l'Egypte antique est également probablement une allusion à l'appartenance franc-maçonne du commanditaire). Les bustes de jeunes femmes de l'immeuble de la rue du Laveu constituent quant à elles des allégories des quatre saisons. La femme peintre représentée sur la façade de la maison du peintre Alexandre rue du Jardin botanique suggère un parallélisme avec les célèbres représentations de femme en pied dans les affiches de l'artiste Mucha. Dans l'Art nouveau, les personnages féminins représentent donc fréquemment des **allégories des arts** ou des sciences : avec l'instrument qu'elle tient en mains, la jeune fille aux ailes de papillon de la rue de l'Enclos évoque ainsi la musique.

Les **personnages masculins** sont moins fréquents (6 façades). Dans le registre des références antiques, nous relevons le buste de Mercure ou Hermès, dieu du commerce, présent sur une façade commerciale de la rue Cathédrale. Deux façades de la rue du Vieux Mayeur comportent des représentations d'amours ou de **putti**, soit ces bambins qui peuvent à nouveau évoquer des divinités antiques et déjà repris dans les décors de la Renaissance italienne (Bacchus avec ses grappes de raisin et Cupidon avec ses flèches).

Les autres personnages masculins illustrent des métiers en lien avec l'activité prestée dans le bâtiment. Deux panneaux représentent par exemple des imprimeurs au travail (rue Saint-Eloi et rue Ernest de Bavière, ce dernier avec les deux âges de l'imprimerie). Le très beau panneau qui servait d'enseigne au marchand d'armes Sévart (rue Grandgagnage) représente un 'colon' en train de vendre des fusils à un indigène. Un couvreur au travail est représenté rue du Vertbois. Notons enfin un personnage de jardinier placé dans un paysage (rue Etienne Soubre, probablement sans lien avec le métier du commanditaire). Notons que l'identification des personnages masculins est complétée par la présence **d'instruments** qui illustrent leur fonction : presse d'imprimerie, munitions, ardoise, râteau.

Des **anges** sont représentés sur trois façades (rue Villette, rue de l'Enclos et boulevard de la Sauvenière). Ce dernier symbolise l'architecture par le fil à plomb qu'il tient en main (maison personnelle de l'architecte Jaspar). Enfin, une tête de **Lucifer** est représentée boulevard d'Avroy. Le lien entre ces personnages avec la symbolique chrétienne semble toutefois ténu : ils ont plus probablement été choisis pour leurs interprétations symboliques. Ainsi, les amours et les anges peuvent être interprétés comme des messagers ou des annonciateurs.

Plusieurs exemples déjà évoqués montrent que l'**antiquité** constitue donc une des sources d'inspiration des motifs

représentés sur certains sgraffites. Outre les évocations de plantes ‘classiques’, de prêtresses ou de divinités de la mythologie, relevons encore les vasques antiquisantes de la rue de Londres.

Le **soleil** est une représentation fréquente dans l’Art nouveau. Evoquant l’aurore ou le crépuscule avec son faisceau de rayons, il apparaît aussi plusieurs fois sur les sgraffites liégeois (rue du Vieux Mayeur, rue cathédrale). Notons la représentation d’un Comète sur le bâtiment à l’enseigne du même nom rue Vivegnis.

Quelques sgraffites portent des inscriptions. Quatre panneaux portent un **millésime**, c’est à dire la date de réalisation (rue de l’Enclos, rue du Général de Gaulle, rue Lamarche, rue Ernest de Bavière). Trois inscriptions ont aussi été relevées, avec des **devises** en latin (rue Lairesse et rue de l’Enclos) ou grec (Boulevard de la Sauvenière). La **typographie**, c'est-à-dire le dessin des lettrages, se prête elle-même à une expression des talents de l’artiste. Il faut peut-être y voir un parallélisme avec l’essor des arts graphiques à la fin du 19^{e} siècle (gravure, lithographie, typographie, reliure…).

Sur le plan de l’organisation, relevons que la composition de nombreux sgraffite comporte le dessin d’un **encadrement** sur leur pourtour. Ce cadre est défini par une incision qui suit généralement les bords rectilignes ou courbes du panneau. Les éléments figurés débordent parfois de ce cadre, conférant une sensation de dynamisme et de relief. Les six grands panneaux de la rue de Fétinne sont par exemple composés de la sorte, avec des variations dans la forme du cadre.

Styles

L’analyse des sgraffites repérés dans les rues de Liège révèle quelques réalisations de facture relativement ‘mièvre’, comme la scène de la rue Villette. Mais de nombreux sgraffites présentent une très grande qualité dans la finesse et la précision de leur dessin (rue Lairesse, rue Etienne Soubre, rue Saint-Gilles…). Certains jouent sur les variations de la largeur des incisions, la couche d’enduit de fond pouvant même servir de couleur de fond pour certaines scènes.

Sur le plan stylistique, nous avons vu que la plupart des sgraffites peuvent être associés à **l’Art nouveau** : iconographie végétale, portraits féminins, motifs en lignes courbes... Comme déjà signalé plus haut, un intérêt de l’inventaire liégeois est néanmoins de montrer que la technique du sgraffite n’est pas propre à l’Art nouveau et qu’elle a aussi été utilisée sur des façades de styles éclectiques ou historisants. Les motifs prennent alors des formes en accord avec le style global de la façade. Ainsi, rue du Moulin à Bressoux, une façade **néoclassique** porte d’étonnants sgraffites formant une frise à motifs de palmettes. La façade **éclectique** de la rue de Londres incorpore aussi des panneaux avec des motifs antiquisants. Plusieurs façades d’inspiration **néo-renaissance** comportent des sgraffites illustrant des motifs renaissants typiques, avec médaillons, grotesques, putti, animaux fantastiques ou guirlandes de fruits (rue du Mouton blanc, rue Hullos). Le sgraffite de la rue Pont d’Ile est quant à lui plus ‘**éclectique**’, avec des griffons renaissants combinés à des représentations de blasons.

Sources d'inspiration

Il est parfois difficile d'établir des barrières radicales entre les différents styles et les influences sont évidemment entrecroisées : nous avons ainsi relevé l'**héritage de l'antiquité** réinterprété par la **Renaissance italienne** (portraits en médaillons, guirlandes de fruits, grotesques, divinités…), le contexte du **courant symboliste** (représentation d'être rêveurs et mystérieux, évocation de rêves oniriques ou d'ésotérisme), et évidemment la mode de **l'Art nouveau** qui met à l'honneur les représentations naturalistes de la **faune** et de **la flore**…

Dans l'identification des sources d'influences, il ne faut pas oublier **l'art japonais**, dont la découverte par le monde occidental à la fin du 19e siècle a eu un grand retentissement sur les arts. Un parallélisme évident apparaît ainsi entre la technique des estampes japonaises et celle des sgraffites : dans les deux cas, les contours des formes sont dessinés par des traits de couleurs foncées : les incisions dans le cas des sgraffites, les traits à l'encre dans les estampes japonaises. De même, les zones ainsi délimitées sont mise en évidence par des aplats de couleurs (les harmonies de teintes japonaises ont aussi inspiré les artistes européens). De ce fait, les sgraffites jouent rarement sur les effets de perspectives, même si des exemples réussis ont été relevés, soit qu'ils jouent sur l'épaisseur des traits (maison Comblen rue des Augustins), soit qu'ils superposent des éléments de tailles différentes pour suggérer la profondeur (paysages de lisières de forêts). Enfin, les motifs naturalistes renvoient également aux scènes de paysages, à la végétation et aux animaux représentés dans l'art traditionnel japonais.

Couleurs

Les couleurs de nombreux sgraffites se sont plus ou moins atténuées avec le temps. Heureusement, les restaurations récentes renouent avec la vivacité des tonalités d'origine. La technique de la peinture à fresque imposant la rapidité, les teintes étaient autrefois posées en aplat de couleurs uniformes, sans nuances à l'intérieur du contour. Certains artistes travaillaient dans des gammes particulières, comme le jaune-rouge ou jaune-vert, typique de Cauchie (rue du Vieux Mayeur, rue de Chestret). D'autres associaient des couleurs plus contrastées (frise des chats rue Henri Maus, restaurée). Notons aussi l'utilisation fréquente du doré en touches ponctuelles. Aujourd'hui, les restaurateurs de sgraffites utilisent fréquemment des techniques différentes, par exemple avec des peintures chimiques qui leur permettent de travailler à sec. Ces méthodes autorisent l'apport de plus grandes nuances, avec par exemple l'introduction de dégradés (rue Dartois).

Attribution

L'attribution des sgraffites est malheureusement impossible à réaliser dans la plupart des exemples liégeois : les panneaux ne sont généralement pas signés. Par ailleurs, jusqu'à présent, peu de dossiers de demande de permis de bâtir ont pu être retrouvés dans les archives de la Ville. Et les quelques exemples relevés apportent rarement des indications précises permettant d'identifier le concepteur de ces panneaux, souvent réalisés après la conception architecturale du bâtiment. Sur les dessins, les espaces destinés aux sgraffites sont parfois laissés en blanc, ou bien ils montrent des

ébauches de motifs qui ne correspondent pas à ce qui sera finalement réalisé par la suite (par exemple rue Ernest de Bavière)… Si certains architectes ont peut-être dessinés eux-mêmes les sgraffites de leurs maisons, rien ne le prouve donc. Ils ont pu aussi esquisser la thématique des panneaux, à charge pour un autre artiste de réaliser un projet plus précis. A quelques rares exceptions près, nous ne savons pas non plus à quels artistes ou artisans ils ont pu faire appel. Il faut par ailleurs effectuer une distinction entre le 'dessinateur' qui conçoit le motif et l'artisan qui concrétise la réalisation technique du projet : il peut s'agir de la même personne, mais pas nécessairement. La parenté stylistique de certains panneaux laisse supposer qu'ils ont été conçus par le même artiste. Le panneau qui orne le n°64 de la rue Wazon est par exemple composé de la même manière que les panneaux des six façades de la rue de Fétinne. Les sgraffites de l'immeuble de la rue Lonhienne offrent par ailleurs une parenté évidente avec ceux d'une maison de la rue du Vieux Mayeur. Attention qu'il est aussi difficile d'apprécier l'éventuel degré d'imitation ou de copie des sgraffiteurs, qui ont pu être inspirés par les motifs d'autres artistes. Au-delà de la qualité technique de la réalisation et de l'état actuel des panneaux, l'observation des dessins révèle en outre des degrés de virtuosité variables : les dessins de la rue Lairesse ou de la rue Soubre sont des compositions d'une grande finesse, tandis que les réalisations de la rue Basse-Wez sont des exemples d'une moins bonne maîtrise artistique.

Au final, seuls les panneaux de trois façades peuvent être clairement attribués. Deux ensembles de sgraffites peuvent en outre être attribués à l'artiste bruxellois Paul Cauchie. Le n°43 de la rue du Vieux Mayeur est signé et reprend des caractéristiques typiques de son style : stylisation géométrique de la végétation à la façon de l'écossais Mackintosh, médaillon avec profil féminin, camaïeu de brun/vert… Même sans signature, son style permet également d'attribuer les sgraffites de la façade de la rue de Chestret (profil féminin avec bandeau dans les cheveux, roses stylisées de manière géométrique, flèches). Notons que Cauchie est un des 'grands maîtres' de la réalisation des sgraffites en Belgique : des réalisations de ses ateliers s'observent aux quatre coins du pays. Il a réalisé des sgraffites choisis sur catalogue, mais aussi des dessins d'inspiration ou répondant à des commandes précises.

Un doute subsiste pour la façade de la rue Mandeville : les fleurs stylisées sont typiques de Cauchie et des spécialistes des sgraffites bruxellois défendent l'attribution à l'atelier de Cauchie (les fleurs stylisées correspondent à une forme de signature). Les personnages féminins sur les façades de Rogister (rue Lairesse et rue Saint-Séverin) présentent également de grandes similitudes avec les muses des arts représentées sur la façade de la maison-atelier de Cauchie : identité des postures, au niveau des bras, des mains, du mouvement…[3]. De même, les motifs des quatre saisons de l'immeuble de la rue du Laveu pourraient être de réalisation de Cauchie, avec des détails caractéristiques comme les 'perles' ou 'ronds décroissants'. Se peut-il que Cauchie ait été proche de Rogister ou que ce dernier ait fait appel aux services de son atelier à plusieurs reprises, ou bien le rapprochement stylistique est-il erroné ?

[3] Remerciement à Marie Demanet pour son analyse.

Les informations documentaires indiquent par ailleurs que le sgraffite de la rue des Augustins a été réalisé par Emile Jaspar, d'après un dessin attribué à l'artiste Emile Berchmans. Comme Emile travaillait dans le même atelier que nous frère, l'architecte Paul Jaspar, une hypothèse plausible est qu'il a également réalisé les sgraffites placés sur les maisons de ce dernier (maison Magnette du quai Van Beneden, maisons de la rue du Vieux Mayeur). En tant qu'artisan 'technicien', il n'a toutefois probablement pas conçu lui-même les motifs : outre l'exemple d'Emile Berchmans évoqué ci-dessus, nous savons qu'il existait autrefois sur la façade de l'ancienne imprimerie Bénard (autre bâtiment de l'architecte Jaspar situé rue Lambert le Bègue) un sgraffite dont le dessin avait été conçu par Armand de Rassenfosse (voir les photos d'archive à la fin du répertoire). Cette mise à contribution d'artistes a pu être reproduite par l'architecte dans d'autres projets.

Enfin, par certains aspects, des rapprochements peuvent être réalisés entre d'autres motifs de sgraffites liégeois et les réalisations d'autres 'maîtres' bruxellois de la technique. Les putti de la rue de l'Enclos ou de la rue de la Liberté évoquent ainsi ceux dessinés par Privat-Livemont. Le beau-frère de Paul Jaspar, l'architecte Paul Hankar, a beaucoup travaillé avec Adolphe Crespin : peut-être a-t-il ainsi été introduit dans le milieu des architectes liégeois ? La frise aux chats de la rue Henri Maus et les motifs organiques de la rue Lonhienne présentent des parentés avec certaines de ses réalisations. Peut-être des découvertes ultérieures nous permettront-elles d'éclaircir ces hypothèses ?

Etat de conservation

La dynamique de restauration des sgraffites est plus récente à Liège qu'à Bruxelles : elle semble avoir commencé vers 2000 avec la restauration de la façade de la maison Bacot rue Dartois. Mais une réelle prise de conscience de l'intérêt de sauvegarder ce patrimoine semble se manifester, puisque nous avons vu que les sgraffites d'une dizaine de façades ont été rénovés depuis 2000.

Ce nombre de sgraffites restaurés reste toutefois encore marginal (1/10^{e} des façades inventoriés) et de nombreux sgraffites liégeois ne sont donc pas mis en valeur. Soit que leur réalisation ait été particulièrement bien faite, soit que leur exposition les ait protégé des atteintes du climat, certains apparaissent en relativement bon état et possèdent encore leurs couleurs d'origine. D'autres ont été délavés par la pluie ou sont encrassés par des dépôts, mais conservent leurs couches d'enduits quasi intactes. De nombreux panneaux ont aussi fait l'objet d'une couche de surpeint 'de propreté' qui couvre d'une teinte uniforme la couche d'enduit superficielle et les incisions. Ces différentes altérations contrarient aujourd'hui la lisibilité des panneaux depuis le sol, mais leur restauration est tout à fait possible.

Quelques sgraffites présentent un état de dégradation particulièrement avancé, avec détachement et chute des couches d'enduit. C'est notamment le cas pour des sgraffites de la rue du Vieux Mayeur, de la rue du Vertbois et de la rue du Parlement. Une analyse rapprochée devrait être réalisée dans ces cas pour apprécier l'état de conservation et la possibilité d'une restauration. La couche de fond des sgraffites

dus à l'artiste Cauchie rue du Vieux Mayeur conserve ainsi la marque des incisions de la couche superficielle aux endroits où elle a disparu. Grâce aux parties conservées et à leurs coloris, les artisans expérimentés pourraient restituer l'ensemble des panneaux. De même, un examen attentif des photos des sgraffites de la rue Saint-Séverin révèle que les incisions dessinant les très beaux motifs de 'vestales' sont toujours présentes, masquées sous la couche de surpeint. A contrario, la comparaison des photographies de 2004-2005 et 2013 montre la rapidité de la dégradation d'un des panneaux des quatre saisons sur la façade de la rue du Laveu.

Les facteurs de la dégradation des sgraffites[4]

• Le ruissellement des **eaux pluviales** emporte les pigments colorés, atténuant la vivacité des couleurs jusqu'à la disparition de la polychromie.
• La **pollution** renforce les dégâts : l'acidité des eaux de pluie provoque des réactions chimiques néfastes, soit de décomposition et de dissolution des matières calcaires (couche de surface), soit de sulfatation, c'est-à-dire de formation d'un encroûtement noirâtre (carbonate de calcium transformé en sulfate de calcium).
• L'**humidité infiltrée** dans l'enduit entraîne une dégradation accélérée. D'une part, le gonflement de l'eau gelée entraîne une désolidarisation des couches, des décollements, voire un détachement de la couche de fond. D'autre part, l'humidité permanente favorise la formation d'algues, de mousses, lichens et même de bactéries nocives.

• Les **vices de conception** qui renforcent l'exposition à l'eau accélèrent les dégradations : absence de casse-goutte, larmier arraché lors d'une réparation…
• Le **facteur humain** joue aussi beaucoup. La méconnaissance et les interventions inappropriées sont la cause de bien des dégâts : les sgraffites sont des éléments fragiles qui nécessitent une inspection et le cas échéant un entretien réguliers pour éviter les dégradations. Certains sgraffites peuvent aussi être abimés lors des travaux de nettoyages du reste de la façade, s'ils ne sont pas bien protégés.

Evidemment, de nombreux sgraffites ont probablement déjà disparus au moment de la réalisation de cet inventaire. Certains ont été emportés par la démolition des bâtiments qui les portaient. L'observation des façades existantes de la période montre que plusieurs d'entre elles devaient autrefois comporter des sgraffites. Leur inventaire précis sera impossible à réaliser. En effet, certains panneaux conçus pour accueillir des sgraffites n'en ont peut-être jamais été ornés. Sur d'autres façades, la disparition de sgraffites a pu aussi ne laisser aucune trace si l'emplacement du panneau passe inaperçu dans la composition architecturale. Les archives des permis d'urbanisme ne sont pas d'une grande aide : outre les lacunes d'archivage pour cette période, les sgraffites figuraient rarement sur les plans des dossiers de permis, voire, nous l'avons vu, présentent des projets qui ne correspondent pas nécessairement au motif qui a été exécuté ultérieurement. Les identifications sur les vues anciennes sont également difficiles vu le caractère très partiel des inventaires photographiques et la qualité de résolution des images. Nous n'avions de toute façon pas le temps d'approfondir cette

[4] D'après D'Oreye Patricia, 2005, *Façades Art nouveau – Les plus beaux sgraffites de Bruxelles*, Aparté, Bruxelles, 240 p.

question des sgraffites disparus. Au fur et à mesure du repérage, des exemples de façades ayant porté des sgraffites ont été repérés, dont quelques cas sont présentés dans une rubrique spécifique à la fin du répertoire.

Quel avenir ?

Les sgraffites liégeois sont des témoignages artistiques et culturels importants de la période charnière entre le 19e et le 20e siècle. Nombre d'entre eux témoignent de la réception de l'Art nouveau à Liège. Ils rappellent aussi l'investissement des commanditaires dans une volonté de 's'afficher' par des façades très décoratives, tout en contribuant à l'agrément du paysage urbain. Nous avons aussi vu que c'est aussi un patrimoine particulièrement fragile, comme en témoignent les nombreux cas de sgraffites disparus ou dégradés.

Les techniques de restauration des sgraffites[5]

En cas de restauration, il convient évidemment de choisir la technique appropriée en fonction de l'état des panneaux.

• La **conservation préventive** est à privilégier, plutôt que restauration a posteriori. Différentes interventions permettent de retarder les altérations : désinfection, désalinisation, consolidation, refixages, collages,
• Le **nettoyage** manuel ou mécanique permet d'éliminer les sels et saletés. Il doit toujours être effectué avec prudence.
• La **consolidation** implique l'injection d'un produit durcisseur dans l'enduit.
• Le **comblement des fissures** et des lacunes nécessite aussi l'injection d'un coulis fixateur, complété en surface par un rebouchage au mortier calcaire compatible avec le matériau d'origine (même coloration).
• La **retouche** est un travail d'application de couleurs visant à restituer l'esthétique d'ensemble, pour permettre une bonne lecture du motif. Une pratique est de choisir des nouvelles couleurs avec des 'températures' légèrement plus froides que les teintes originales. Comme le montrent certains dossiers de restauration des sgraffites liégeois, le choix des couleurs prête parfois à débat, entre pratique et éthique de la restauration. En cas d'incertitude sur les couleurs d'origine, le choix de la bichromie peut ainsi constituer une solution intelligente (voir les exemples du quai Mativa, de la rue des Augustins ou de la rue Bois l'Evêque).
• La **restauration** peut enfin impliquer une restitution plus ou moins importante des motifs sur les zones où ils ont disparus, au départ des traces d'incisions, des éléments conservés (effet de symétrie), voire par analyse comparative avec d'autres réalisations du même artiste.
• Notons que si toute trace des sgraffites d'origine a disparu, une option peut être la **création** d'un nouveau motif inspiré par l'architecture et le style du bâtiment. Nous sortons alors d'une logique de restauration et nous n'avons pas relevé d'exemple d'une telle démarche à Liège. Cette piste avait été évoquée lors de la restauration de la maison Piot (bâtiment classé rue de Sélys-Longchamps), mais elle n'a pas été suivie pour ne pas contredire la vérité historique.

Sur le modèle des restaurations déjà réalisées, d'autres sgraffites liégeois mériteraient d'être remis en valeur. A cette fin, les subsides en faveur du petit patrimoine populaire wallon

[5] Ibidem.

constituent une piste de financement à investiguer pour les propriétaires qui souhaiteraient entamer des travaux de rafraîchissement. Les sgraffites de la rue Henri Maus et de la rue Vivegnis ont par exemple déjà été restaurés avec ces budgets. Un dossier de demande peut être introduit auprès de la Cellule du Petit patrimoine du Service public de Wallonie, sur base de devis des travaux. Pour les dossiers acceptés, jusqu'à 7 500 € TVAC peuvent être subsidiés (montants de 2014). Dans certains cas, cela peut couvrir 100 % des coûts. (Voir le site internet : http://dgo4.spw.wallonie.be /dgatlp).

Liste des sgraffites répertoriés sur le territoire de l'ancienne commune de Liège

Rue de l'Académie n°13-15 (façade rue Agimont)
Rue de l'Académie n°17
Rue Ambiorix n°51
Rue des Augustins n°33
Boulevard d'Avroy n°174
Rue Basse-Wez n°258
Rue Basse-Wez n°260
Rue Basse-Wez n°266
Rue Bois l'Evêque n°10
Quai de la Boverie n°36
Rue de Campine n°48
Rue de Campine n°155
Rue de Campine n°277
Rue Cathédrale n°54
Rue César Franck n°22
Boulevard de la Constitution n°30
Rue Dartois n°42
Rue de Chestret n°20
Rue de l'Enclos n°13
Rue Ernest de Bavière n°17
Rue Ernest de Bavière n°18
Rue Etienne Soubre n°26
Rue Etienne Soubre n°29
Rue de Fétinne n°112
Rue de Fétinne n°114A
Rue de Fétinne n°156
Rue de Fétinne n°158
Rue de Fétinne n°160
Rue de Fétinne n°162
Rue du Gén. de Gaulle n°246 (Bressoux)
Rue Grandgagnage n°16-18
Rue Grétry n°143
Rue Henri Maus n°56
Rue de Hesbaye n°205
Rue de Hesbaye n°207
Rue Hocheporte n°88
Rue Hullos n°101
Rue du Jardin botanique n°39
Rue Jean d'Outremeuse n°84
Rue Lairesse n°37
Rue Lamarche n°3 (Bressoux / Cornillon)
Rue Laurent de Koninck n°21
Rue du Laveu n°28
Rue Léon Mignon n°9
Rue Léon Mignon n°11
Rue Léon Mignon n°15
Rue Léon Mignon n°17
Rue de la Liberté n°6
Rue Libotte n°8
Rue de Londres n°14
Rue Lonhienne n°17
Rue Mandeville n°56
Rue Marcel Thiry n°26
Quai Mativa n°19
Quai Mativa n°31
Rue du Moulin n°268 (Bressoux)
Rue du Mouton blanc n°21
Rue du Parc n°49
Rue du Parlement n°6-8
Rue Pont d'Avroy n°9
Rue Ramoux n°24
Rue de Renory n°226 (Kinkempois)
Rue de Renory n°228 (Kinkempois)
Rue de Renory n°234 (Kinkempois)
Rue Saint-Eloi n°4
Rue Saint-Gilles n°100
Rue Saint-Nicolas n°47
Rue Saint-Séverin n°26
Boulevard de la Sauvenière n°149
Chaussée de Tongres n°365 (Rocourt)
Quai Van Beneden n°6
Rue du Vertbois n°15
Rue du Vieux mayeur n°42
Rue du Vieux mayeur n°43
Rue du Vieux mayeur n°44
Rue du Vieux mayeur n°50
Rue Villette n°15
Rue Vivegnis n°213
Rue Wazon n°64

Les fiches de description des sgraffites reprises ci-après sont placées dans le même ordre alphabétique du nom des rues.

FICHES D’INVENTAIRE

Rue de l'Académie n°13-15 (façade vers la rue Agimont, avec panneaux en colombage)

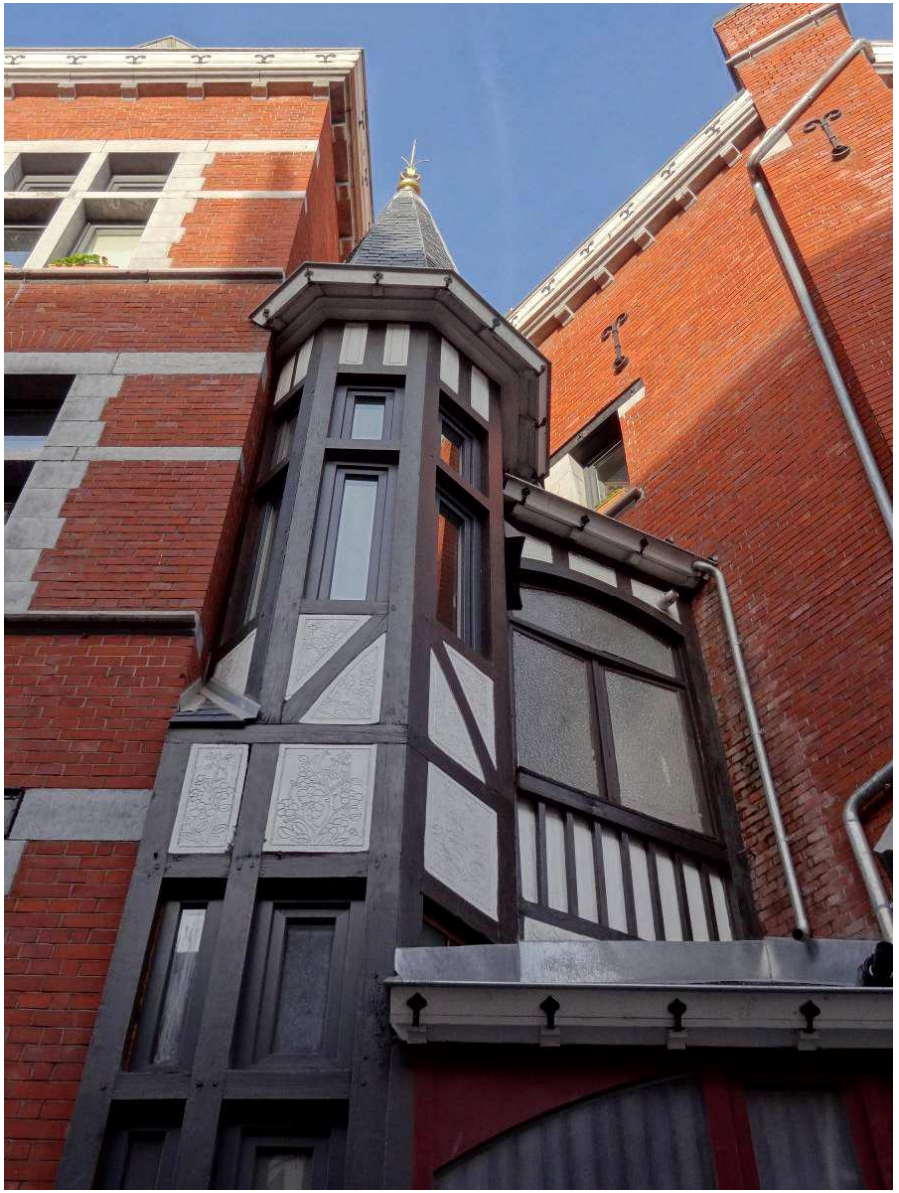
• Style : éclectique, éléments néo-mosans
• Architecte : Joseph Nusbaum (1876-1950)
• Année de construction : 1904
• Repris dans un ensemble urbanistique et comme bien méritant protection à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga

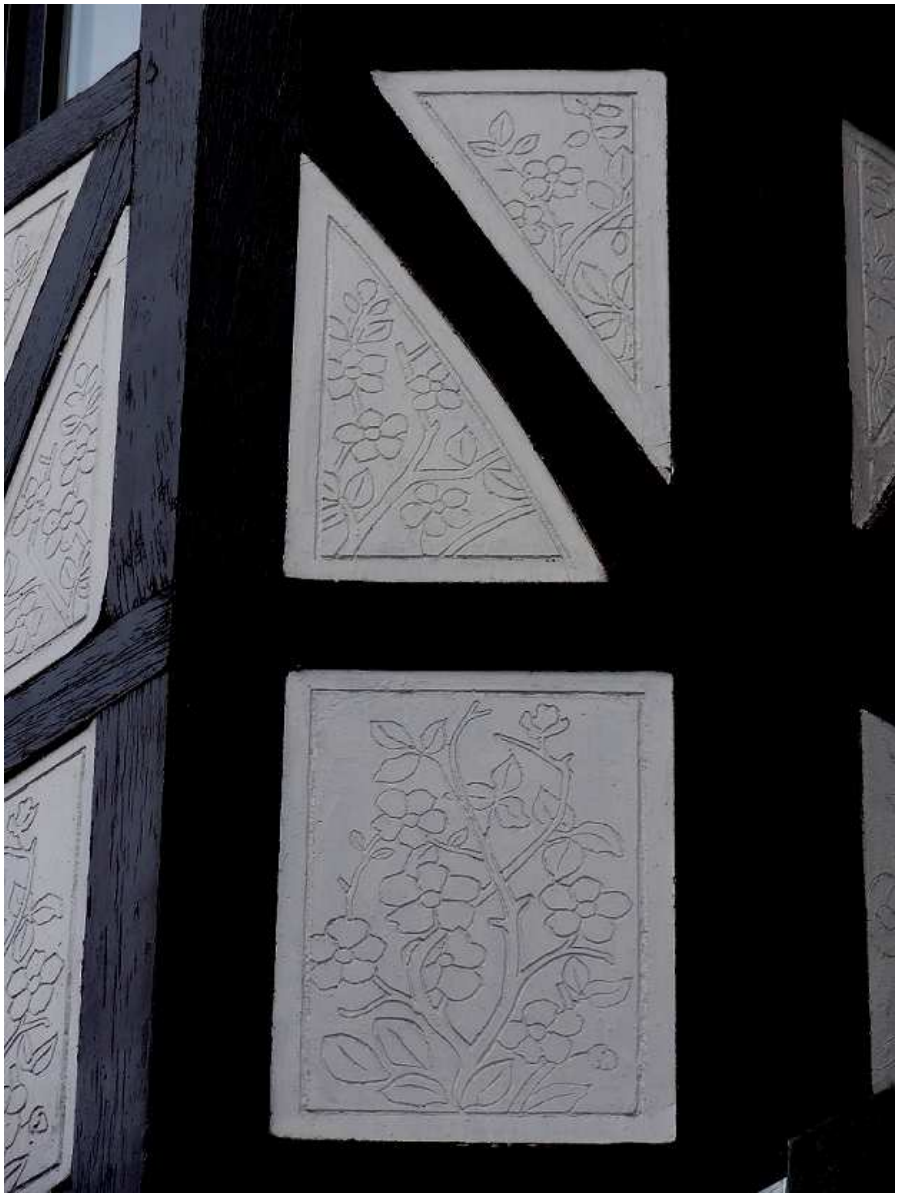


Sgraffites (série)

• Emplacement et forme : les sgraffites de cette façade ornent les panneaux inférieurs de la structure en colombage placée au centre de la façade vers la rue Agimont (tourelle et galerie de jonction). La plupart sont situés entre les rez-de-chaussée et le premier étage, mais quelques-uns sont aussi placés sous les fenêtres du rez-de-chaussée. Selon l'emplacement, leur forme est tantôt carrée, tantôt rectangulaire, tantôt triangulaire.
• Motifs : tous les panneaux sont ornés du même type de motif assez simple, avec des rameaux portant des feuilles et des fleurs à cinq pétales (motif fantaisiste ?).
• Couleurs : les couleurs d'origine ne sont pas identifiables : l'ensemble est couvert d'un surpeint blanc.
• Etat : les couches d'enduit apparaissent intactes : s'il ne se remarque pas au premier coup d'œil du fait du surpeint, le dessin est encore bien lisible.









Rue de l’Académie n°17

• Style : éclectique
• Architecte : E. Navarre ?
• Année de construction : 1901
• Façade reprise dans un ensemble urbanistique à l’inventaire du patrimoine architectural de Wallonie

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffite A

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire sous la corniche, dans l'allège au-dessus de la fenêtre de la travée de droite du 2e étage.
• Motifs : un cartouche stylisée est incisé du millésime de la façade : 1901.
• Couleurs : si nous ne voyons plus de traces de couleurs.
• Etat : malgré quelques petites lacunes superficielles de l'ordre du centimètre, les couches d'enduit apparaissent en bon état.



Sgraffite B

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire dans l'allège entre la porte d'entrée et la fenêtre du 1er étage de la travée de gauche.
• Motifs : le panneau représente des rameaux dont les fleurs et feuilles débordent de l'encadrement. Ce mode de représentation 'débordante' est utilisé dans d'autres façades (rue des Vennes, rue Wazon, rue de Campine), avec une attribution possible au même artiste, malheureusement non connu. Le motif présente en particulier des parentés avec les fleurs représentées rue César Franck (peut-être des pivoines ?).
• Couleurs : le panneau n'apparaît plus coloré, seule la couleur noire de la couche de fond permet de lire les dessins.
• Etat : les couches d'enduits apparaissent en bon état.



Rue Ambiorix n°51

• Style : éclectique, éléments Art nouveau



Sgraffites A et B

• Emplacement et forme : dans les tympans au-dessus des fenêtres jumelées du premier étage de la travée principale, entre le linteau métallique et les arcs en briques et pierres.
• Motifs : les deux panneaux représentent la même branche unique de marronnier, qui se déploie de droite à gauche sur fond de ciel. Branches, feuilles et fleurs (en structures pyramidales coniques) peuvent être distinguées.
• Couleurs : les couleurs d'origine sont fortement délavées, mais peuvent encore être distinguées dans la partie protégée sous l'arc, avec notamment le vert des feuilles. Les branches noires sont directement dessinées sur la couche d'enduit inférieure, l'incision de la couche d'enduit supérieure étant plus large à leur niveau.
• Etat : le panneau de gauche montre une petite lacune, avec la perte d'une petite zone de l'enduit superficiel dans le coin inférieur gauche.



Sgraffite C

• Emplacement et forme : dans le tympan au-dessus des fenêtres du rez-de-chaussée de la travée principale, entre le linteau métallique et l'arc en brique et de pierre.
• Motifs : comme pour les deux panneaux supérieurs, la scène représente une branche unique de marronnier, qui se déploie de droite à gauche sur fond de ciel. L'espace étant plus large, branches, feuilles et fleurs (en structures pyramidales coniques) sont plus facilement distinguées.
• Couleurs : à nouveau, les couleurs d'origine sont un peu mieux préservées dans la partie protégée sous l'arc : outre le vert des feuilles, le blanc des fleurs est reconnaissable. Le fond apparaît ocre.
• Etat : les couches d'enduit apparaissent en bon état.



Rue des Augustins n°33 – Maison Comblen

• Style : Art nouveau
• Architecte : Paul Comblen (1869-1955)
• Commanditaire : Jules Blanpain
• Année de transformation : 1900-1902
• Artistes concepteurs du sgraffite : l'exécution a été réalisée par Emile Jaspar en 1903, d'après un dessin attribué à Emile Berchmans
• Bâtiment classé, patrimoine exceptionnel de Wallonie

• Le bâtiment a été construit au départ en style néoclassique au milieu du 19e siècle. Au début du 20e siècle, l'intérieur et la façade ont été transformés par l'architecte-propriétaire, P. Comblen, pour recevoir des décors inspirés par différents courants de l'Art nouveau. L'organisation antérieure de la façade est encore lisible à travers l'emplacement des fenêtres des étages. Le sgraffite occupe l'espace du trumeau entre les fenêtres des deux travées de droite du premier étage, créant l'illusion d'une structure unique.
• L'ensemble de la façade a fait l'objet d'une restauration pointue en 2008. Le sgraffite a été restauré par M. Christian de Castellane.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Carpeaux C. (coord.), 2004, *Décors intérieurs en Wallonie*, Liège, CRMSF, t.II, p.231
-Moor Thomas, notice dans le *Guide d'architecture moderne et contemporaine 1895-2014. Liège*, Mardaga - Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014, pp.142-143
-Charlier Sébastien, 2000, *L'architecture Art nouveau à Liège*, mémoire de licence de l'Université de Liège



Sgraffite

• Emplacement et forme : espace rectangulaire du trumeau entre les fenêtres de deux travées de droite du premier étage.
• Motifs : la scène représente les trois Parques. Dans la mythologie antique, ces trois sœurs symbolisaient le fil de la vie. Agenouillée à l'avant-plan, la première tisse le fil de la vie. C'est Nona (pour les romains) ou Clotho (qui veut dire 'filer' pour les grecs), symbole de la naissance. Au milieu, la seconde est Decima ou Lachésis ('action de tirer au sort' en grec). Elle enroule le fil sur un fuseau et symbolise le déroulement de la vie. A l'arrière, la troisième est Morta ou Atropos ('inévitable' en grec). Elle tient en main les ciseaux avec lesquels elle tranche inexorablement le fil de la vie, symbolisant ainsi la mort. Alors que les Parques sont traditionnellement représentées jeune, d'âge mûr et âgée, cette différence est ici peu perceptible. Les trois personnages sont coiffés avec des chignons à la mode 1900. Elles sont vêtues de draperies qui dénudent le dos et les épaules en dessinant des plis ondoyants. Un ruban voltigeant semble partir de la ceinture de Nona. Les trois Parques prennent place dans un paysage bucolique, à côté d'une rivière qui coule sous un ciel nuageux. Notons les traits plus fins qui contribuent à la perspective. La végétation pourrait aussi évoquer les trois âges de la vie : boutons sur les arbres de droite, fleur de rose épanouie à l'avant-plan, arbres avec fruits à gauche…
• Couleurs : la couche de mortier de fond a été repeinte en rouge brique. L'enduit de surface apparaît uniformément beige 'couleur sable'. Un projet de restitution d'une polychromie avait été envisagé lors de la restauration, mais il n'a pas été retenu du fait de l'incertitude quant aux tonalités d'origine.
• Etat : la restauration a restitué le panneau en parfait état.



Etat du sgraffite avant restauration : la couleur rouge des incisions n'était plus lisible que dans la partie inférieure : un surpeint blanc avait été placé de manière uniforme sur l'ensemble du panneau.





© Christian de Castellane - http://www.cdecastellane.be

Boulevard d’Avroy n°174

• Style : éclectique, éléments Art nouveau
• Architecte : Arthur Snyers (1865-1942)
• Commanditaire : Arthur Dejardin ?
• Année de construction : 1903

• Références bibliographiques :
- Liège, Centre d’Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds Arthur Snyers, dossier AS275, 1903, Signé



Sgraffite

• Emplacement et forme : tympan au-dessus de la grande fenêtre du 2e étage, entre le linteau métallique et l'arc en briques.
• Motifs : le centre de la composition est occupé par une tête de diable au sourire sarcastique. A gauche et droite, le reste du tympan est orné de bouquets de feuilles et fleurs. L'enchevêtrement des motifs rend l'identification des essences difficile : pensées/violettes, œillets, viorne/aubier, sans plus de certitude ? Certaines plantes pourraient avoir une signification symbolique en lien avec la représentation du 'malin'.
• Couleurs : les couleurs originelles ont disparu.
• Etat : à l'exception de quelques micro-lacunes, les couches d'enduit sont toujours en place.





Rue Basse-Wez n°258

• Style : Art nouveau
• Architecte : J. Prévot
• Année de construction : 1906
• Repris dans un ensemble urbanistique à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie (voir aussi les n^{os} 260 et 266 faisant partie du même ensemble)

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffite

• Emplacement et forme : rectangle dans l'allège entre les fenêtres du premier et du deuxième étage de la travée de gauche.
• Motifs : le tableau représente une figure féminine à la longue chevelure rousse déployée, maintenue par un serre-tête orné de pierres précieuses, à l'image du collier ras de cou. Le visage impassible se détache sur un faisceau circulaire de rayons alternativement bleus et blanc/beige. L'ensemble est entouré de fleurs de marguerites, qui peuvent être interprétées comme le symbole de l'innocence. Les tiges et feuilles évoquent plus l'acanthe et dessinent des entrelacs pour combler le reste de l'espace.
• Couleurs : les couleurs originelles sont plus lisibles dans la partie supérieure du tableau : jaune (centre des efflorescences, pierre), bleu (rayons), orange (chevelure), vert (tiges).
• Etat : les couches d'enduits sont altérées en plusieurs endroits. Leur chute laisse apparente la couche de briques sous-jacente, dans le coin supérieur gauche et dans la partie inférieure. Le visage est également atrophié par la disparition d'une partie de l'enduit.



Rue Basse-Wez n°260

• Style : Art nouveau
• Architecte : J. Prévot ?
• Année de construction : 1906
• Repris dans un ensemble urbanistique à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie (voir aussi les n^{os} 258 et 266 faisant partie du même ensemble)

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffite A

• Emplacement et forme : tympan au-dessus de la grande fenêtre du 1er étage, entre le linteau en pierre et l'arc de décharge en briques.
• Motifs : le panneau représente probablement des iris stylisés, dont les tiges forment des entrelacs à ligne en coup de fouet. L'ensemble présente une symétrie autour de l'axe central.
• Couleurs : les couleurs actuelles comportent deux tonalités de vert pastel (fond et tiges) et un rose pâle pour les pétales. Les incisions sont également peintes en verts. Ces teintes, rares dans les sgraffites Art nouveau, ne sont pas d'origine ; elles datent d'une tentative de 'rafraîchissement' réalisée à une date inconnue.
• Etat : les couches d'enduits semblent entières. Un dépôt de particules encrasse la partie supérieure du panneau.



Sgraffite B

• Emplacement et forme : allège rectangulaire entre la porte d'entrée et la fenêtre du premier étage de la même travée.
• Motifs : le tableau représente les mêmes types de fleurs d'iris que dans le sgraffite A, mais disposées de manière plus naturaliste sur ce qui peut représenter le bord d'un étang (l'iris est une fleur qui se développe sur des rives humides). Nous reconnaissons par exemple les longues feuilles enracinées dans le substrat humide. Le tout se détache sur un fond de ciel nuageux.
• Couleurs : les couleurs originelles ont disparu. On reconnaît encore les traits noirs au fond des incisions. Comme pour le sgraffite A, les couleurs vertes et roses datent d'une tentative de restauration, comme les nuages couverts d'une couleur bleue.
• Etat : le sgraffite est altéré dans sa partie inférieure, avec confusion des dessins réalisés en 'surpeint'. On y voit clairement des traits verts dessinés lors de la tentative de 'restauration', lesquels ne suivent pas exactement les incisions d'origine qui ont conservé leur fond noir.



Rue Basse-Wez n°266

• Style : Art nouveau
• Architecte : J. Prévot
• Année de construction : 1906
• Repris dans un ensemble urbanistique à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie (voir aussi les n^{os} 258 et 260 faisant partie du même ensemble)

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Les quatre sgraffites qui couronnent la façade, vus dans leur ensemble



Sgraffite A et B

• Emplacement et forme : rectangles verticaux sous la corniche, de part et d'autre de la fenêtre de la travée de gauche du second étage.
• Motifs : de manière symétrique, chaque panneau représente peut-être une fleur d'iris stylisée. A la base, les tiges forment des sortes de racines aux lignes abstraites.
• Couleurs : on distingue une couleur rouge pour les pétales de fleurs. Les autres couleurs sont atténuées ; une teinte différente peut être devinée pour le fond. Les incisions noires augmentent en largeur dans la partie inférieure du dessin.
• Etat : la couche d'enduit supérieure semble érodée dans la partie inférieure du panneau de droite. Ce dernier présente aussi une fissure dans son angle supérieur gauche.

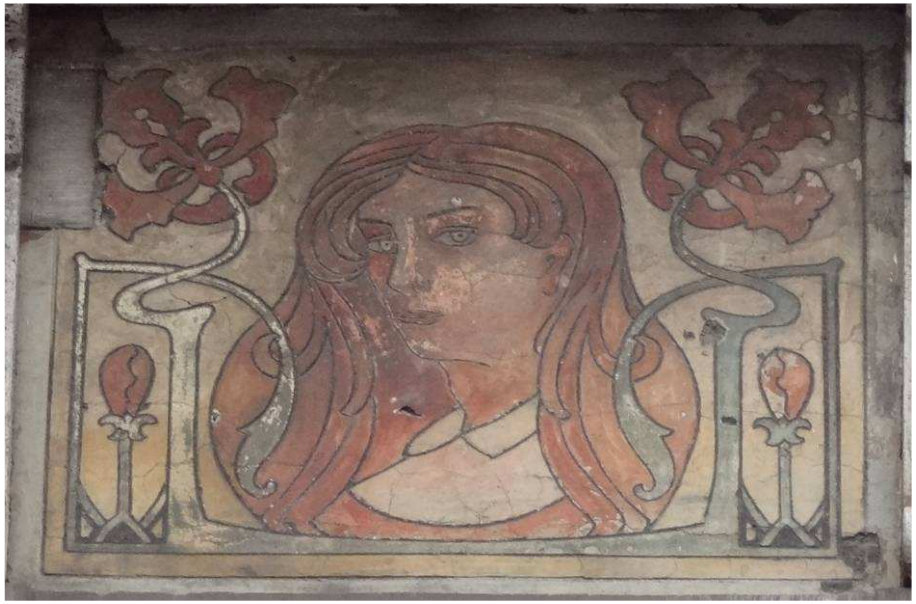




Sgraffites C et D

• Emplacement et forme : rectangles sous la corniche, de part et d'autre de la double fenêtre de la travée de droite (travée principale) du second étage.
• Motifs : les deux panneaux représentent exactement la même scène présentée avec un effet 'miroir'. Au centre se trouve un buste de femme placée de trois quart et regardant les passant dans une attitude mystérieuse à la 'Mona Lisa'. La tête émerge d'un col blanc et est entourée de longs cheveux ondoyants. Ce portrait est entouré de tiges et fleurs très stylisées qui remplissent les espaces libres à gauche et à droite, avec des motifs de rinceaux courbes et anguleux. Nous pouvons distinguer les fleurs déployées des fleurs en boutons. Sur le plan qualitatif, nous pouvons relever une faiblesse dans le dessin et une perspective malheureuse : le visage n'est pas dans le même plan que la chevelure qui est représentée de face.
• Couleurs : le brun domine (chevelure, lèvres, vêtement, fleurs). Les rinceaux et tiges sont verts. Le fond apparaît plutôt jaune. Enfin, ces sgraffites témoignent d'un travail particulier pour la représentation de la carnation, avec des effets d'ombre plus accusés autour des yeux.
• Etat : le sgraffite C est fissuré dans son angle supérieur droit. L'enduit superficiel du sgraffite D présente des lacunes sur l'angle inférieur droit. Une lacune rectangulaire semble avoir été découpée dans l'angle supérieur gauche.





Rue Bois l’Evêque n°10

- Style : éclectique, éléments Art nouveau
- Année de construction : 1906



Sgraffite

• Emplacement et forme : tympan au-dessus de la porte d'entrée, entre le linteau droit et l'arc en pierre.
• Motifs : la scène représente un lever de soleil sur un paysage composé d'un moulin à vent et collines couvertes de champs cultivés (à gauche). La partie inférieure de la couche d'enduit a disparu : le bord de lacune donne une impression de trompeuse de massifs de buissons.
• Couleurs : les couleurs originelles ont disparu. Un repeint blanc couvre le tout.
• Etat : l'enduit semble manquant sur la bordure inférieure. Des boursouflures déforment par ailleurs sa partie supérieure gauche.



Quai de la Boverie n°36

• Style : éclectique, à dominante néo-renaissance
• Année de construction : 1894
• Architecte : Paul Jaspar (1859-1945)
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine

• La façade est un exemple particulièrement intéressant, dans lequel la décoration des panneaux en sgraffite est directement intégrée dans la composition architecturale : les deux panneaux encadrent les baies des étages de la travée principale de droite dont ils accentuent la présence. L'état d'encrassement de la façade et sa situation le long d'un axe routier fort fréquenté ne permet cependant pas d'apprécier pleinement cette composition.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffite A

• Emplacement et forme : encadrement rectangulaire autour de la fenêtre du second étage de la travée principale de droite.
• Motifs : la scène représente des rameaux d'une plante non identifiée (fantaisiste ?), avec des feuilles et des fleurs à différents stades de développement : boutons plus ou moins volumineux et fleurs aux pétales déployées.
• Couleurs : les couleurs originelles sont reconnaissables : vert pour les feuilles, rouge orange pour les pétales (dégradé plus sombre vers le centre de la fleur).
• Etat : la couche d'enduit superficielle est tombée dans la partie inférieure du panneau. Des décollements sont par ailleurs observés dans l'angle supérieur gauche. Le tracé des motifs est toutefois encore repérable dans l'incision de la couche sous-jacente.



Sgraffite B

• Emplacement et forme : encadrement rectangulaire autour de la porte-fenêtre du premier étage de la travée principale de droite.
• Motifs : comme pour le panneau A, l'encadrement de la baie est décoré avec des motifs végétaux. Les grappes de fleurs à différents stades de développement sont particulièrement reconnaissables sur la droite.
• Couleurs : malgré l'encrassement, les couleurs peuvent être distinguées : vert pour les feuilles, rouge orange pour les pétales (dégradé vers des couleurs plus sombres au centre de la fleur).
• Etat : la couche d'enduit superficielle s'est détachée au niveau des petits panneaux inférieur, de part et d'autre de la fenêtre. Des décollements sont par ailleurs observés dans la partie supérieure de la bande de gauche. Il s'agit probablement du résultat de l'érosion par l'eau de pluie ruisselant sur la façade.



Rue de Campine n°48

• Style : ‘cottage’, avec éléments Art nouveau



Sgraffite (composition sur plusieurs panneaux)

• Emplacement et forme : composition qui s'étend sur toute la largeur du dernier étage, sur plusieurs panneaux entre les éléments de structure du faux colombage.
• Motifs : les différents panneaux représentent une seule scène, avec un vaste paysage de collines parcourues de sentiers tortueux et plantées de nombreux arbres représentés de près ou dans le lointain. L'avant-plan comporte également une végétation buissonnante et des fleurs (dont des narcisses ?). Au centre est représentée une chaumière en colombage. De la fumée s'échappe de la cheminée. Le caractère 'champêtre' de la scène est en adéquation parfaite avec le style 'pittoresque rural' du bâtiment.
• Couleurs : les couleurs originelles ont complètement disparu sous un surpeint uniforme.
• Etat : les couches d'enduit semblent bien conservées sous la couche de surpeint.



Vue en détail, avec la chaumière (centre) et des arbres (gauche)



Rue de Campine n°155

• Style : éclectique

• Un sgraffite ornait probablement le panneau supérieur de la façade. Seul est encore lisible le panneau situé au-dessus de la porte.



Sgraffite

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire dans l’allège sous la fenêtre du premier étage de la travée de droite.
• Motifs : le panneau représente un amoncellement de fleurs et de feuilles (rhododendrons ou pivoines ?).
• Couleurs : un surpeint blanc uniforme couvre le tout.
• Etat : les couches d’enduit semblent bien conservées sous la couche de surpeint.



Rue de Campine n°277

• Style : éléments Art nouveau



Sgraffite

• Emplacement et forme : espace quadrangulaire entre la baie d'imposte au-dessus de la porte et la fenêtre du premier étage.
• Motifs : la partie centrale représente des feuilles et fleurs de chrysanthèmes. Cette scène centrale est reprise dans un encadrement incurvé qui délimite des écoinçons où sont dessinées des feuilles stylisées.
• Couleurs : délavées, les couleurs originelles sont fortement atténuées. La nuance du fond de la scène est plus claire. Du brun et du vert sont observés sur les parties végétales.
• Etat : à l'exception de quelques micro-lacunes, les couches d'enduit sont toujours en place.



Rue de la Cathédrale n°54

• Style : éléments Art nouveau



Sgraffite

• Emplacement et forme : espace rectangulaire entre le linteau de la fenêtre du 2e étage et le seuil de la fenêtre du 3e étage de la travée centrale.
• Motifs : le centre de la composition représente un buste masculin dénudé tourné vers la gauche, portant un casque ailé (appelé pétase) et un bâton entouré de deux serpents en vis-à-vis (le caducée). Il s'agit d'une évocation du Dieu Hermès ou Mercure. Ce choix est logique sur un bâtiment à finalité commerciale, puisque Mercure est le dieu des voyageurs et du commerce. Le personnage se détache sur fond d'un soleil dont les rayons dessinent une sorte de nimbe autour du visage du dieu. Aux extrémités, le sgraffite est complété par des rameaux de feuilles de marronniers.
• Couleurs : les couleurs originelles sont délavées et encrassées, mais on reconnaît certaines couleurs : brun/roux au de la chevelure, bleu/gris/vert pour le casque, le caducée et le fond des feuilles, jaune/doré pour le soleil et une partie des rayons.
• Etat : les couches d'enduit semblent toujours en place, même si l'encrassement altère la lisibilité (le sgraffite passe inaperçu depuis la rue).



Rue César Franck n°22

• Style : éclectique, combinant des éléments d'historicisme et d'Art nouveau
• Architecte : Paul Jaspar (1859-1945)
• Commanditaire : Mme Veuve Galopin ?
• Année de construction : 1896
• Repris dans un ensemble urbanistique à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie

• Un dessin conservé dans le fonds Jaspar du Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF pourrait correspondre à un avant-projet pour cet emplacement. Des panneaux pouvant être interprétés comme destinés à recevoir des sgraffites y couronnent la façade. Le bâtiment existant ne correspond toutefois pas à ce projet.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
- Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds Jaspar, dossier J84



Sgraffite A

• Emplacement et forme : rectangle sous la corniche, à gauche de la fenêtre du 2e étage de la travée principale.
• Motifs : des feuilles et fleurs stylisées se détachent sur un fond vert encadré d'une bande claire. Certains végétaux sont limités par le cadre, tandis sur d'autres en débordent, ce qui confère plus de relief à la scène.
• Couleurs : le fond vert du tableau est clairement reconnaissable. Les cœurs des fleurs sont jaunes. Les autres motifs apparaissent dans la même teinte beige/gris (couleur du mortier ?).
• Etat : les couches d'enduit sont toujours en place. L'encrassement altère partiellement la lisibilité.



Sgraffite B

• Emplacement et forme : rectangle sous la corniche, à droite de la fenêtre du 2e étage de la travée principale.
• Motifs : les motifs sont similaires à ceux du sgraffite A, mais ils ne sont pas une copie exacte ou une transposition symétrique.
• Couleurs : les mêmes que pour le sgraffite A.
• Etat : les couches d'enduit sont toujours en place, à l'exception peut-être de petites lacunes sur le bord inférieur droit.



Boulevard de la Constitution n°30

• Style : éléments Art nouveau
• Repris dans un ensemble urbanistique à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffite

• Emplacement et forme : dans l’espace délimité entre le linteau courbe de la fenêtre de droite du 2e étage et l’espace de la corniche.
• Motifs : le sgraffite comprend un ensemble de tournesols, avec fleurs et feuilles caractéristiques. Les fleurs sont représentées avec différentes dimensions et différentes orientations, ce qui crée un sentiment de perspective et de profondeur. Les bords du tableau apparaissent encadrés par des motifs courbes en forme de ‘coup de fouet, ce qui accentue l’effet de perspective.
• Couleurs : Les couleurs d’origine ont disparu sous un surpeint.
• Etat : les couches d’enduits apparaissent toujours en place. Le surpeint de couleur blanc cassé, qui couvre également les incisions, altère toutefois fortement la lisibilité du motif, qui passe inaperçu depuis la rue.



Rue Dartois n°42 – Maison Bacot (auj. Gentry)

• Style : Art nouveau ‘géométrique’
• Architecte : Clément Pirnay (1881-1955)
• Commanditaire : A. Bacot et Compagnie
• Année de construction : 1920
• Bâtiment classé

L’ensemble est particulièrement remarquable dans la mesure où la façade est presque entièrement couverte de sgraffites. Le décor a été conçu en rapport avec la fonction initiale du bâtiment, une succursale du marchand de vin Bacot&Cie. Les panneaux décorés s’articulent de manière adroite au sein de la structure géométrique par les montants porteurs et traverses en béton armé, une solution plutôt innovante pour l’époque. Notons que la date de construction, 1920, est également particulière : il s’agit donc d’un style ‘Art nouveau tardif’, et probablement d’une des dernières réalisations de sgraffite de Liège.
Le bâtiment a fait l’objet d’une rénovation complète par l’architecte A. Dirix au milieu des années 2000, à l’initiative du propriétaire, M. Gentry (d’où l’enseigne aujourd’hui placée au sommet du bâtiment, à l’emplacement de l’ancienne enseigne Bacot). Les sgraffites ont alors été entièrement restaurés par Mme Elvira Iozzi et M. Christian de Castellane. Les couches d’enduit ont été stabilisées et les motifs décoratifs ont retrouvé des couleurs.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Dirix Alain, *La maison Bacot & Cie*, Mars 2005, Les Cahiers de l’Urbanisme n°53, Ministère de la Région wallonne / Mardaga, pp.64-65
-Charlier Sébastien, 2006, *La Maison Bacot restaurée – La reconnaissance de Clément Pirnay*, Les Nouvelles du Patrimoine n°112, Association des Amis de l’UNESCO, Bruxelles, pp.39-41



Sgraffites A

• Emplacement et forme : six panneaux rectangulaires situés au sommet de chaque travée.
• Motifs : corbeille en osier garnie de pêches (et de dattes pour les fruits en grappe ?), présentés avec leurs feuilles
• Couleurs : fruits en dégradé de jaune / rouge, feuilles vertes, panier brun / rouge et fond bleu.
• Etat : les panneaux apparaissent dans leur état restauré. La mise en couleur des contours et motifs permet une lecture optimale.



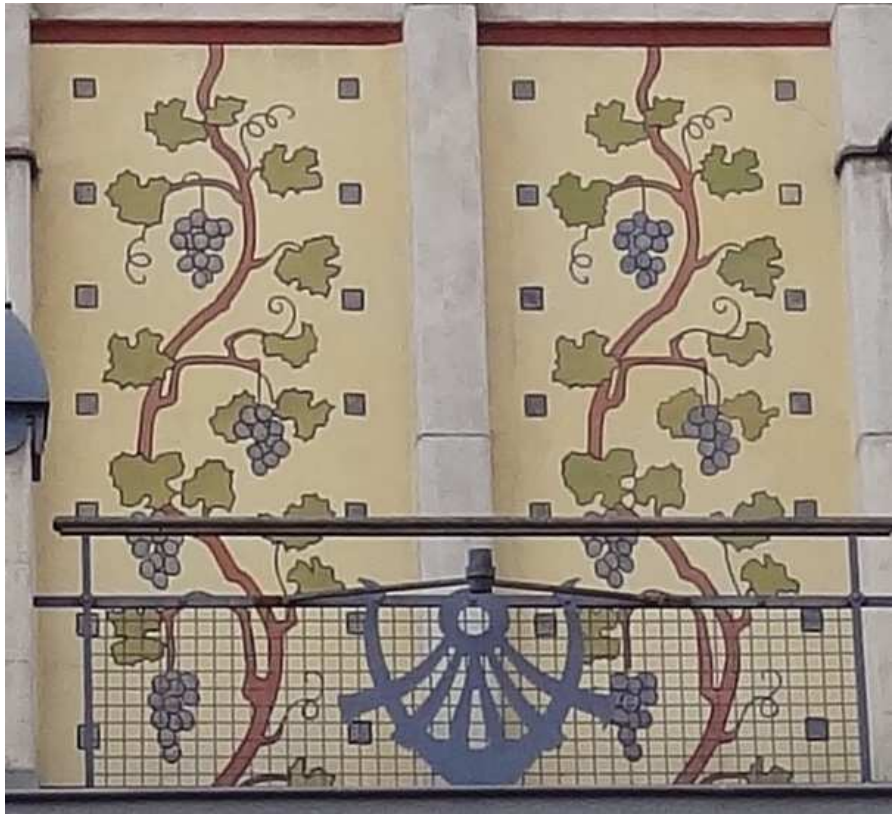
Sgraffites B

• Emplacement et forme : motif répété dans quatre panneaux rectangulaires autour des fenêtres du 3e étage, dans les définis par les montants en bétons
• Motifs : branches de vignes portant feuilles et grappes de raisins. Le motif n'est que la partie sommitale des pampres de vignes qui se déploient sur trois niveaux au départ des pots du rez-de-chaussée. Les rameaux dessinent des lignes tortueuses, mais c'est exactement le même motif qui se répète dans chaque travée. La bordure de chaque panneau est par ailleurs ponctuée de petits carrés, qui forment une sorte de grappe stylisée pour combler l'espace vacant dans la partie supérieure.
• Couleurs : raisins et carrés en bleu/mauve, feuilles vertes, rameaux brun / rouge et fond jaune.
• Etat : état issu de la restauration des années 2000. Les surfaces colorées et la couleur noire des incisions (contour des motifs) permettent une lecture optimale.



Sgraffites C

• Emplacement et forme : motif répété dans quatre panneaux rectangulaires autour des fenêtres du 2e étage, entre les montants en bétons.
• Motifs : partie centrale des pampres de vignes.
• Couleurs : idem.
• Etat : idem.



Sgraffites D

• Emplacement et forme : motif répété dans deux panneaux, de part et d'autre de l'oriel du 1er étage.
• Motifs : base des pampres de vignes, qui émergent de pots de style antique.
• Couleurs : idem. Les pots sont bleus, ponctués de points rouges.
• Etat : idem.



La façade avant restauration



© M. Walczynski

Rue de Chestret n°20

• Style : éclectique, avec des éléments Art nouveau
• Artiste concepteur des sgraffites : par recoupement stylistique avec d'autres de ses réalisations, ces sgraffites peuvent être attribués avec certitude à Cauchie. Certains motifs sont récurrents dans son œuvre : roses blanches stylisées, médaillon avec profil féminin, serre-tête dans les cheveux, petites flèches blanches…



Sgraffites A et B

• Emplacement et forme : dans le tympan qui encadre la fenêtre du 3e étage de la travée principale. Chaque panneau a la forme d'un quart de cercle.
• Motifs : les motifs de chaque panneaux sont identiques, placés de manière symétrique par rapport à l'axe de la travée principale. Difficile à distinguer, les motifs reprennent des roses, feuilles et entrelacs stylisés.
• Couleurs : les couleurs d'origine sont complètement altérées : tout apparaît dans la même nuance 'sable'. La couleur sombre des incisions ne se repère qu'à quelques endroits, notamment sous l'arc de briques.
• Etat : à quelques petites lacunes près, les couches d'enduit semblent entières.





Sgraffite C

• Emplacement et forme : rectangle au-dessus de la fenêtre du 2e étage de la travée de gauche, sous la corniche.
• Motifs : des fleurs et feuilles stylisées se déploient en guirlande au départ d'un bouquet central. L'ensemble est supporté par des lignes en coup de fouet et déborde de l'encadrement rectangulaire.
• Couleurs : comme pour les sgraffites du tympan, les couleurs d'origine sont complètement altérées. La couleur des incisions semble avoir un peu mieux résisté, ce qui rend la lecture plus aisée.
• Etat : les couches d'enduits semblent entières.



Sgraffite D

• Emplacement et forme : rectangle dans une allège sous la fenêtre du 2e étage de la travée de gauche.
• Motifs : un médaillon central comporte un visage féminin vu de profil. La chevelure ‘1900’ dessine des formes de vagues typiquement Art nouveau. Elle porte un bandeau. De part et d’autre du médaillon, on relève des motifs de fleurs stylisées (roses ?), accompagnés d’autres motifs plus abstraits : lignes brisées, volutes, portant des flèches (une des ‘signatures’ de l’artiste Cauchie). L’ensemble est souligné par un encadrement brisé au niveau du médaillon.
• Couleurs : les couleurs d’origine sont identifiables : rouge/ocre pour l’encadrement, orangé pour la chevelure et le fond, vert pour les lignes, blanc pour les pétales et jaune/doré pour le fond du médaillon.
• Etat : l’enduit semble intact, mais des encrassements noirâtres entachent certaines zones de la partie supérieure.



Sgraffite E

• Emplacement et forme : rectangle dans une allège sous la fenêtre du 1er étage de la travée de gauche.
• Motifs : similaires à ceux du sgraffite C, en plus ramassé : des fleurs et feuilles stylisés (roses ?) se déploient en guirlande au départ d’un bouquet central. L’ensemble est supporté par des lignes en coup de fouet et se détache sur un encadrement rectangulaire.
• Couleurs : comme sur le sgraffite D, les couleurs sont plus facilement identifiables : rouge, jaune, vert, blanc.
• Etat : l’enduit semble intact, mais des encrassements noirâtres entachent certaines zones, en particulier dans de la partie supérieure (dépôts accumulés dans le renfoncement entre les briques et la couche picturale ?).



Rue de l'Enclos n°13

• Architecte : Victor Rogister (1874-1955)
• Année de construction : 1897 (indication sur sgraffite)
• Style : éclectique
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffite A

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire sous la corniche, au-dessus de la travée de gauche (entrée).
• Motifs : un angelot, vu de dos au trois quart, est appuyé d'une main sur un cadre horizontal et agite de l'autre une banderole-phylactère avec l'inscription 'IN TENUI LABOR' (première partie du proverbe latin 'in tenui labor, at tenuis non gloria', qui peut se traduire par ', le travail est d'un contenu modeste, pas sa réputation'. Outre le millésime 1897, la partie inférieure du panneau comporte deux fleurs stylisées à six pétales.
• Couleurs : trois couleurs ornent le sgraffite : bleu (fond), jaune-beige (chevelure, boutons de fleurs, inscriptions) et blanc.
• Etat : les couches d'enduit sont en bon état. Nous relevons seulement un peu d'encrassement dans les angles supérieurs.



Sgraffite B

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire sous la corniche, au-dessus de la travée de principale de droite.
• Motifs : la scène représente un personnage féminin féerique avec des ailes de papillons dans le dos et des fleurs dans les cheveux en train de jouer d'un instrument à corde. Enrobé d'un morceau de tissu, il est assis sur une pelouse. Deux colombes et un phylactère voltigent dans le ciel duquel se détachent également deux nuages.
• Couleurs : les couleurs sont les mêmes que pour le panneau A : beige, bleu et blanc.
• Etat : les couches d'enduit sont en bon état. Nous relevons également un peu d'encrassement dans la partie supérieure.

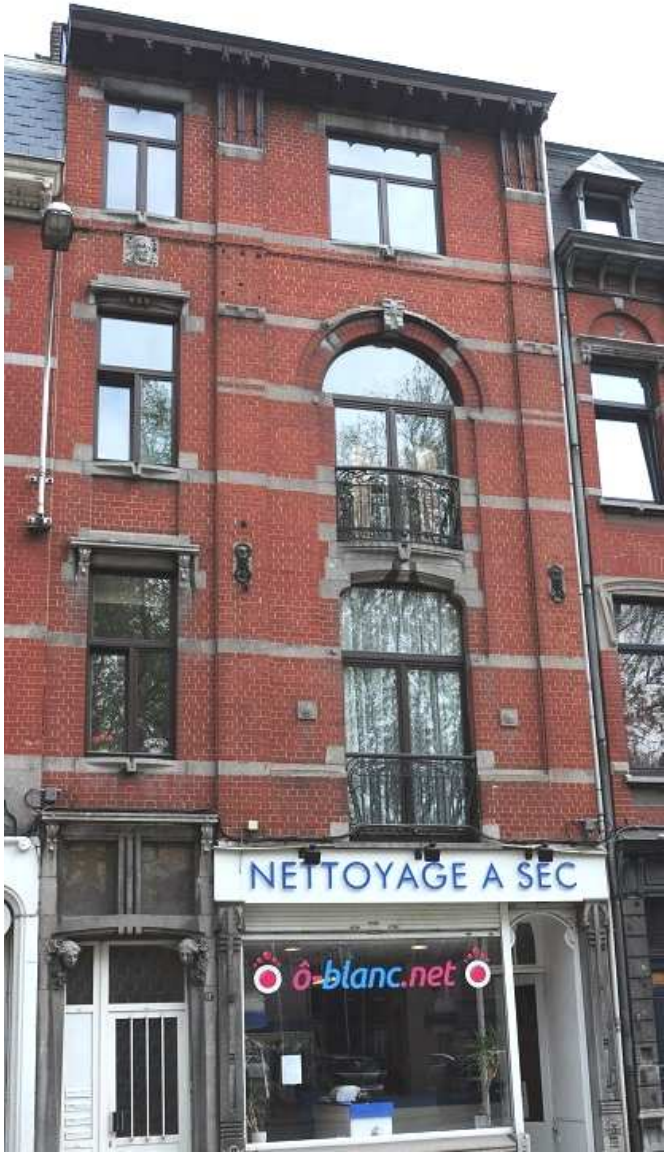


Rue Ernest de Bavière n°17 – Imprimerie Lambotte

• Style : Art nouveau
• Architecte : Maurice Devignée
• Commanditaire : imprimeur Arthur Lambotte
• Année de construction : 1907
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Charlier Sébastien, 2000, *L'architecture Art nouveau à Liège*, mémoire de licence de l'Université de Liège

• Autres références :
-Ville de Liège, Service des Archives, Archives des permis d'urbanisme, dossier n°B9214



Sgraffites A et B

• Emplacement et forme : deux rectangles au-dessus de la porte d'entrée, séparés par un montant en pierre calcaire rainuré.
• Motifs : même s'ils semblent figurer la même scène, les deux panneaux peuvent être lus séparément. Ils représentent deux époques différentes de l'histoire de l'imprimerie. A gauche, un ouvrier androgyne tourne une presse manuelle qui pivote autour d'une grande vis. Il porte un bonnet, une chemise, des manchons et un tablier noué à la taille. Un tampon encreur est posé sur une table à l'avant-plan. A droite, un ouvrier moustachu portant un grand tablier de travail tient en main une feuille de papier vierge. D'autres feuilles sont suspendues à l'arrière-plan. Le personnage se tient devant les éléments d'une presse métallique, qui n'a plus besoin de la force humaine pour fonctionner. Lus ainsi, les deux panneaux pourraient symboliser l'évolution des techniques de fabrication dans l'imprimerie.
• Couleurs : les couleurs d'origine en partie reconnaissables, même si les nuances sont estompées par les salissures.
• Etat : les couches d'enduit semblent complètes. De légères fissures peuvent être observées sur le panneau de gauche.

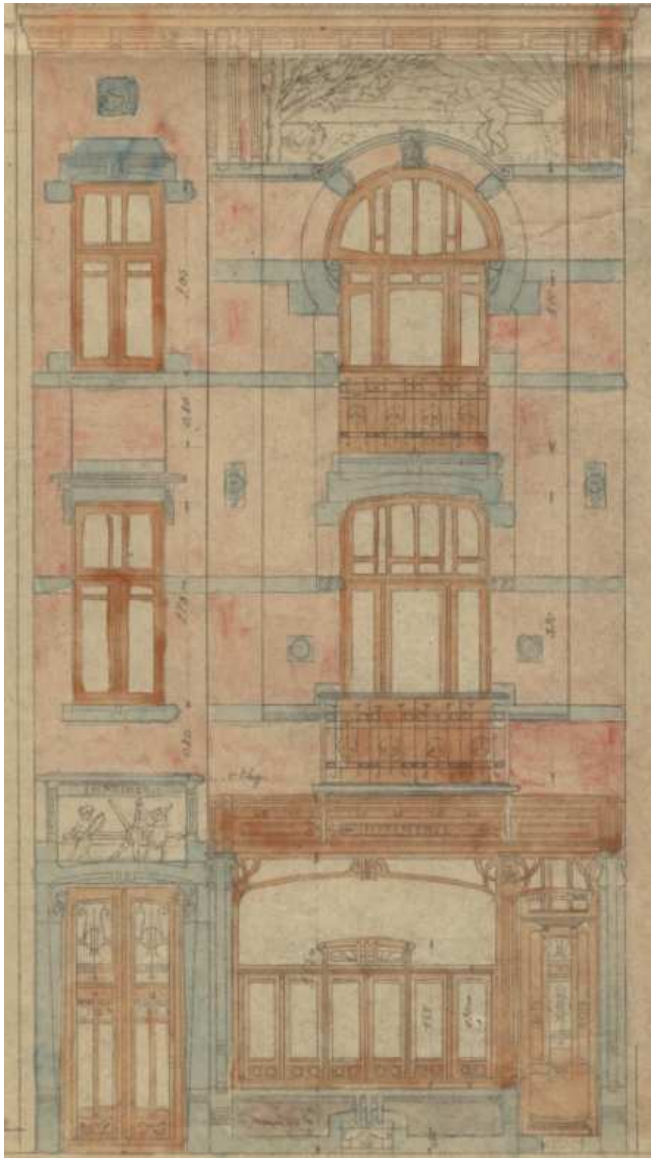




Le dossier du permis conservé au Service des Archives de la Ville de Liège comporte un dessin de la façade. Nous y observons un projet de sgraffite dans le panneau au-dessus de la porte de gauche : si la représentation d'une presse d'imprimerie y est déjà esquissée, nous pouvons aussi constater que le motif ne correspond pas au dessin en deux parties qui sera finalement réalisé.
Il apparaît par ailleurs qu'un second sgraffite était prévu au niveau du couronnement de la façade. L'esquisse montre une scène paysagère, avec arbres, coq, Cupidon tirant une flèche et soleil couchant. Il n'a pas été réalisé ou a été vite remplacé, du fait de l'ajout d'un étage supplémentaire par rapport au projet initial.







© Archives de la Ville de Liège

Rue Ernest de Bavière n°18

• Style : éléments Art nouveau
• Année de construction : 1905
• Bien repris à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie, dans le cadre d'un ensemble urbanistique

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffite

• Emplacement et forme : tympan entre le linteau du deuxième étage de la travée principale de droite et arc en brique courbe.
• Motifs : le millésime ‘ANNO 1905’ occupe le centre du panneau. Il est entouré d’un cadre sur lequel sont accrochés des rameaux avec feuilles et fleurs d’églantier.
• Couleurs : les couleurs d’origine ne sont plus identifiables.
• Etat : les couches d’enduit semblent complètes. De légères fissures peuvent être observées sur le panneau de gauche.





Rue Etienne Soubre n°26

• Style : éclectique
• Bien repris à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie, dans le cadre d'un ensemble urbanistique

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffite

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire à la base de l'oriel de brique au-dessus de la porte d'entrée.
• Motifs : le centre de la composition représente un visage féminin finement dessiné, qui regarde le spectateur en face d'un regard las. Sa chevelure est en partie retenue en chignon par des fleurs (pivoines ?), mais des mèches se détachent pour tomber de manière libre de part et d'autre du visage. L'oreille dégagée est ornée d'une boucle en forme de pendentif triangulaire. Placé de profil, son buste présente des épaules couvertes d'un vêtement. L'espace compris entre le médaillon circulaire central et l'encadrement rectangulaire du pourtour est décoré par des rinceaux de feuilles et fleurs de la famille des chardons (cardère ou 'cabaret des oiseaux' ?), dont les lignes dessinent des motifs très dynamiques. Cette végétation déborde du cadre et du médaillon, ce qui accentue l'impression de dynamisme et de relief.
• Couleurs : les couleurs d'origine sont délavées. Nous décelons néanmoins une couleur plus claire pour le cadre et le contour du médaillon. Le contraste des couleurs est plus altéré dans la partie inférieure du panneau, érodé. Les incisions apparaissent en rouge (couleur des deux couches de mortiers ?).
• Etat : les couches d'enduit semblent complètes, le bord inférieur étant peut-être légèrement érodé.



Rue Etienne Soubre n°29

• Style : Art nouveau
• Architecte : J. (Joseph ?) Crahay
• Commanditaire : non connu
• Bien repris à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie dans le cadre d'un ensemble urbanistique et pointé individuellement comme méritant protection.

• Le sgraffite a été restauré en août 2008, à l'occasion du rafraîchissement de l'ensemble de la façade. Les travaux ont été exécutés par la M. Geoffrey Calcagnini, qui a aussi restauré le sgraffite. (Les pigments proviennent de la société BEAL à Fernelmont.)

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffite

• Emplacement et forme : large bandeau rectangulaire couronnant la façade.
• Motifs : le panneau représente un paysage champêtre. A l'avant-plan, un jardinier avec un chapeau à large bord porte un râteau sur son épaule. Il se détache sur un fond de paysage campagnard où se distinguent des bosquets d'arbre. Aux extrémités gauche et droite, la scène est encadrée par des branches de marronniers.
• Couleurs : les couleurs composent un camaïeu de teintes automnales : vert, brun, beige, jaune… La carnation de la figure apparaît rosée.
• Etat : le sgraffite était peu altéré avant sa restauration, qui a principalement consisté à vivifier les couleurs.

Le panneau dans son entièreté



Vue rapprochée de la partie droite



Le sgraffite avant la restauration de l’été 2008



© M. Pierre Demoitié

Rue de Fétinne n°112

• Style : éclectique
• Année de construction : 1897 ?

• Cette façade et son sgraffite font partie d'une série de six façades conçues sur le même canevas. Le n°112 constitue le miroir de sa maison jumelle du n°114.



Sgraffite

• Emplacement et forme : rectangle dans l'allège sous la fenêtre du premier étage, au-dessus de la porte d'entrée.
• Motifs : le tableau représente une plante de la famille de la cucurbitacée, reconnaissable à la courge centrale entourée d'une vrille, aux lianes rampantes, aux fleurs à cinq pétales diaphanes et à la forme des feuilles nervurées. La végétation envahit tout le panneau et déborde même du cadre dessiné sur son pourtour, créant un effet de relief et de dynamisme.
• Couleurs : les couleurs d'origine sont complètement estompées.
• Etat : la couleur noire des incisions permet de lire le tableau. La couche d'enduit extérieure a été érodée en bordure de certaines de ces incisions, en particulier dans la partie supérieure droite du panneau.



Rue de Fétinne n°114

• Style : éclectique

• Cette façade et son sgraffite font partie d'une série de six façades conçues sur le même canevas dans la rue de Fétinne. Le n°114 constitue le miroir de sa maison jumelle du n°112.



Sgraffite

• Emplacement et forme : rectangle dans l'allège sous la fenêtre du premier étage, au-dessus de la porte d'entrée.
• Motifs : le tableau représente probablement des fleurs et feuilles de clématite (les éléments d'identification sont la forme des feuilles et des pétales, le dessin des étamines sur ces dernières et la fleur en forme de cloche à droite). La végétation envahit tout le panneau et déborde même du cadre dessiné sur son pourtour, créant un effet de relief et de dynamisme.
• Couleurs : les couleurs d'origine ont disparu. Il est possible que le panneau ait fait l'objet d'un surpeint en blanc.
• Etat : la couche d'enduit supérieure a disparu en quelques zones très ponctuelles. Le bord supérieur est encrassé.



Rue de Fétinne n°156

• Style : éclectique
• Année de construction : 1898

• Cette façade et son sgraffite font partie d'une série de six façades conçues sur le même canevas dans la rue de Fétinne. Le n°156 s'inscrit dans un ensemble de quatre façades mitoyennes décorées avec la même composition de sgraffites. Les deux panneaux qui couronnaient la façade n'existent plus : leur emplacement a été repeint dans une couleur ocre uniforme.



Sgraffite

• Emplacement et forme : rectangle dans l'allège sous la fenêtre du premier étage, au-dessus de la porte d'entrée.
• Motifs : le tableau représente des coquelicots ou des pavots (famille des papavéracées), avec tiges et feuilles. Différents stades de développement sont représentés : bouton, fleur, fruit (capsule). Le motif déborde du cadre dessiné sur son pourtour, qui adopte une forme incurvée dans la partie inférieure.
• Couleurs : les couleurs d'origine sont fortement délavées, mais des traces de rouge peuvent être distinguées au niveau des pétales.
• Etat : la couche d'enduit supérieure apparaît bien conservée. Une légère érosion semble avoir émoussé le bord des incisions dans la partie inférieure.



Rue de Fétinne n°158

• Style : éclectique
• Année de construction : 1898

• Cette façade et son sgraffite font partie d'une série de six façades conçues sur le même canevas dans la rue de Fétinne. Le n°158 s'inscrit dans un ensemble de quatre façades mitoyennes décorées avec la même composition de sgraffites. Les deux panneaux qui couronnaient la façade n'existent plus : leur emplacement a été repeint dans une couleur beige uniforme.



Sgraffite

• Emplacement et forme : allège rectangulaire au-dessus de la porte d'entrée.
• Motifs : le tableau représente des fleurs d'iris, avec tiges et longues feuilles caractéristiques. Comme pour les panneaux similaires des autres façades de la rue, la végétation déborde du cadre dessiné sur son pourtour, qui adopte ici une forme incurvée dans la partie supérieure (l'abondance des tiges et feuilles le rend plus difficilement perceptible).
• Couleurs : les couleurs d'origine sont fortement délavées, mais des traces de rouge peuvent être distinguées au niveau des pétales.
• Etat : la couche d'enduit supérieure apparaît bien conservée. Les bords des incisions sont légèrement érodés dans la partie inférieure et en quelques points de fragilité.



Rue de Fétinne n°160

• Style : éclectique

• Cette façade et son sgraffite font partie d'une série de six façades conçues sur le même canevas dans la rue de Fétinne. Le n°160 s'inscrit dans un ensemble de quatre façades mitoyennes décorées avec la même composition de sgraffites. Les frises de sgraffite couronnant la façade sont conservées.



Sgraffites A et B

• Emplacement et forme : deux rectangles au sommet de la façade : le grand rectangle couronne la travée principale, tandis que le petit rectangle couronne les travées des portes d'entrée des deux façades jumelées (il s'étend donc sur deux façades).
• Motifs : les panneaux forment des frises où se répète le même motif de bouquet à trois fleurs. Fleurs, boutons et feuilles sont stylisés et ne semblent pas désigner une plante précise. L'effet de frise est accentué par l'effet 'bandeau' résultant de la largeur plus grande pour l'incision de la bordure, qui suit les contours des fleurs et feuilles qui en débordent.
• Couleurs : si les panneaux étaient colorés à l'origine, ces couleurs ont disparu.
• Etat : les couches d'enduit semblent bien conservées. Les taches noires semblent correspondre à des encrassements.





Sgraffite C

• Emplacement et forme : rectangle dans l'allège sous la fenêtre du premier étage, au-dessus de la porte d'entrée.
• Motifs : le tableau représente des hortensias. Comme pour les panneaux similaires des autres façades de la rue, la végétation déborde du cadre dessiné sur son pourtour, dont la partie supérieure adopte une forme incurvée en fer à cheval.
• Couleurs : les couleurs d'origine sont fortement délavées et ne peuvent plus être distinguées. Les taches noires correspondent à des encrassements.
• Etat : la couche d'enduit supérieure apparaît bien conservée. Les bords des incisions sont légèrement érodés en quelques points de fragilité.



Rue de Fétinne n°162

• Style : éclectique

• Cette façade et son sgraffite font partie d'une série de six façades conçues sur le même canevas dans la rue de Fétinne. Le n°162 s'inscrit dans un ensemble de quatre façades mitoyennes décorées avec la même composition de sgraffites. Les frises de sgraffite couronnant la façade sont conservées.



Sgraffites A et B (identiques à ceux de la façade du n°160)

• Emplacement et forme : deux rectangles au sommet de la façade : le grand rectangle couronne la travée principale, tandis que le petit rectangle couronne les travées des portes d'entrée des deux façades jumelées (il s'étend donc sur deux façades).
• Motifs : les panneaux forment des frises où se répète le même motif de bouquet à trois fleurs. Fleurs, boutons et feuilles sont stylisés et ne désignent pas une plante précise. L'effet de frise est accentué par le caractère de 'bandeau' résultant de la plus grande de l'incision de la bordure, qui suit les contours des fleurs et feuilles qui en débordent.
• Couleurs : si les panneaux étaient colorés à l'origine, ces couleurs ont disparu.
• Etat : les couches d'enduit semblent bien conservées. Les taches noires correspondent à des encrassements.





Sgraffite C

• Emplacement et forme : rectangle dans l'allège sous la fenêtre du premier étage, au-dessus de la porte d'entrée.
• Motifs : le tableau représente des fleurs de tournesols, avec tiges et feuilles. Comme pour les panneaux similaires des autres façades de la rue, la végétation déborde du cadre dessiné sur son pourtour, dont la forme est ici rectangulaire.
• Couleurs : les couleurs d'origine sont fortement délavées et ne peuvent plus être distinguées. Les taches noires correspondent probablement à des encrassements.
• Etat : la couche d'enduit supérieure apparaît bien conservée. Les bords des incisions sont légèrement érodés en quelques points de fragilité.



Rue du Général de Gaulle n°246 (Bressoux)

• Style : Art nouveau
• Année de construction : 1908
• Commanditaire : A. Sauvage-Vercour ? (propriétaire en 1910 d’après un dossier d’archive des permis d’urbanisme)



Sgraffite

• Emplacement et forme : tympan circulaire au-dessus du linteau en pierre calcaire des fenêtres du premier étage de la travée principale de droite. La partie supérieure est délimitée par un arc de brique.
• Motifs : le panneau est décoré avec l'inscription : 'ANNO 1908'. Des entrelacs comblent l'espace laissé vacant sur la droite.
• Couleurs : les inscriptions se détachent par leur peinture rouge du fond beige. Tous les dessins semblent formés sur la couche de l'enduit de fond.
• Etat : la couche d'enduit superficielle est encrassée dans sa partie supérieure. Elle est fendillée à divers endroits, mais semble complète.



Rue Grandgagnage N°16-18 – Armurerie Sévart (ateliers)

• Style : éclectique et Art nouveau
• Architecte : Maurice Devignée (1882-1969)
• Commanditaire : Frères et sœurs Sévart
• Année de construction : 1905
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie, avec mention comme bien méritant protection

• Le Sgraffite a été restauré vers 2004 par Mme Elvira Iozzi et M. Christian de Castellane, lors de la rénovation du bâtiment.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Schiepers Gilbert, 2013, *Les armuriers liégeois au siècle d'or (1814-1914) à bicyclette*, travail de fin d'études pour la formation de Guide touristique, IFAPME, Liège



Sgraffite

• Emplacement et forme : rectangle délimité par un cadre en pierre, au-dessus de la porte d'entrée.
• Motifs : le tableau représente une scène élaborée. Un européen moustachu habillé avec un casque colonial et des vêtements blancs est en train de faire la promotion d'un fusil à un africain coiffé d'un turban et habillé d'une longue tunique. Les deux personnages se trouvent sur une plage, à proximité de palmiers. Un navire ancré à proximité. Trois personnages assis sur un canot rejoignent la plage où a déjà débarqué le marchand. L'arme a été sortie d'une caisse portant l'inscription 'Lambert SEVART – FA (fabricant) d'armes. L'étiquette 'exportation' se détache de la scène dans une autre couleur.
• Couleurs : les couleurs d'origine ont été rafraîchies par la restauration : bleu ciel, bleu profond de la mer, variétés de bruns pour les composants du navire, les cheveux et les carnations, vert des palmiers, jaune de la plage, blanc des vêtements et du canon de fusil…
• Etat : la restauration a restitué l'entièreté des couches d'enduits et de la polychromie.



Le panneau avant la restauration de 2004. Quelques lacunes marquaient le mortier, notamment au niveau de l’enseigne, du canot et de la moustache. Les couleurs d’origine étaient aussi particulièrement estompées.



© Christian de Castellane - http://www.cdecastellane.be

Rue Grétry n°143

• Style : éclectique
• Nom de l’architecte : Paul Tomleur (façade signée)



Sgraffite

• Emplacement et forme : rectangle dans panneau encadré de pierre bleue au-dessus de la fenêtre du deuxième étage de la travée de droite.
• Motifs : le panneau représente un visage féminin, les yeux fermés. Le front couvert de mèches, maintenues en place par un bandeau couvert de feuilles et de fruits. Des ailes semblent émerger à l'arrière de la coiffe. Dans la partie inférieure, le visage se détache d'un amoncellement de fruits, feuilles et fleurs qui débordent du panneau. La confusion et le surpeint rendent l'identification des motifs difficile. Il s'agit peut-être d'une représentation allégorique de l'abondance.
• Couleurs : les couleurs d'origine ne sont pas lisibles, l'ensemble ayant été repeint d'une couche blanche uniforme.
• Etat : les couches d'enduits apparaissent complètes.



Rue Henri Maus n°56

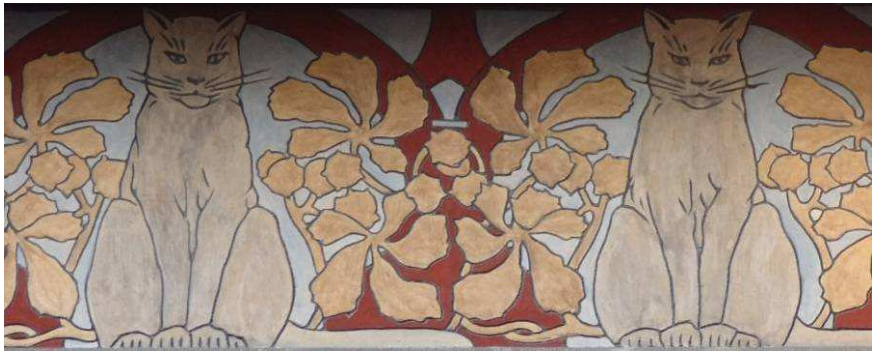
• Style : Art nouveau
• Architecte : architecte Victor Rogister
• Commanditaire : Gaston Joachims (coiffeur)
• Année de construction : 1903
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie

• Le bâtiment a été conçu pour abriter un magasin : à l'origine, dans la grande baie de la travée de droite du rez-de-chaussée intégrait une porte.
• La frise de sgraffite a été restaurée pendant l'été 2013 par Mme Elvira Iozzi.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Charlier Sébastien, 2000, *L'architecture Art nouveau à Liège*, mémoire de licence de l'Université de Liège



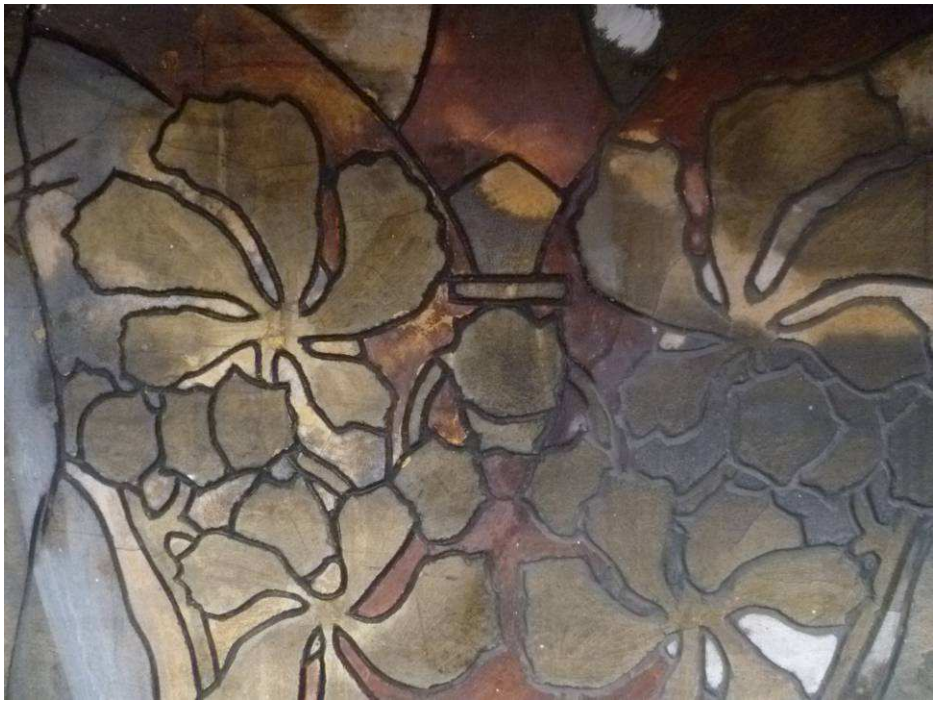
Sgraffite

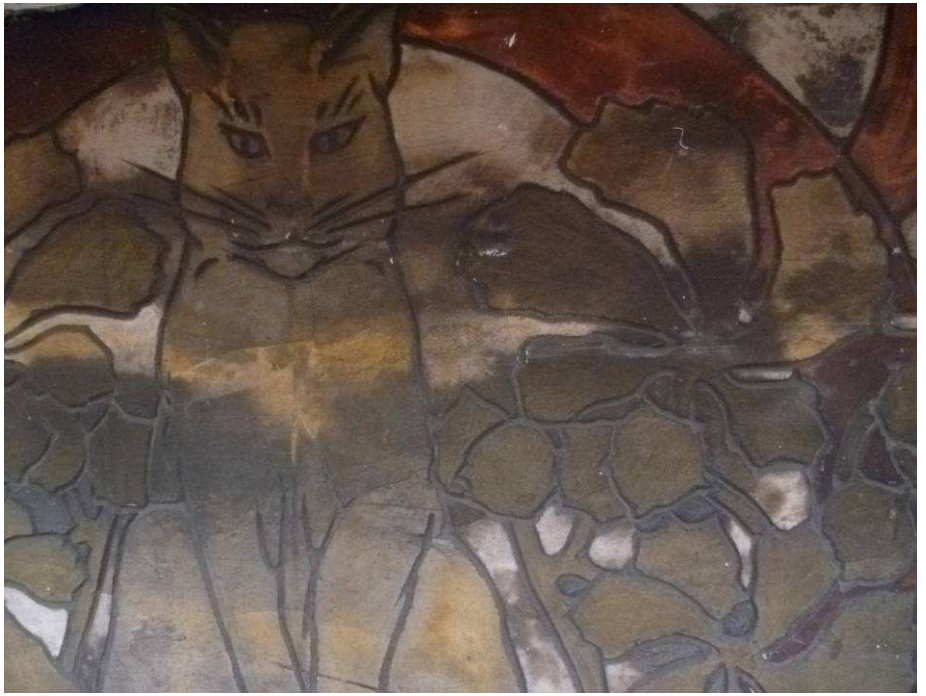


• Emplacement et forme : bandeau rectangulaire couronnant la tracée principale de droite, sous la corniche.
• Motifs : le panneau constitue une frise où se répète cinq fois le même motif : un chat accroupi est encadré par des rameaux de marronnier stylisés avec feuilles et bogues. Ces motifs se détachent sur fond d'une structure dessinant des arcades.
• Couleurs : les teintes ont retrouvé leur vigueur avec la restauration : bleu pour le fond, rouge pour les arcades, brun avec effet doré pour les feuilles, gris pour le pelage du chat.
• Etat : la couche d'enduit est entièrement conservée.



Etat avant restauration





© Elvira Iozzi - Société ICONOS







© Elvira Iozzi - Société ICONOS

Rue de Hesbaye n°205

• Style : éclectique
• Architecte : Henri Joassart (1882-1940)



Sgraffite A

• Emplacement et forme : tympan semi-circulaire au-dessus de la fenêtre du premier étage de la travée centrale, entre le linteau en pierre et un arc en brique.
• Motifs : rameaux avec feuilles et bogues de marronniers.
• Couleurs : les motifs apparaissent en jaune et brun-ocre, sur un fond plus foncé.
• Etat : le panneau est en très mauvais état. L'enduit superficiel s'est détaché sur toute la moitié gauche et le panneau est en plus 'rongé' sur sa bordure inférieure.



Sgraffite B

• Emplacement et forme : tympan semi-circulaire au-dessus de la fenêtre du premier étage de la travée de droite, entre le linteau en pierre et un arc en brique.
• Motifs : rameaux avec feuilles de marronniers.
• Couleurs : jaune et brun-ocre pour les motifs.
• Etat : le panneau est tout aussi altéré : la couche d'enduit superficielle est tombée sur plus de la moitié de la surface.



Sgraffite C

• Emplacement et forme : rectangle dans l'allège entre les fenêtres du rez-de-chaussée et du premier étage de la travée centrale.
• Motifs : le panneau est décoré de motifs végétaux, difficilement identifiables vu leur état d'altération (tiges et feuilles).
• Couleurs : mêmes teintes brun-ocre et jaune que pour les autres panneaux.
• Etat : le panneau est abîmé : la couche d'enduit superficielle est en train de se décoller.

Sgraffite D

• Emplacement et forme : rectangle dans l'allège entre les fenêtres du rez-de-chaussée et du premier étage de la travée de droite.
• Motifs : le panneau semble décoré des mêmes motifs végétaux que le panneau B.
• Couleurs : mêmes couleurs brun-ocre et jaune que pour les autres panneaux.
• Etat : le panneau est très abîmé : la couche d'enduit superficielle est presque entièrement tombée.





Rue de Hesbaye n°207

• Style : éclectique
• Architecte : Henri Joassart (1882-1940)

Le bâtiment du n°207 a été conçu par le même architecte que le n°205. Les deux constructions ont probablement été conçues en même temps. Ils présentent une forte parenté stylistique, à la fois dans le dessin de la façade et dans le motif des sgraffites.



Sgraffite A

• Emplacement et forme : rectangle sous la corniche au sommet de la travée de gauche.
• Motifs : le panneau est décoré de feuilles de marronniers vues sous différents angles.
• Couleurs : les rameaux et les feuilles apparaissent en beige et rouge.
• Etat : le panneau est très abîmé : la couche d'enduit superficielle est tombée sur toute la moitié inférieure.



Sgraffite B

• Emplacement et forme : rectangle sous la corniche au sommet de la travée principale de droite.
• Motifs : le panneau étant fortement détérioré, sa lecture est difficile : des feuilles et des rameaux peuvent être distingués.
• Couleurs : mêmes couleurs brun-orange et jaune que pour le sgraffite A.
• Etat : le panneau est très abîmé : la couche d'enduit superficielle est presque entièrement tombée.



Rue Hocheporte n°88

• Style : maison de style traditionnel mosan du 17e siècle, surhaussée d'un étage en style Art nouveau au début du 20e siècle.
• Architecte : Joseph Nusbaum (1876-1950)
• Commanditaire : A. Giboreau
• Année de construction (extension/ transformation) : 1904
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffites

• Emplacement et forme : frise qui décore toute la hauteur de la surélévation du début du 20e siècle, avec des panneaux rectangulaires dressés qui alternent avec les fenêtres de même taille.
• Motifs : le même motif se répète dans chaque panneau : trois fleurs stylisées émergent sur des tiges au départ de l'axe central. Elles sont entourées d'un jeu de lignes en coup de fouet qui remplissent le cadre. L'ensemble forme un dessin symétrique autour d'un axe vertical central.
• Couleurs : les couleurs d'origine ne sont plus perceptibles. Motifs et incisions sont couverts d'une couche de peinture blanc cassé qui tend à masquer les motifs et à les faire passer inaperçus depuis la rue.
• Etat : le dessin est encore repérable, car les couches d'enduit sont restées en place.





Rue Hullos n°101

• Style : éclectique, éléments de style néo-renaissance
• Façade reprise dans un ensemble urbanistique à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffites A et B

• Emplacement et forme : panneaux rectangulaires entourés de pierre de taille au-dessus des fenêtres du deuxième étage de la travée principale de gauche.
• Motifs : chaque panneau représente une guirlande de feuilles, de fruits et de fleurs suspendue en son centre et à ses deux extrémités à des anneaux circulaires par des nœuds / rubans dessinant des phylactères. Ces rubans sont enroulés autour d'un motif en candélabre retourné, leur autre extrémité voltigeant pour combler les espaces vacants dans le bas et le haut de la composition. Ces motifs sont en adéquation avec le style éclectique de la façade.
• Couleurs : les panneaux apparaissent bicolores : jaune sable pour la couche superficielle, noir pour les traits de contour de la couche de fond. S'il y avait d'autres teintes à l'origine, elles ont été délavées.
• Etat : les panneaux apparaissent encrassés de dépôts noirâtres, mais le dessin est encore clairement repérable, car les couches d'enduit sont restées en place.



Sgraffite C

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire entouré de pierre de taille au-dessus de la fenêtre du deuxième étage de la travée de droite.
• Motifs : dans une proportion plus ramassée, le motif est similaire à celui des panneaux A et B. La guirlande n'est ici suspendue qu'à ces deux extrémités.
• Couleurs : mêmes couleurs jaune-beige pour la couche superficielle et noir pour les traits de contour de la couche de fond.
• Etat : sous l'encrassement de la partie supérieure, la couche d'enduit apparaît intacte.



Sgraffite E

• Emplacement et forme : tympan au-dessus du linteau de la fenêtre du premier étage de la travée de droite.
• Motifs : le panneau représente en son centre deux 'monstres' grotesques à la gueule peut-être inspirée d'une tête de lion et au corps reptilien. Leurs queues se croisent au pied d'une vasque surélevée formant une corbeille d'où débordent des fruits (poires, agrumes ?). Ce motif évoque la représentation des 'grotesques' dans la Renaissance.
• Couleurs : même couleurs jaune-beige et noire que pour les autres panneaux.
• Etat : les couches d'enduit semblent intactes. Quelques zones sont encrassées d'une pellicule noirâtre.



Sgraffite D

• Emplacement et forme : tympan au-dessus du linteau de la fenêtre du premier étage de la travée principale de gauche.
• Motifs : sur le même thème que le sgraffite E, le panneau représente en son centre deux ‘monstres’ grotesques dont les queues se croisent dans un anneau central, sous un bouquet avec feuilles et fruits (artichaut ou fleur de chardon au centre ?). Aux extrémités, les rinceaux pourraient correspondre à des cornes d’abondance stylisées, desquelles émergent un fruit et des feuilles. Des volutes et feuilles stylisées comblent l’espace vacant aux extrémités. Tous ces éléments (monstres grotesques, rinceaux, cornes d’abondances, feuilles stylisées…) évoquent également des motifs décoratifs de l’époque de la Renaissance.
• Couleurs : mêmes couleurs jaune-beige et noire que pour les autres panneaux.
• Etat : les couches d’enduit semblent intactes. Quelques zones sont encrassées d’une pellicule noirâtre.



Rue du Jardin botanique n°39

• Style : Art nouveau
• Architecte : Victor Rogister (1874-1955)
• Commanditaire : J. Alexandre (artiste peintre)
• Année de construction : 1903
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie, pointée comme bien méritant protection

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Lenaers Josée-Anne, 2009, *L'architecture Art nouveau à Liège, sur les pas de Paul-Dieudonné Jaspar et Victor Rogister Maître et Elève*, travail de fin d'étude de la section de guide touristique, IFAPME, Liège



Sgraffites A

• Emplacement et forme : frise au niveau de la corniche, avec des panneaux rectangulaires séparés par des modillons-consoles.
• Motifs : les différents panneaux représentent des mouettes en vol. Trois à quatre oiseaux sont représentés par panneaux, avec des tailles différentes pour créer une impression de profondeur de champ.
• Couleurs : les couleurs d'origine sont en partie altérées, mais le blanc des volatiles peut être distingué du bleu du ciel.
• Etat : si la disparition de la couche de couleur complique la lecture en certains endroits, les couches d'enduit semblent bien conservées.



Sgraffites A - Détail



Sgraffite B

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire vertical incisé au centre de la façade, entre les deux travées et entre le premier et le deuxième étage.
• Motifs : le panneau représente une jeune femme placée en pied de trois-quarts, allégorie de la peinture. Ses longs cheveux retenus par une sorte de bandeau ondoient sur ses épaules. Elle est habillée d'une ample tunique bouffante qui descend jusqu'à ses pieds nus et dont les larges manches dénudent le bras. L'artiste tient une palette et un pinceau dans la main gauche et un autre pinceau dans la main droite. Elle semble contempler l'œuvre qu'elle est en train de peindre. Cette figure centrale est encadrée par des lignes dessinant des motifs organiques. Dans la partie inférieure du sgraffite, un cartouche laisse encore deviner l'inscription 'ALEXANDRE', du nom du peintre commanditaire.
• Couleurs : les couleurs d'origine sont plutôt bien conservées : bleu, vert, brun, blanc, chair.
• Etat : les couches d'enduit originelles sont bien conservées.



Rue Jean d’Outremeuse n°84

• Style : éclectique



Sgraffite A

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire au sommet de la travée de gauche (côté porte d'entrée).
• Motifs : le panneau représente des fleurs de coquelicot ou de pavot (identifiables à la forme des pétales, aux étamines, aux poils sur les tiges et à la forme typique des feuilles découpées). Trois fleurs sont déployées, celle du centre étant vue de face et les deux latérales étant vues de profil. D'autres fleurs sont en bouton. Elles sont encadrées de feuilles qui comblent aussi l'espace à l'extrémité du rectangle.
• Couleurs : les couleurs d'origine ne sont plus identifiables.
• Etat : les couches d'enduit originelles sont bien conservées.



Sgraffite C

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire dans l'allège en dessous de la fenêtre du premier étage de la travée de gauche.
• Motifs : le panneau représente un motif similaire au sgraffite A. Comme il est moins large, il ne comporte toutefois pas les feuilles présentes sur le côté de ce panneau.
• Couleurs : les couleurs d'origine ne sont plus identifiables.
• Etat : les couches d'enduit originelles sont bien conservées.



Sgraffites B

• Emplacement et forme : ces trois panneaux forment une frise au sommet de la travée principale (travée de droite). Les deux petits panneaux carrés des extrémités sont séparés du panneau rectangulaire par des trumeaux de brique supportant une console en bois.
• Motifs : le panneau central représente des rinceaux de fleurs et de feuilles similaires à ceux des autres panneaux. La partie centrale est identique au panneau A. L'espace du panneau étant plus large, le motif est complété par des feuilles et des fleurs vues de profil de part et d'autre. Les deux panneaux quadrangulaires reprennent la seule fleur vue de face au centre des autres panneaux.
• Couleurs : les couleurs d'origine ne sont plus identifiables.
• Etat : les couches d'enduit originelles sont bien conservées, mais encrassées.





Rue Lairesse n°37

• Architecte : Victor Rogister (1874-1955)
• Commanditaire : Victor Rogister (conçue comme maison personnelle de l'architecte, il n'y habitera jamais)
• Année de construction : 1902
• Style : Art nouveau
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie, pointée comme bien méritant protection

• Les panneaux de sgraffite placés au sommet de la façade constituent un ensemble cohérent particulièrement remarquable par la qualité du dessin. L'ensemble de la composition a fait l'objet d'une restauration en 2005, par Monique Cordier et Célia Deroanne.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Lenaers Josée-Anne, 2009, *L'architecture Art nouveau à Liège, sur les pas de Paul-Dieudonné Jaspar et Victor Rogister Maître et Elève*, travail de fin d'étude de la section de guide touristique, IFAPME, Liège



Sgraffite A

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire vertical dans l'angle supérieur gauche de la façade.
• Motifs : le panneau représente une femme représentée à l'image d'une muse ou d'une déesse antique. Le drapé antiquisant qui entoure son corps est orné de fleurs stylisées dans sa partie inférieure, tandis que les deux bandes de tissu qui partent de la fibule pectorale dessinent également des lignes courbes organiques. De même, la coiffure semble être une combinaison de motif inspiré de l'antiquité et de coiffure à la mode 1900, avec son chignon souplement retenu par des bandeaux. Le personnage porte un temple circulaire dans une main et un compas dans l'autre : il s'agit donc peut-être de la représentation symbolique de l'architecture. Le visage est entouré d'une auréole qui prolonge une structure aux lignes géométrique centrant la composition. Les lignes horizontales blanches qui se détachent du fond bleu assurent le lien avec les autres panneaux.
• Couleurs : les couleurs ont été restituées lors de la restauration : bleu du fond, blanc, jaune. La restauration a par ailleurs pris le parti de systématiser les dégradés en camaïeu de bruns pour le drapé, la chevelure et la carnation. Des indices existaient dans les traces de couleurs subsistant sur les panneaux avant restauration. Les photos avant restauration montrent que si la partie supérieure des panneaux avait été partiellement préservée des eaux de ruissellement par la corniche, les parties inférieures étaient par contre complètement érodées.
• Etat : les couches d'enduit sont en parfait état.



Sgraffites B

• Emplacement et forme : encadrés par les sgraffites A et C, ces cinq panneaux forment une frise continue au sommet de la façade.
• Motifs : les lettres forment l'inscription latine 'ARS.MENS.EST.ET.MATERIA', qui peut être traduite par 'L'art est à la fois matériel et d'essence humaine' ou 'L'art est esprit et matière'. La ponctuation de droite reprend les initiales fusionnées de l'architecte, VR.
La bande horizontale claire assure la liaison entre ces panneaux et les deux scènes latérales.
Notons que la devise est parfois interprétée comme une allusion maçonnique. Le temple du panneau de gauche pourrait aussi y faire référence (lieu de réunion des francs-maçons ou temple moral).
• Couleurs : les couleurs ont été rafraîchies par la restauration : bleu, blanc et jaune pour les lettres.
• Etat : les couches d'enduit originelles sont parfaitement conservées.

Vue complète

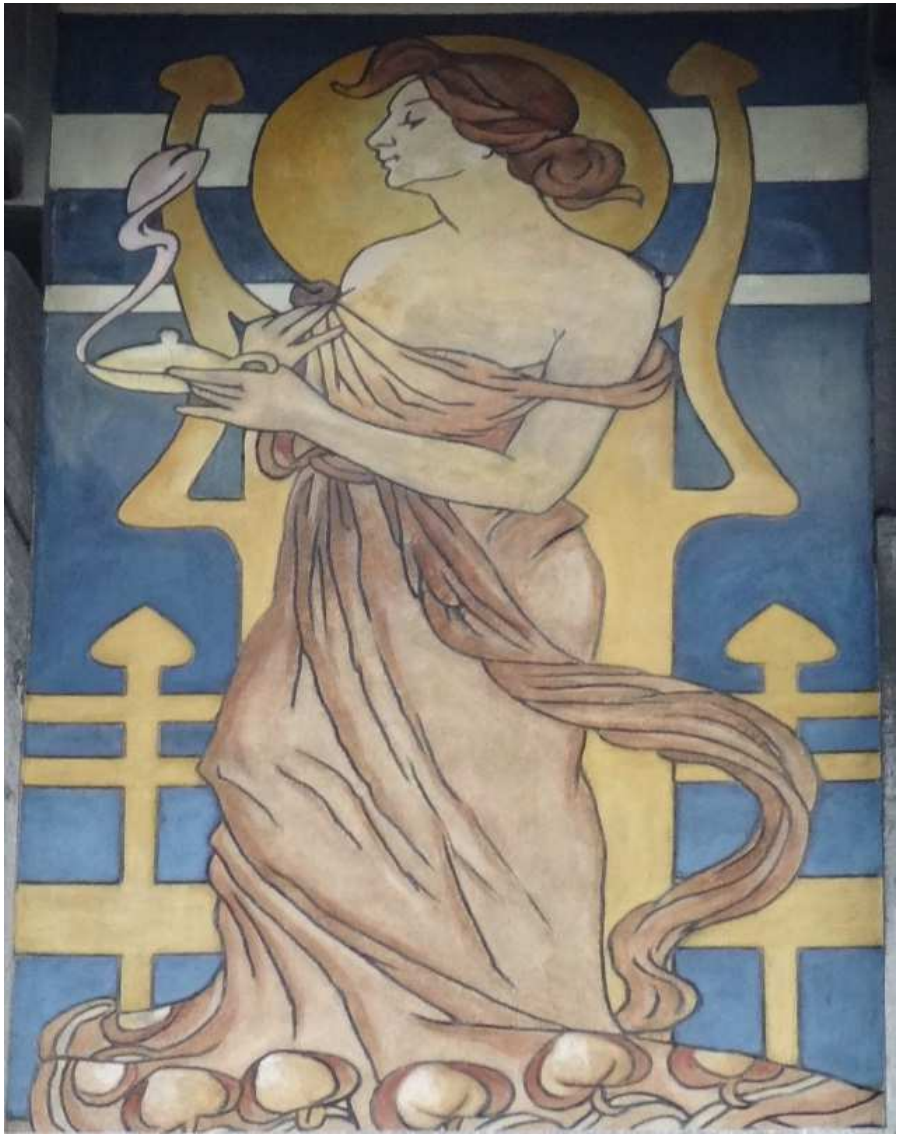


Vue détaillée des panneaux de gauche



Sgraffite C

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire vertical dans l'angle supérieur droit de la façade.
• Motifs : le panneau constitue le vis-à-vis du panneau de gauche (sgraffite A). Comme ce dernier, il représente un personnage féminin antiquisant. Si l'attitude, les draperies ou la chevelure sont traités dans le même esprit, de nombreux détail sont toutefois différents : plis du vêtement et retombé, enroulement de la bande de tissu libre, motif floral dans le bas de la robe (ici, des fleurs en boutons), main retenant le vêtement sur la poitrine, chevelure sans bandeaux apparents… La main gauche tient une lampe à huile du bec de laquelle s'échappe une volute de fumée. L'attribution du personnage à un art particulier n'est donc pas aussi évidente. Peut-être s'agit-il d'ailleurs simplement d'une personnification de la pensée artistique, ou bien alors d'un rite à connotation maçonnique.
• Couleurs : les mêmes couleurs ont été restituées que sur les autres panneaux.



L’ensemble de la composition avant rénovation (2004 ou 2005)



© Célia Deroanne

Les panneaux de gauche et de droite avant restauration (2004 ou 2005)



© Célia Deroanne



© Célia Deroanne

Détail du panneau de gauche



© Célia Deroanne

Rue Lamarche n°3 (Bressoux / Cornillon)

• Style : Art nouveau
• Année de construction : 1908



Sgraffite A

• Emplacement et forme : rectangle sous la corniche, au sommet de la travée de principale de gauche.
• Motifs : le panneau est décoré de rameaux avec feuilles et fleurs de marronnier. Les efflorescences combinent des boutons (partie supérieure) avec des fleurs déjà écloses (partie inférieure). Les branches entremêlées dessinent des entrelacs tout en courbes. L'ensemble est inscrit dans un cadre au-dessus duquel déborde la végétation.
• Couleurs : les couleurs d'origine ne sont plus identifiables. L'ensemble a été recouvert une couche uniforme de couleur blanche à une époque non connue.
• Etat : les couches d'enduit originelles semblent bien conservées : une ou deux minuscules lacunes sont décelées. Les incisions sont toujours identifiables.

Vue de détail





Sgraffite B

• Emplacement et forme : rectangle sous la corniche, au sommet de la travée de droite.
• Motifs : comme le sgraffite A, le panneau est décoré de rameaux avec feuilles et fleurs de marronnier. La date ‘1908’ est inscrite dans l’angle supérieur gauche. L’ensemble est inscrit dans un cadre duquel déborde la végétation.
• Couleurs : les couleurs d’origine ne sont plus identifiables. L’ensemble a été recouvert une couche uniforme de couleur blanche à une époque non connue.
• Etat : les couches d’enduit originelles semblent entières. La couche de surpeint s’est en partie détachée.



Rue Laurent de Koninck n°21

- Style : éclectique
- Année de construction : 1901



Sgraffite

• Emplacement et forme : panneau quadrangulaire au-dessus des fenêtres jumelées du premier étage de la travée principale de droite.
• Motifs : le centre de la composition est occupé par un cartouche stylisé reprenant en chiffres romains le millésime de la façade : 1901. Ce cartouche est soutenu de part et d'autre par la patte d'un dragon. Les deux dragons ont la gueule ouverte, montant leurs langues menaçantes. Ils sont ailés et leur échine est couverte d'une crête. Leur queue et la partie inférieure de leur corps se confondent avec une volute végétale inspirée du motif de la feuille d'acanthe, qui s'enroule dans le coin inférieur pour se terminer par un motif de fleur stylisée à cinq pétales.
• Couleurs : le sgraffite est délavé, mais une couleur rougeâtre peut être devinée comme teinte pour le fond.
• Etat : les couches d'enduit originelles apparaissent en bon état, avec quelques fendillements dans la partie inférieure. La partie supérieure s'est par ailleurs encrassée sous l'effet de la pollution.



Rue du Laveu n°28 (Habitation et magasin)

• Style : Art nouveau
• Année de construction : 1903
• Architecte : Victor Rogister
• Commanditaire : Alfred Moonen (cordonnier)
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie, pointée comme bien méritant protection

• Les quatre panneaux de sgraffites forment un ensemble cohérent évoquant les quatre saisons.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Charlier Sébastien, 2000, *L'architecture Art nouveau à Liège*, mémoire de licence de l'Université de Liège



Sgraffite A

• Emplacement et forme : panneau quadrangulaire au-dessus de la baie de gauche de la fenêtre du premier étage de la travée de gauche de la façade côté rue du Laveu.
• Motifs : le sgraffite est fortement dégradé et les couches supérieures ont pratiquement toutes disparu. Grâce à une photographie d'archive prise en 2004-2005 (voir page suivante), nous connaissons néanmoins le motif disparu : un buste féminin vu de profil, se détachant sur fond de vignes avec grappes de raisins et feuilles, allégorie de l'automne.
• Couleurs : il ne reste rien des couleurs d'origine.
• Etat : la couche d'enduit superficielle est tombée sur pratiquement toute la surface : la comparaison avec la photographie de 2004-2005 est édifiante de la rapidité avec laquelle des panneaux peuvent se dégrader.



Les deux panneaux de la façade côté rue du Laveu photographiés en 2004-2005



© Célia Deroanne

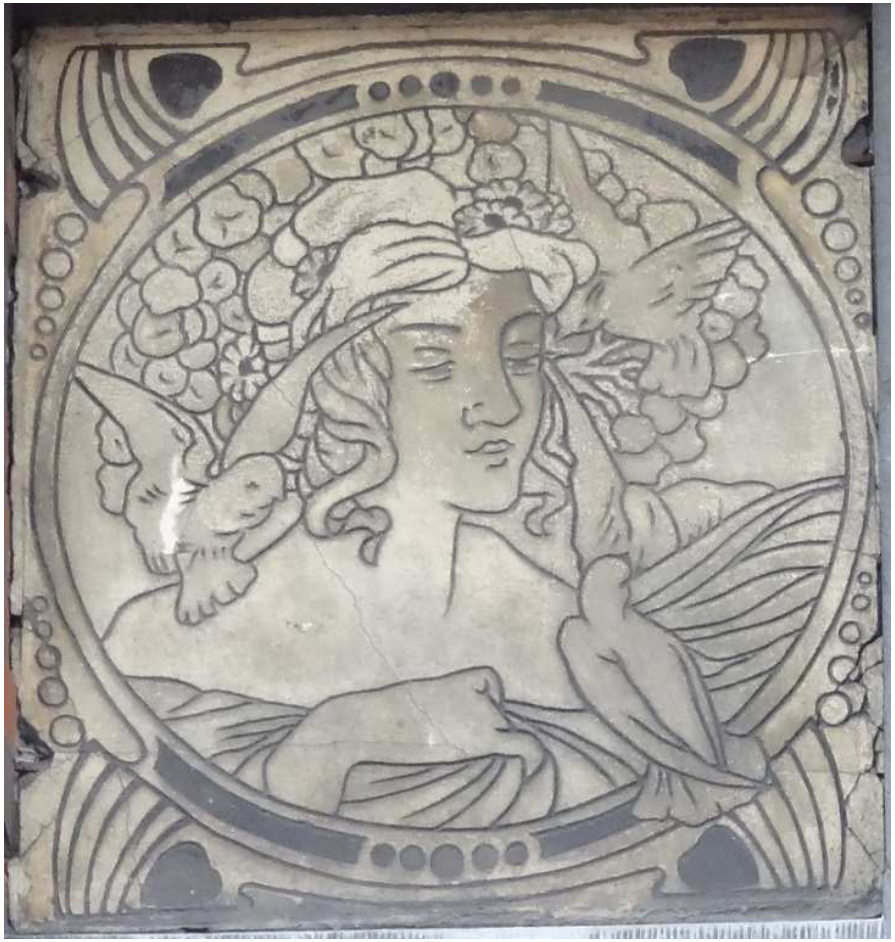
Sgraffite B

• Emplacement et forme : panneau quadrangulaire au-dessus de la baie de droite de la fenêtre du premier étage de la travée de gauche de la façade côté rue du Laveu.
• Motifs : dans le même décor de médaillon que les panneaux A et B, apparaît à nouveau le buste d'une femme, présentée de trois-quarts, et qui semble endormie. Dans son cas, les draperies entourent la tête et couvrent complètement les épaules. Elles sont également emportées par le souffle du vent. L'arrière-plan est composé de branches d'arbres dénudées. Des silhouettes noires pourraient évoquer des oiseaux (des corbeaux ?). Enfin, des formes circulaires situées à l'avant-plan pourraient évoquer des fructifications de champignons. Evoquant le dénuement et le froid glacial, ce panneau peut donc être identifié comme la représentation de l'hiver.
• Couleurs : les teintes d'origine sont fortement délavées, mais nous reconnaissons des traces de rouge / brun au niveau de tiges et de certains éléments végétaux.
• Etat : la couche d'enduit superficielle est tombée en de nombreux endroits, la partie centrale du dessin étant heureusement bien conservée. Les altérations semblent également caractériser la couche de fond, avec des fissures et lacunes en bordure du panneau.



Sgraffite C

• Emplacement et forme : panneau quadrangulaire au-dessus de la baie de gauche de la fenêtre du premier étage de la travée de droite de la façade côté rue Lambinon.
• Motifs : dans un médaillon apparaît le buste d'une jeune femme tourné de trois-quarts vers le spectateur. Elle retient d'une main le drapé voltigeant qui entoure son corps. Sa chevelure est en partie rassemblée en chignon piqueté de fleurs de marguerites ; des mèches s'en détachent pour encadrer le visage de boucles. Trois oiseaux sont attirés par le personnage et s'y posent ou cherchent à s'y poser. Cette scène se détache un motif de fond qui pourrait être un arbre lourdement chargé de fruits (poires et pommes ?). Néanmoins, dans la logique chronologique des panneaux, il doit s'agir de l'allégorie du printemps : s'agirait-il alors de fleurs ou de feuilles stylisées ? Le médaillon lui-même est décoré de points et de lignes dessinés par l'incision dégageant l'enduit de fond. Ce décor complète les angles par des motifs en éventails autour d'une forme de cœur.
• Couleurs : le sgraffite apparaît très délavé. Seul le noir de la couche d'enduit de fond se démarque.
• Etat : les couches d'enduit originelles sont conservées dans la partie centrale, mais quelques lacunes, fissures et décollements marquent la bordure du panneau.



Sgraffite D

• Emplacement et forme : panneau quadrangulaire au-dessus de la baie de droite de la fenêtre du premier étage de la travée de droite de la façade côté rue Lambinon.
• Motifs : dans le même décor de médaillon que le panneau A, apparaît à nouveau le buste d'une jeune femme, présentée de trois-quarts. Les draperies lui couvrent les épaules. Sa chevelure '1900' est rassemblée en chignon formant mèche au-dessus du visage. Elle semble emballée dans un morceau d'étoffe qui se termine par des bandes de tissus voltigeant au vent, dessinant des lignes en coup de fouet La chevelure est par ailleurs piquée d'épis de blés et d'une fleur de coquelicot ou de pavot. Cette combinaison est fréquente pour représenter une allégorie de l'été. D'une main, le personnage tient une autre fleur qu'elle porte à ses narines, alors que d'autres coquelicots s'étalent en bordure du médaillon et que des épis de blé poussent à l'arrière-plan.
• Couleurs : les teintes d'origine sont fortement délavées, mais nous pouvons peut-être identifier des traces de rouge / brun et de vert (rubans de la coiffure).
• Etat : les couches d'enduit originelles sont conservées dans la partie centrale, mais des lacunes, fissures et décollements marquent la bordure du panneau.



Rue Léon Mignon n°9

• Style : éclectique
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural au sein d'un ensemble urbanistique

• Les deux panneaux de sgraffites font partie intégrante de la structure de la devanture commerciale du rez-de-chaussée.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffite A

• Emplacement et forme : rectangle vertical à gauche de la fenêtre de gauche du rez-de-chaussée.
• Motifs : un médaillon ovale comporte un visage féminin tourné de trois-quarts vers le spectateur. Sa longue chevelure ondulée est ornée de fleurs (d'églantier, d'orchidée?) disposées en bandeau. Le médaillon est lui-même inscrit dans un décor plus large, composé de lignes courbes et, dans la partie inférieure, d'une nouvelle représentation de fleurs en grappe (ce qui serait compatible l'interprétation d'orchidées).
• Couleurs : l'ensemble du panneau a été repeint dans une couleur blanche uniforme qui en altère la lecture.
• Etat : sous le surpeint blanc, les couches d'enduits semblent complètes.



Détails





Sgraffite B (Détail)

• Emplacement et forme : rectangle vertical entre les deux vitrines à droite de la façade.
• Motifs : le motif est le même que celui du panneau A, placé de manière symétrique.
• Couleurs : l'ensemble est couvert d'un surpeint blanc comme le sgraffite A.
• Etat : les couches d'enduit se distinguent sous le surpeint.



Rue Léon Mignon n°11

• Style : éclectique, éléments Art nouveau
• Architecte : Joseph Nusbaum (1876-1950)
• Année de construction : 1904 ?
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie au sein d'un ensemble urbanistique

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Charlier Sébastien, 2000, *L'architecture Art nouveau à Liège*, mémoire de licence de l'Université de Liège



Sgraffites

• Emplacement et forme : deux panneaux dans l'allège entre la baie d'impose de l'entrée et la fenêtre du premier étage. Les deux panneaux sont encadrés de pierre, entre le seuil de la fenêtre du premier et l'arc brisé de l'impose. Ils entourent de ce fait la clé de l'arc, sculptée en forme de tête féminine au casque ailé.
• Motifs : les motifs des deux panneaux sont placés avec effet miroir. De l'extérieur vers l'intérieur, chaque panneau est décoré d'une tige avec fleur fantaisie épanouie, d'une tige avec fleur en bouton, puis enfin d'une tige avec feuilles et boutons tourné vers le bas. Ces fleurs pourraient être des interprétations de fleurs de la famille des astéracées. Un trait incisé dessine un contour le long de l'encadrement en pierre, avec un petit ressaut dans les angles supérieurs.
• Couleurs : les couleurs sont fortement altérées : une teinte plus claire peut être décelée pour les motifs végétaux.
• Etat : les sgraffites sont en très mauvais état. Un tiers de la couche d'enduit supérieur du panneau de droite est tombée. Une lacune importante balafre également le panneau de gauche. D'autres petites lacunes sont encore relevées.



Rue Léon Mignon n°15

• Style : Art nouveau
• Architecte : Joseph Nusbaum (1876-1950)
• Année de construction : 1910 ?
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie dans un ensemble urbanistique et pointée individuellement comme bien méritant protection

• Le bâtiment a été conçu comme maison personnelle par l'architecte (1904-1910).
• Les différents sgraffites de cette façade forment une vaste composition qui s'étend au niveau d'une frise sous la corniche, ainsi qu'au niveau des panneaux entourant le bow-window. Ils ont malheureusement tous été recouverts d'une peinture grise uniforme qui en altère la lisibilité.
• Couleurs et état de conservation : à l'exception d'un panneau malencontreusement 'redessiné', les autres panneaux conservent toutefois les couches d'enduits avec leurs incisions. Pour éviter les répétitions inutiles, les aspects '*couleurs*' et '*état '* ne seront donc pas abordés pour chaque ensemble de panneaux.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Charlier Sébastien, 2003, notice dans le '*Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours',* Fonds Mercator, Anvers, p.434



Sgraffites A et B



• Emplacement et forme : deux panneaux quadrangulaires, à gauche dans la frise d'attique, sous le niveau du chéneau et de la toiture.
• Motifs : le panneau A représente un bouquet stylisé de manière géométrique, avec trois fleurs et feuilles. Il est encadré par une forme en mandorle, elle-même placée dans un encadrement anguleux composé à partir de tiges portant feuilles et fleurs et dont la base s'incurve pour rejoindre le bouquet. Le panneau B représente une plante en pot, qui pourrait être un bonzaï.

Sgraffites C, D, E et F

• Emplacement et forme : quatre panneaux quadrangulaires, à droite dans la frise d'attique, sous le niveau du chéneau et de la toiture. Ces panneaux sont séparés des premiers par la structure de la loggia.
• Motifs : le panneau C reproduit la plante en pot du panneau A. Le panneau D représente un chemin (ou une rivière ?) passant sous un pont, sur fond de massifs buissonnants avec des plantes à l'avant-plan. Le panneau E représente des arbustes se détachant d'un massif. Enfin, le panneau F, qui ferme la frise, reprend le même motif que le panneau A à l'autre extrémité.



Sgraffites G, H, I, J, K, L, M, N

• Emplacement et forme : tous ces panneaux ornent la partie supérieure de l'oriel : les deux panneaux latéraux ont une forme quadrangulaire, les six panneaux frontaux formant une composition unique entre le linteau en forme d'arc brisé de la baie de fenêtre et le sommet de l'oriel (ils sont séparés par des montants en bois).
• Motifs : les panneaux supérieurs de l'oriel représentent une scène 'aérienne', qui fait le pendant au paysage terrestre des panneaux inférieurs. Nous pouvons y apercevoir les cimes de quelques arbres, autour desquelles volent des oiseaux (des colombes ?), sur fond d'un ciel parcouru par des nuages étirés.

Panneau latéral



Panneau latéral



Panneau frontal



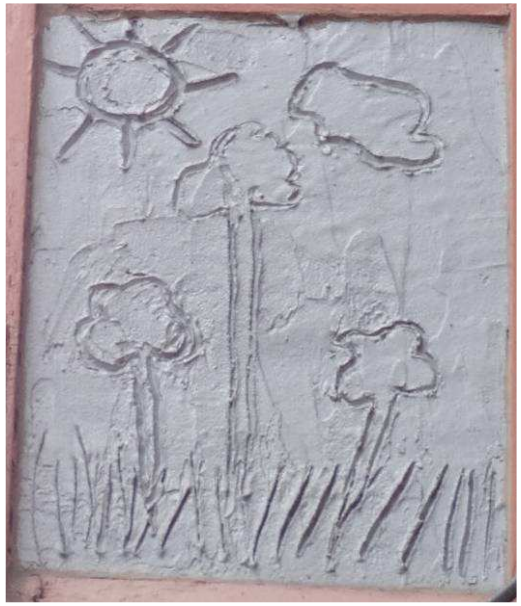
Sgraffites O, P, Q, R, S

• Emplacement et forme : tous ces panneaux ornent la partie inférieure de l'oriel. Les deux panneaux latéraux ont une forme quadrangulaire. Séparés par des montants en bois, les trois panneaux frontaux forment une composition unique entre la base de l'oriel et l'appui inférieur de la fenêtre du premier étage.
• Motifs : les panneaux inférieurs de l'oriel représentent une scène 'terrestre', qui fait le pendant aux vues aériennes des panneaux supérieurs. Le centre de la composition est occupé par un plan d'eau dont les rives à l'avant-plan sont occupées par une végétation aquatique comportant des nénuphars et des roseaux. Dans le lointain, au sommet des versants ondulants, est perché un hameau dont nous apercevons à gauche l'église et à droite une maison dont cheminée rejette de la fumée. Sur le côté, l'avant-plan de la scène est encadré par des troncs et branches d'arbres, des arbustes et d'autres végétaux.
Le premier panneau latéral évoque de manière simplifiée ce paysage arboré avec des peupliers. Le second panneau a quant à lui été 'redessiné' par une main enfantine qui l'a complètement dénaturé à une époque probablement récente.

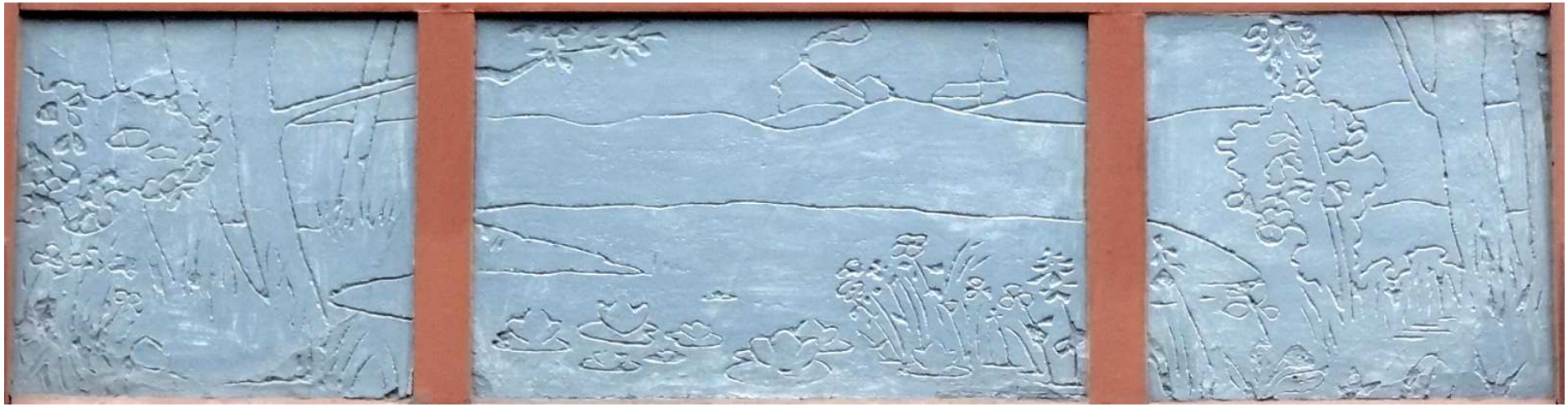
Panneau latéral



Panneau latéral



Panneau frontal



Rue Léon Mignon n°17

• Style : Art nouveau
• Architecte : Joseph Nusbaum (1876-1950)
• Année de construction : 1905 ?
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie au sein d'un ensemble urbanistique

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Charlier Sébastien, 2000, *L'architecture Art nouveau à Liège*, mémoire de licence de l'Université de Liège



Sgraffite

• Emplacement et forme : rectangle dans la partie centrale de l'attique au sommet de la façade, entre les fenêtres placées aux extrémités. La partie supérieure du cadre s'incurve pour épouser la forme du contour de la lucarne.
• Motifs : au centre du sgraffite se trouve un médaillon représentant un visage féminin vu de profil. Des fleurs aux étamines saillantes (chèvrefeuille ?) émergent de la coiffe élaborée en forme de bonnet. Le médaillon est entouré d'une végétation stylisée organisée de manière symétrique à gauche et à droite. Le dessin des feuilles et des pétales ainsi que les branches épineuses peuvent évoquer l'églantier.
• Couleurs : un surpeint blanc couvre l'ensemble du panneau.
• Etat : sous la couleur uniforme, les couches d'enduit originelles semblent bien conservées.





Rue de la Liberté n°6 (angle avec la rue Warroquiers)

• Style : Art nouveau
• Commanditaire : P. Platteau (entrepreneur) ?

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Charlier Sébastien, 2000, *L'architecture Art nouveau à Liège*, mémoire de licence de l'Université de Liège



Sgraffite A

• Emplacement et forme : grand rectangle dans la partie supérieure de la travée de la cage d'escalier de la façade latérale.
• Motifs : le sgraffite représente deux bambins nus aux cheveux bouclés, l'un assis tourné vers le spectateur, l'autre debout penché vers le premier et tirant un petit wagon au bout d'une corde. Les enfants se détachent d'un massif arboré, tandis que le doigt de celui qui est assis désigne un bosquet composé de tiges, feuilles et fleurs de tournesols à différents stades de développement. Le tracé de la ligne d'horizon marque la silhouette de différents arbres dans le lointain.
• Couleurs : les couleurs d'origine sont fortement atténuées et devenus presque imperceptibles.
• Etat : les couches d'enduit originelles semblent bien conservées. La surface est parcourue de plusieurs traînées probablement dues à l'eau de pluie.



Sgraffite B

• Emplacement et forme : rectangle entre les fenêtres du deuxième et du troisième étage de la travée de l'angle coupé.
• Motifs : la scène représente un bambin aux mêmes cheveux bouclés que les précédents, agenouillé et tendant la main vers un lapin. Un oiseau aux ailes et pattes déployées semble atterrir à côté. Le fond de la composition est occupé par la silhouette de massifs boisés, tandis qu'un massif de branche feuillues émerge à l'avant-plan gauche.
• Couleurs : protégées de la pluie, les couleurs d'origine sont mieux conservées et permettent de se faire une idée de la couleur originelle des autres panneaux : beige pour la peau, brun pour les cheveux, vert pour la végétation, blanc pour les oiseaux, bleu pour le ciel.
• Etat : les couches d'enduit originelles semblent bien conservées. Une fissure s'élargissant de haut en bas marque un tassement sur le côté droit du panneau.



Sgraffite

• Emplacement et forme : rectangle vertical au niveau du deuxième étage de la travée secondaire de droite de la façade principale.
• Motifs : le tableau comporte un dessin particulièrement fin. Il représente une dame présentée en pied, de trois quarts de profil, coiffée d'un chignon à la mode 1900 et couverte d'un vêtement drapé épousant les formes de son corps. Elle respire la fleur d'iris qu'elle vient de cueillir dans le massif situé à ses pieds. Les troncs et bases de feuillages de quelques arbres se détachent à l'arrière-plan. Comme pour le panneau A, la ligne d'horizon est bien visible. L'ensemble de la scène s'inscrit dans un encadrement qui se termine par des motifs courbes dans la partie supérieure.
• Couleurs : les couleurs d'origine se distinguent encore dans la partie supérieure : brun (troncs et branches), vert (feuilles), bleu.
• Etat : les couches d'enduit semblent bien conservées. Quelques traces de salissures s'observent.



Sgraffite

• Emplacement et forme : tympan en forme d'arc brisé au-dessus de la fenêtre du premier étage de la travée secondaire de droite de la façade principale.
• Motifs : le sgraffite représente un vase d'où émergent cinq fleurs d'iris déployées, deux fleurs en bouton et des feuilles. Ces éléments se déploient de manière non naturelle pour occuper au mieux l'espace du panneau. Ce motif s'inscrit dans un encadrement dont le contour courbe à volutes épouse la forme des arcs en pierre qui le délimitent.
• Couleurs : la couleur rouge du fond est identifiable, mais les éventuelles autres couleurs d'origine se sont estompées.
• Etat : des morceaux de l'enduit se sont détachés de la partie inférieure du panneau.



Rue Libotte n°8

• Style : éclectique



Sgraffite A

• Emplacement et forme : tympan semi-circulaire au-dessus de la fenêtre du 3e étage (fronton-pignon).
• Motifs : comme sur les autres panneaux, le motif reprend des fleurs et feuilles d'églantier, sur des rameaux grimpants.
• Couleurs : les couleurs initiales ont disparu.
• Etat : les couches d'enduit sont peut-être érodées, mais les incisions sont toujours lisibles. Des petites fissures sont relevées sur le pourtour.



Sgraffites B et C

• Emplacement et forme : tympan semi-circulaire au-dessus des fenêtres du premier étage de l’avant-corps situé à gauche.
• Motifs : il s’agit exactement des mêmes motifs, repris aussi sur les autres panneaux, avec des fleurs et feuilles d’églantier.
• Couleurs : les couleurs originales sont ici plus facilement repérables : brun-rouge pour les incisions et blanc cassé pour les surfaces.
• Etat : les couches d’enduit apparaissent complètes, peut-être légèrement érodées sur le bord inférieur.



Sgraffites D, E et F

• Emplacement et forme : tympan semi-circulaire au-dessus des fenêtres du premier étage des travées de droite.
• Motifs : il s'agit exactement des mêmes motifs, repris aussi sur les autres panneaux, avec des fleurs et feuilles d'églantier.
• Couleurs : les couleurs originales sont ici plus facilement repérables : brun-rouge pour les incisions et blanc cassé pour les surfaces.
• Etat : les couches d'enduit apparaissent complètes, peut-être légèrement érodées sur le bord inférieur.







Rue de Londres n°14

• Style : éclectique



Sgraffites A

• Emplacement et forme : tympans en forme de demi-cercle, au-dessus du linteau de la fenêtre de gauche du rez-de-chaussée.
• Motifs : le centre du panneau est occupé par une vasque de style antiquisant, fermée par un couvercle et encadrée par des anses en forme de volutes. Ces anses sont partiellement masquées par les rameaux de vignes portant feuilles et grappes de raisins, dessinés aux extrémités du tympan.
• Couleurs : les couleurs d'origine ne sont pas visuellement identifiables.
• Etat : les couches d'enduit apparaissent complètes. La perception du dessin est altérée par l'encrassement.



Sgraffites B

• Emplacement et forme : tympans en forme de demi-cercle, au-dessus du linteau de la fenêtre de droite du rez-de-chaussée.
• Motifs : identiques à ceux du panneau A.
• Couleurs : les couleurs d'origine ne sont pas identifiables.
• Etat : comme pour le panneau A, les couches d'enduit apparaissent complètes. La perception du dessin est altérée par l'encrassement.



Rue Lonhienne n°17 (angle avec la rue Sur-la-Fontaine)

• Style : éclectique, sgraffites Art nouveau

• La façade est ornée au total de onze panneaux de sgraffites, qui forment un ensemble cohérent, avec le même type de motifs végétaux. Ils sont présentés ci-après par groupes, en fonction de leur taille.



Sgraffites A, B, C, D, E, F, G, J, K

• Emplacement et forme : tympans en forme de demi-cercle, au-dessus du linteau en pierre des fenêtres du deuxième étage et de trois fenêtres du premier étage.
• Motifs : un motif identique est repris sur ces neuf panneaux. Il s'agit d'éléments végétaux stylisés, évoquant des fruits ou des fleurs dont les tiges dessinent des lignes aux courbes stylisées (peut-être des artichauts stylisés ?). La représentation est symétrique autour d'un axe central. Une ligne ondulée encadre la scène.
• Couleurs : les couleurs d'origine sont plus ou moins délavées selon l'exposition des panneaux. Sur les panneaux les mieux préservés, nous pouvons repérer du blanc, du rouge, du jaune/beige et du vert.
• Etat : les couches d'enduit sont bien conservées sur la plupart des panneaux. Quelques lacunes sont observées : un morceau de l'enduit supérieur manque en particulier sur le panneau supérieur gauche de l'oriel.

Sgraffites A et B



Sgraffites C et D



Sgraffites J et K



Sgraffite H

• Emplacement et forme : tympan en forme d'arc surbaissé, au-dessus du linteau en pierre de la grande baie du premier étage de la travée de droite de la façade côté rue Lonhienne. La partie supérieure est délimitée par un arc de briques avec clé centrale en pierre.
• Motifs : le motif est une variation de celui des tympans les plus étroits. La largeur permet d'enrichir le motif, avec un plus grand nombre de fleurs stylisées et de tiges en forme d'entrelacs.
• Couleurs : le blanc et le brun-rouge sont repérables sur plusieurs fleurs de la partie supérieure du panneau.
• Etat : les couches d'enduit sont bien conservées. Elles sont encrassées dans la partie supérieure, sous l'arc.



Sgraffite I

• Emplacement et forme : tympan en forme d’arc surbaissé, au-dessus du linteau en pierre des deux baies du premier étage de l’oriel situé à l’angle des deux façades. La partie supérieure est délimitée par un arc de briques avec deux claveaux en pierre calcaire.
• Motifs : le motif est similaire à celui des tympans plus étroits. Le rapport largeur / hauteur étant plus grand que dans le sgraffite H, les dessins sont encore plus complexes: les grappes de fleurs stylisées sont plus nombreuses et les entrelacs à base de motifs en coup de fouet se complexifient encore.
• Couleurs : le blanc et l’ocre-rouge sont repérables sur plusieurs fleurs de la partie supérieure du panneau.
• Etat : les couches d’enduit sont bien conservées. Une petite lacune est repérée dans la partie centrale de la composition.



Rue Mandeville n°58-59

• Style : éléments Art nouveau
• Artiste concepteur des sgraffites : le style des rinceaux et les fleurs stylisées de manière géométrique permettent une hypothèse d'attribution à l'atelier de l'artiste Cauchie

• Le sommet de la façade est décoré de trois panneaux de sgraffites séparés, par les consoles de la corniche. Ces panneaux forment un motif continu.



Sgraffite A

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire à gauche, au sommet de la façade.
• Motifs : de larges et longs rinceaux traversent le panneau de part en part. Les lignes prolongent en réalité des motifs démarrant sur le panneau central. Les lignes provenant de la droite se terminent par des enroulements en différents endroits. Les rinceaux évoquent des plumes ou des feuillages. Ils sont accompagnés de rangées de fleurs fortement stylisées, à la manière des réalisations de l'artiste Cauchie. Le tout s'inscrit dans un encadrement double.
• Couleurs : l'ensemble est masqué sous un surpeint de couleur blanche.
• Etat : sous la couche de peinture superficielle, les couches d'enduit semblent en bon état.



Sgraffite B

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire central, au sommet de la façade.
• Motifs : le panneau central représente un aigle aux ailes déployées, dont le corps et les pattes sont vus de face et la tête et le bec de profil. Le dessin comprend de nombreuses plumes, qui, au niveau des ailes, s'entremêlent avec des rinceaux d'inspiration végétale. L'aigle semble accroché au bord de l'encadrement, prêt à s'envoler. Ce motif évoque la représentation de l'aigle dans l'art pictural de l'Egypte antique, même si la figuration est ici plus réaliste. Comme pour d'autres motifs égyptisants (voir par exemple la maison Magnette), une hypothèse est que ce motif fasse référence aux conceptions maçonniques du commanditaire.
• Couleurs : l'ensemble est masqué sous un surpeint de couleur blanche.
• Etat : sous la couche de peinture superficielle, les couches d'enduit semblent en bon état.



Sgraffite C

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire à droite, au sommet de la façade.
• Motifs : le panneau est le pendant symétrique du panneau de gauche : de larges et longs rinceaux le traversent de part en part. Ils prolongent des motifs du panneau central de gauche à droite, se terminant par des enroulements en différents endroits. Les rinceaux évoquant des plumes ou des feuillages sont accompagnés de rangées de fleurs fortement stylisées. Le tout s'inscrit dans un double encadrement.
• Couleurs : l'ensemble est masqué sous un surpeint de couleur blanche.
• Etat : sous la couche de peinture superficielle, les couches d'enduit semblent complètes.



Rue Marcel Thiry n°26

• Style : villa de style pittoresque

• Implantée à flanc de coteaux, la villa témoigne des débuts de l'urbanisation de cette partie du quartier de Cointe, à la fin du 19e siècle. C'est le seul bâtiment de cette typologie repéré avec un sgraffite.



Sgraffites

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire dans l'allège sous la fenêtre du premier étage de la travée centrale.
• Motifs : le panneau représente un paysage vallonné couvert de champs ou de prairies. Le chemin qui débute à l'avant-plan conduit jusqu'à un village dont nous apercevons la silhouette des constructions. Des herbes sont dessinées sur le bord inférieur gauche. Au-dessus de la ligne d'horizon, le décor est celui d'un ciel bleu parcouru de quelques nuages. L'ensemble est traversé par l'inscription 'Villa Armande', dont les deux mots forment des courbes inversées.
• Couleurs : les couleurs d'origine sont plutôt bien conservées : différentes nuances de vert de brun pour les parties terrestres, bleu du ciel, blanc-gris des nuages…
• Etat : l'angle inférieur droit est légèrement érodé et une ligne horizontale marque la partie inférieure du panneau, qui apparaît dans un très bon état de conservation.



Quai Mativa n°19

• Style : éléments Art nouveau
• Commanditaire : M. Amand Orban (arrière-grand-père de la propriétaire actuelle)
• Année de construction : 1907
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie au sein d'un ensemble urbanistique

• Les deux panneaux de sgraffites ont été restaurés au printemps 2013, à l'occasion d'un ravalement de l'ensemble de la façade. Le parti de l'architecte M. Kaloyani a été de colorer uniquement les incisions afin de rendre les motifs lisibles (l'exécution des travaux a été réalisée par la société Maison-Nette). Des photographies anciennes semblent toutefois indiquer une plus grande polychromie, sans possibilité d'identification claire.

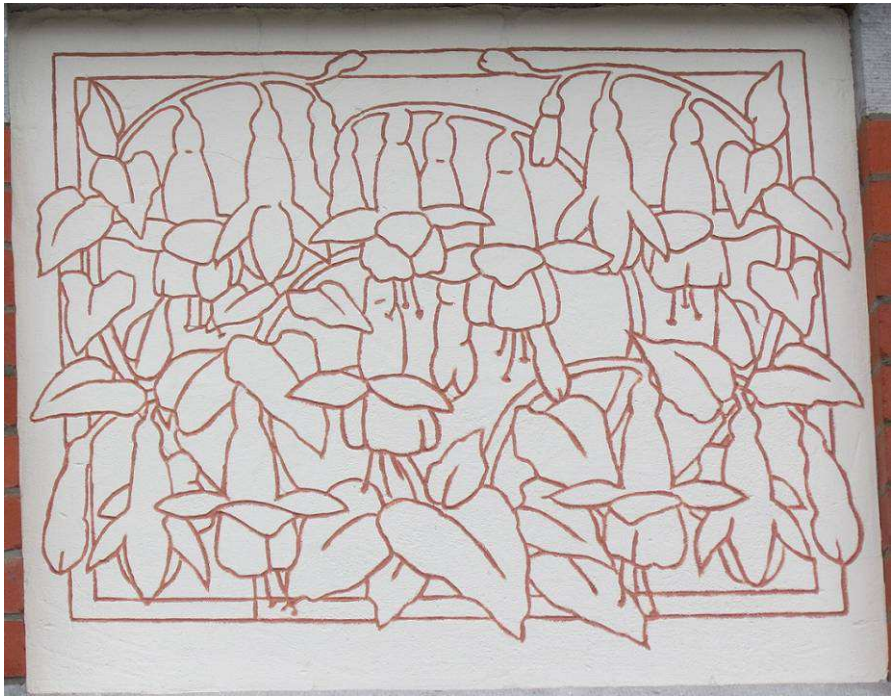
• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga

• Autres références :
- Ville de Liège, Service des Archives, Archives des permis d'urbanisme, dossier n°B8789 pour '*une maison à construire quai Mativa n°23*' (le nom de l'architecte n'a malheureusement pas pu y être relevé)



Sgraffite A

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire au-dessus de la porte d'entrée.
• Motifs : le panneau représente des rameaux de fleurs de fuchsias, avec tiges et feuilles. La composition est similaire à celle d'autres panneaux observés rue de Fétinne, les végétaux débordant du cadre dessiné sur le pourtour de la composition.
• Couleurs : lors de la restauration, le choix a été de rendre lisible le dessin : les à-plats des motifs ne portent pas de couleurs et sont peints en blanc-beige, couleur du mortier. Les incisions étant peintes d'une couleur brun-rouge.
• Etat : les couches d'enduit sont en parfait état.



Sgraffite B

• Emplacement et forme : panneau allongé au-dessus de la grande fenêtre du rez-de-chaussée, entre l'arc en pierre du linteau et la base de l'oriel du premier étage.
• Motifs : le panneau représente des sarments, fleurs et feuilles d'églantiers. Il présente un dessin symétrique autour de l'axe central.
• Couleurs : les teintes sont identiques au panneau A : blanc cassé pour l'enduit supérieur, rouge pour les incisions.
• Etat : l'enduit est en parfait état.



Les sgraffites en janvier 2013, avant leur restauration





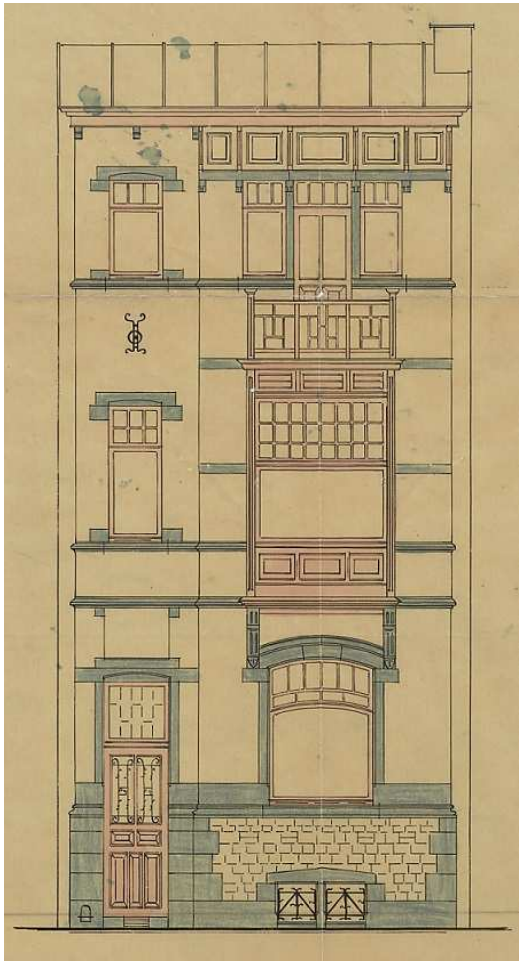
© JP Ers – Département de l’urbanisme de la Ville de Liège

La façade au milieu du 20e siècle



© Archives de la Ville de Liège

La façade dessinée dans le dossier de demande de permis d'urbanisme : l'espace des panneaux est représenté, mais pas les dessins des sgraffites



© Archives de la Ville de Liège

Quai Mativa n°31

• Style : éléments Art nouveau



Sgraffites

• Emplacement et forme : espace en forme d'arc entre les deux arcs de briques qui entourent le linteau en plein-cintre de la fenêtre du second étage de la travée principale. Les deux panneaux sont interrompus par la clé en pierres.
• Motifs : les panneaux sont une transposition l'un de l'autre autour de l'axe de symétrie central. Ils sont décorés de fleurs de tournesol (de par sa forme rayonnante et sa couleur jaune, symboliquement associé à la chaleur du soleil).
• Couleurs : les zones inférieures ont été érodées par le ruissellement de la pluie, de telle sorte que la lisibilité est altérée. Deux teintes peuvent néanmoins être repérées au sommet des sgraffites, où le dessin peut être identifié plus clairement : beige pour les à-plats de la couche d'enduit supérieur, rouge brique pour les contours.
• Etat : des fissures et lacunes sont observées sur le panneau de gauche, mais les panneaux sont globalement complets. Les incisions sont toujours visibles.







Rue du Moulin n°268 (Bressoux)

• Style : néo-classique



Sgraffites A, B, C, D, E, F et G

• Emplacement et forme : les différents panneaux de sgraffites forment une frise allongée continue au sommet de la façade, sous la corniche. Les panneaux sont interrompus par les consoles inscrites dans le prolongement des montants des baies.
• Motifs : les mêmes motifs se répètent tout au long de la frise, alternant les palmettes déployées, entourées d'un cercle de 'ruban' aux extrémités enroulées, et les palmettes refermées, surmontées d'une petite fleur à quatre pétales stylisée. Les panneaux les plus étroits ne comportent que ce motif.
• Couleurs : malgré l'altération, nous pouvons repérer que les feuilles sont peintes en vert, les rubans et les petites fleurs en bleu. La couche de fond incisée, en noir, est ici particulièrement importante.
• Etat : quelques lacunes sont repérées, avec la chute de la couche d'enduit superficielle au niveau du 'cœur' de certaines palmettes (endroit particulièrement fragile vu la finesse des dessins à ce niveau.









Rue du Mouton blanc n°21

• Style : Eclectisme - Néo-renaissance
• Façade reprise au sein d'un ensemble urbanistique à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffites A et C (identiques)





• Emplacement : rectangles au-dessus des linteaux des fenêtres des travées de gauche et de droite du dernier étage, sous la corniche.
• Motifs : deux poissons ou dauphins adossés. Dans les angles, des motifs évoquent la tête et l'extrémité de la queue de deux autres poissons.
• Couleurs : beige, doré et noir.
• Etat : l'enduit est toujours en place, mais l'encrassement estompe couleurs et motifs.

Sgraffite B (identique aux sgraffites A et C accolés)

• Emplacement : travée centrale, au-dessus du linteau de la fenêtre du dernier étage, sous la corniche.
• Forme : bandeau / rectangle allongé.
• Couleurs : ocre/doré et noir.
• Motifs : deux fois deux poissons ou dauphins adossés. Dans les angles et au centre, des motifs évoquent la tête et l'extrémité de la queue de deux autres poissons.
• Etat : l'enduit toujours en place, mais l'encrassement marqué sous la corniche estompe couleurs et motifs.



Sgraffite D et E (identiques)

• Emplacement : deux panneaux rectangulaires dans les allèges entre les fenêtres des premier et deuxième étages, respectivement de la travée de gauche et de la travée de droite.
• Motifs : une tête de lion est vue de face, au centre d'un médaillon au relief simulé, le tout surmontant des cornes d'abondance entrelacées, d'où émergent et auxquelles sont accrochées feuilles et fruits (poires, cerises ?). Ce motif est inspiré de décors de la Renaissance, en accord avec le style général de la façade (néo-renaissant).
• Couleurs : beige (couche supérieure), noir (couche inférieure) et rouge-bordeaux (points).
• Etat : bon état de conservation apparent, avec quelques dépôts d'encrassement.





Rue du Parc n°49

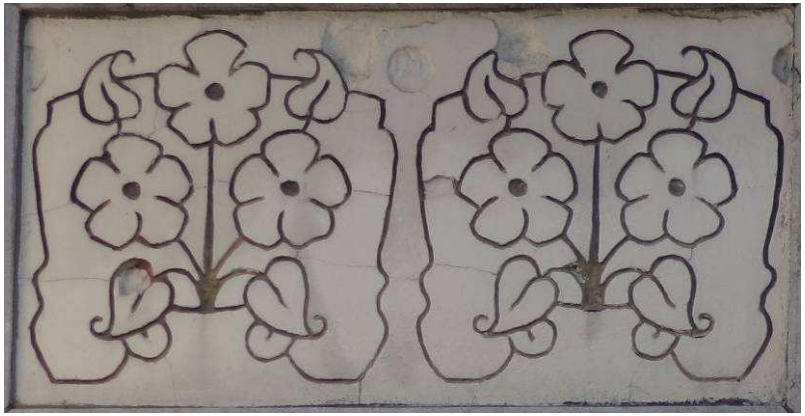
• Style : Art nouveau
• Architecte : Gustave Charlier (1848-1922)
• Commanditaire : Brasseur-Bodson
• Année de construction : 1907
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie.

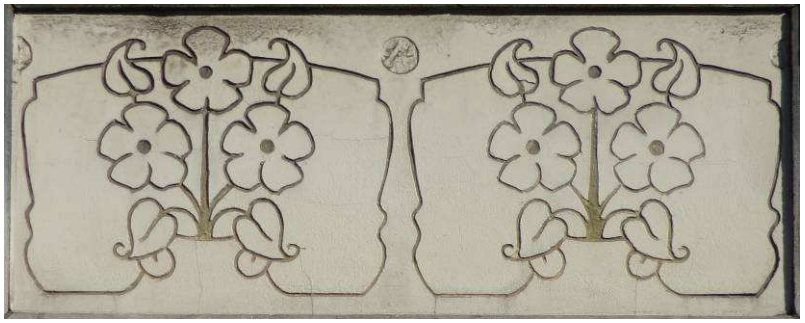
• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga

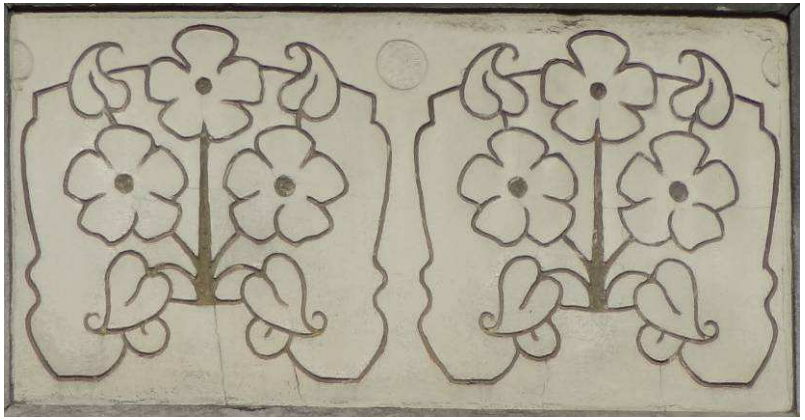


Sgraffites

• Emplacement et forme : les trois panneaux de sgraffites ornent la partie inférieure des trois pans de l'oriel du premier étage. Le rectangle central est plus large que ceux des côtés.
• Motifs : les trois panneaux représentent le même motif, avec deux vases stylisés côte à côte, d'où émergent trois fleurs et des feuilles tout aussi stylisés (des myosotis ?). Chaque bouquet est entouré du même cadre chantourné, ceux du panneau central étant un peu plus larges (photo du milieu ci-contre). Des disques creux ponctuent le sommet des sortes de balustrades.
• Couleurs : les anneaux sont bicolores : beige pour l'enduit supérieur, noir pour les incisions.
• Etat : les panneaux apparaissent en bon état, avec juste quelques craquelures.







Rue du Parlement n°6-8 (atelier et habitation)

• Style : Art nouveau
• Architecte : Victor Rogister (1874-1955)
• Commanditaire : J. Counet
• Année de construction : 1906
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie.

• La composition de sgraffite est devenue illisible. Relevons deux autres façades du même architecte à proximité, qui étaient peut-être aussi été ornées de sgraffites à l'origine.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffites

• Emplacement et forme : deux panneaux forment un attique au sommet de la travée principale de la façade.
• Motifs : les panneaux étant en très mauvais état, leur lecture est très difficile. Ils étaient probablement composés sur base de la même structure. Le panneau de gauche pourrait laisser deviner une trace de médaillon, forme plausible vu la récurrence des formes circulaires dans le dessin de nombreux éléments de la façade.
• Couleurs : les couleurs d'origine ne sont pas identifiables.
• Etat : les panneaux sont en très mauvais état, avec décollements visibles des couches d'enduit sur le panneau de droite, qui porte aussi des croûtes d'encrassement et de la végétation, trace d'humidité persistante.



Rue Pont d'Avroy n°9

• Style : éclectisme, néo-renaissance
• Façade reprise au sein d'un ensemble urbanistique à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffite

• Emplacement : travée principale de droite, tympan au-dessus de la fenêtre du dernier étage avant la toiture.
• Forme : tympan inscrit entre linteau métallique de la fenêtre et l'arc en pierre surbaissé.
• Couleurs : les couleurs sont délavées. Des traces de rouge (heaumes), vert (arbre de l'écu) et gris-bleu (cimiers) se devinent.
• Motifs : au centre, deux écus évoquant les blasons de familles nobles / de chevaliers : l'écu de gauche porte un arbre posé au sol et entouré de deux fleurs. L'écu de droite porte trois fleurs de lys. Les deux écus sont surmontés d'un cimier en forme de heaume fermé à plumes ondoyantes. Ils sont encadrés par deux griffons (tête de lion, pattes d'aigles, ailes, queues de reptiles) qui se tournent le dos, avec une patte levée. Leur langue se transforme en phylactère. Aux extrémités, de manière symétrique, le décor se termine par des rinceaux de feuilles d'acanthes.
• Etat : les couleurs sont délavées et couvertes d'encrassements noirâtres à certains endroits. Un petit morceau de l'enduit est tombé à gauche, sous l'encadrement de pierre.



Rue Ramoux n°24

• Style : Art nouveau
• Façade reprise au sein d'un ensemble urbanistique à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga

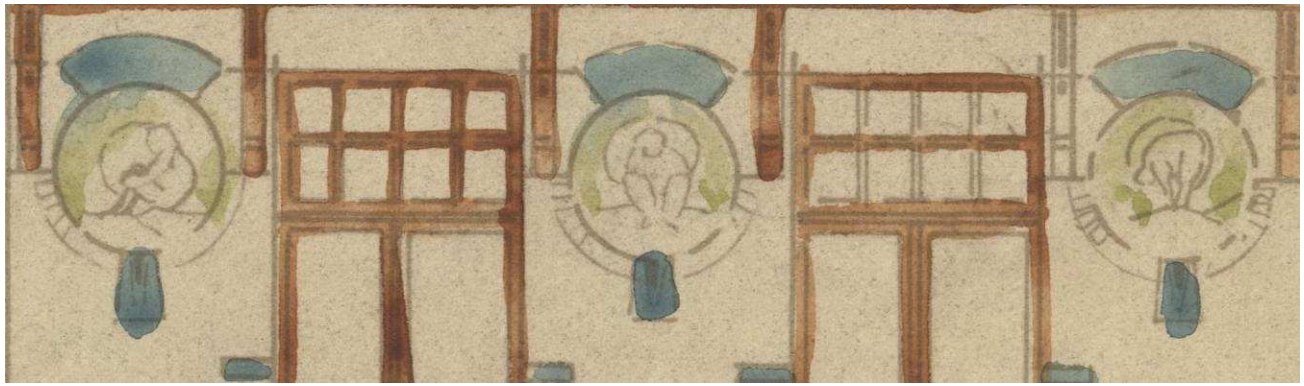
• Autres références :
-Ville de Liège, Service des Archives, Archives des permis d'urbanisme, dossier n°C1428



Sgraffites A, B et C

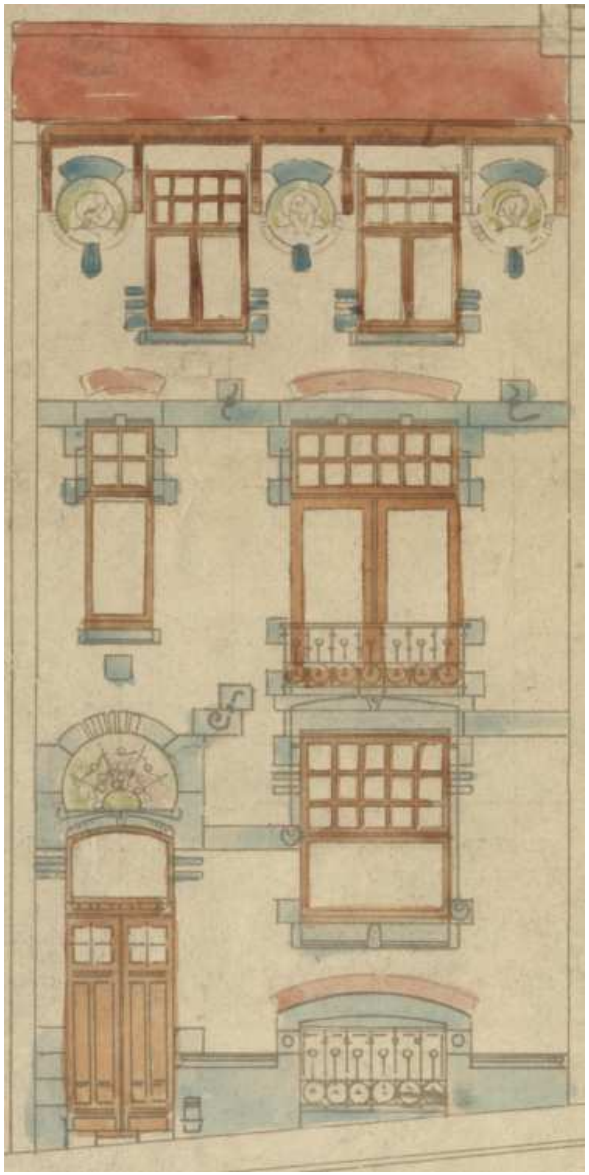
• Emplacement et forme : cercles au sommet de la façade, au centre des trumeaux encadrant les baies, sous la corniche. Les cercles sont encadrés d'arcs de briques et de claveaux de pierres calcaires.
• Motifs : les sgraffites sont tellement altérés qu'il est impossible d'en reconnaître les motifs depuis le sol. Il faudrait procéder à une inspection rapprochée pour vérifier si le motif est encore repérable.
• Couleurs : les couleurs d'origine ont disparu.
• Etat : des incisions ne sont plus perceptibles depuis la rue.





© Archives de la Ville de Liège

Le dossier du permis de bâtir conservé au sein des archives de la Ville de Liège fournit un dessin de la façade projetée, avec les trois panneaux de sgraffites dans la partie sommitale. Ils comportent chacun un personnage présenté dans une position différente sur fond de disque solaire : assis de face, assis de profil et enfin debout, pieds et mains jointes. Ces ébauches ne correspondent pas nécessairement aux panneaux réellement exécutés, mais nous y voyons néanmoins les intentions de l'architecte pour les décors des sgraffites.



© Archives de la Ville de Liège

Rue Renory n°226

• Style : Art nouveau

• La façade fait partie d'un groupe de maisons mitoyennes construites dans un style de 'villa de villégiature'. Vers 1900, ce quartier abritait en effet des guinguettes le long du rivage et était un lieu de détente pour les liégeois. Les façades de l'arrière sont tournées vers le rivage de Meuse. (Voir aussi les n^{os} 228 et 234).



Sgraffite

• Emplacement et forme : panneau quadrangulaire, au-dessus de la porte d'entrée, entre linteau et seuil de la fenêtre de l'entresol.
• Motifs : la scène représente un chemin de terre serpentant le long du rivage vers lequel s'approche une barque à fond plat. Le chemin est bordé d'arbres, dont les huit plus grands à l'avant-plan sont censés représenter les huit saules annoncés par le titre du panneau (mais le dessin est tout à fait fantaisiste). Le paysage de collines au loin est parsemé de bâtiments : à gauche, le village dominé par une tour d'église semble rattrapé par l'urbanisation industrielle de la vallée, caractérisée par différents modèles de cheminées et de vastes bâtiments. La scène évoque peut-être le contexte même du site de Renory, dont le caractère bucolique faisait déjà face au développement des grands sites industriels. Relevons le style unique de ce sgraffite, avec les traits 'mouchetés' pour dessiner la silhouette des saules.
• Couleurs : seule une teinte bleue est identifiée au niveau des lettrages.
• Etat : le panneau est 'rongé' sur sa bordure inférieure. Le reste des couches d'enduit apparaît bien conservé.



Rue Renory n°228

• Style : Art nouveau

• La façade fait partie d'un groupe de maisons mitoyennes construites dans un style de 'villa de villégiature'. Vers 1900, ce quartier abritait en effet des guinguettes le long du rivage et était un lieu de détente pour les liégeois. Les façades de l'arrière sont tournées vers le rivage de Meuse. (Voir aussi les n^{os} 226 et 234).



Sgraffite

• Emplacement et forme : panneau quadrangulaire entre le linteau courbe de la porte et seuil de la fenêtre de l'entresol.
• Motifs : la scène représente un chat assis sur une pelouse, vu de dos. Oreilles et moustaches pointées, il semble guetter l'arrivée. Son environnement est composé d'un arbuste en pot (un rosier ?), d'un poteau vertical et du pignon d'une maison comportant une baie ouverte. Un oiseau est perché sur branche de la plante. Une cheminée et une lucarne se détachent du bâtiment à droite. Cette scène 'champêtre' est en adéquation avec l'atmosphère de villégiature du quartier au moment de la construction.
• Couleurs : les couleurs d'origine ont disparu.
• Etat : le panneau est légèrement 'rongé' sur sa bordure inférieure. Des fissures d'écaillement remontent par ailleurs de ce bord inférieur vers le centre de la figure.



Rue Renory n°234

• Style : Art nouveau

• La façade fait partie d'un groupe de maisons mitoyennes construites dans un style de 'villa de villégiature'. Vers 1900, ce quartier abritait en effet des guinguettes le long du rivage et était un lieu de détente pour les liégeois. Les façades de l'arrière sont tournées vers le rivage de Meuse. (Voir aussi les n^{os} 226 et 228).



Sgraffite

• Emplacement et forme : panneau quadrangulaire, entre le linteau triangulaire au-dessus de la porte d'entrée et le seuil de la fenêtre de l'entresol.
• Motifs : la scène représente un coq vu de profil, qui trône fièrement sur une structure au bord mouluré. Une de ses pattes est levée, l'autre a un ergot déployé. Sa queue se résume à trois plumes. Un trait original est l'incision de la couche superficielle sur une plus grande surface pour dessiner la partie noire de son plumage. L'arrière de la scène représente des collines couvertes de parcelles agricoles et parsemées d'arbres. Comme pour les autres sgraffites de la rue, nous restons encore dans un motif 'campagnard'. Notons que le coq, qui annonce la première lueur au point du jour, est un symbole de ponctualité et de confiance. C'est un aussi un emblème de courage et de vigilance du fait de sa bravoure au combat.
• Couleurs : les couleurs d'origine ont disparu.
• Etat : le panneau est un peu 'rongé' sur sa bordure inférieure, au contact de la pierre du linteau. Le reste de l'enduit apparaît bien conservé, malgré l'encrassement de la partie supérieure.



La séquence de façades de la rue Renory



Rue Saint-Eloi n°4 (ancienne imprimerie)

• Style : Art nouveau
• Architectes : F. Herzé et A. Pliers
• Commanditaire : imprimeur Ernest Corombelle
• Année de construction : 1909
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie

• La composition de la façade intègre une corniche en saille au-dessus du sgraffite, qui le protège des intempéries.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Charlier Sébastien, 2000, *L'architecture Art nouveau à Liège*, mémoire de licence de l'Université de Liège



Sgraffite

• Emplacement et forme : panneau dans un cadre allongé au-dessus du linteau courbe de la fenêtre du premier étage de la travée principale de droite.
• Motifs : la scène représente un imprimeur devant une presse. (Un motif similaire peut être observé rue Ernest de Bavière.) L'homme, moustachu comme à la mode de l'époque, est habillé d'un cache-poussière bleu et tient une feuille couverte de caractères d'imprimerie. La machine s'étire en longueur sur tout l'arrière-plan. A droite, nous voyons le câble de traction qui alimente les engrenages. La partie centrale est composée des cylindres de presse, tandis que la plaque à imprimer se trouve à gauche.
• Couleurs : les couleurs d'origine sont un peu atténuées, mais toujours identifiables : bleu du cache-poussière, noir des éléments métalliques, beige de la carnation...
• Etat : les couches d'enduit originelles sont entières. Quelques petites fissures sont à relever.



Rue Saint-Nicolas n°47

• Style : volume ancien, transformé vers 1900 avec des éléments Art nouveau ?

• Le sommet de la façade est orné d'une longue frise avec un sgraffite continu. Pour la facilité de la lecture, elle est présentée par segments dans ce rapport.



Sgraffite

• Emplacement et forme : bandeau au sommet de la façade, sous le chéneau de la toiture.
• Motifs : il s'agit d'un large panorama à motifs champêtres où alternent des bouquets d'arbres et un relief vallonné couvert de champs et de prés et parsemé de bosquets. Le soleil se couche au centre de la scène, qui comporte aussi peut-être un lac.
• Couleurs : les couleurs d'origine sont atténuées par quelques dépôts, mais encore lisibles : vert (arbres), brun-jaune (champs), marron (troncs), bleu (ciel).
• Etat : une grande lacune marque la partie droite du sgraffite. Quelques fissures sont aussi repérées ailleurs.

Partie gauche de la composition



Partie droite de la composition



Rue Saint-Gilles n°100 – Maison 'Magis Maréchal' (Magasin)

• Style : Art nouveau
• Architecte : Victor Rogister (1874-1955)
• Commanditaire : J. Magis-Maréchal
• Année de construction : 1902 (conception en 1898)
• Bâtiment classé

• Toujours destiné au commerce et à l'habitation comme à l'origine, cet immeuble classé a été entièrement restauré en 2013. La restauration des sgraffites, confiée à la société Iconos (Mme Elvira Iozzi).

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Charlier Sébastien, 2000, *L'architecture Art nouveau à Liège*, mémoire de licence de l'Université de Liège



Sgraffites A et C

• Emplacement et forme : panneaux quadrangulaires au sommet de la façade, à gauche et droite de la frise sommitale.
• Motifs : placés de manière symétrique, les deux panneaux représentent des hiboux perchés sur une petite branche qui se fond dans l'encadrement abstrait. Bec, aigrettes, plumes et griffes sont identifiables. Notons que le hibou est un symbole de connaissance, lucidité et sagesse. C'est aussi un motif qui semble fréquent dans l'œuvre de l'architecte Rogister, qui les a donc peut-être dessinés lui-même.
• Couleurs : les panneaux présentent un contraste bi-chromatique : jaune sable pour les motifs, noir pour les contours et le fond de la scène, qui correspond à la couche d'enduit de fond.
• Etat : les couches d'enduit sont entières.





Sgraffite B

• Emplacement et forme : bandeau rectangulaire au sommet de la façade, sous la corniche.
• Motifs : le même motif de rameau de marronnier avec feuilles et bogues se répète sur toute la longueur du sgraffite.
• Couleurs : les motifs sont peints dans deux couleurs : jaune et vert turquoise. Relevons que les aplats de cette couleur ne couvrent pas toute la surface des feuilles, ce qui crée un effet de relief.
• Etat : les couches d'enduit sont en parfait état.



Sgraffite D

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire à la base de l'oriel, en dessous de la fenêtre du premier étage.
• Motifs : le tableau représente trois fleurs de roses sur leurs tiges, entourées de rameux avec feuilles et épines.
• Couleurs : le panneau présente un contraste bicolore : blanc cassé pour les éléments figuratifs, noir pour le contour des figures et le fond, entièrement incisé.
• Etat : les couches d'enduit originelles sont entières.



Etat des sgraffites avant restauration





© Dominique Bossiroy - ISSEP

Rue Saint-Séverin n°26

• Style : Art nouveau
• Architecte : Victor Rogister (1874-1955)
• Commanditaire : C. Lapaille
• Année de construction : 1906
• Façade reprise à l'inventaire architectural de Wallonie, pointée comme 'bien méritant protection'

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga

• Autres références :
-Ville de Liège, Service des Archives, Archives des permis d'urbanisme, dossier n°2881 (transformation de la façade - 1922)



Sgraffite A

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire vertical aux angles supérieurs arrondis, dans la partie gauche de l'attique.
• Motifs : en fonction de l'ensoleillement et de l'ombrage, des dessins apparaissent sur le panneau. A distance, il est toutefois impossible d'identifier la nature des motifs.
• Couleurs : le panneau est masqué sous un surpeint blanc uniforme.
• Etat : la couche de peinture du surpeint s'est détachée dans la partie inférieure. La couche d'enduit sous-jacente apparaît craquelée. Il est difficile de déterminer depuis le sol l'ampleur des incisions qui peuvent encore être repérées.



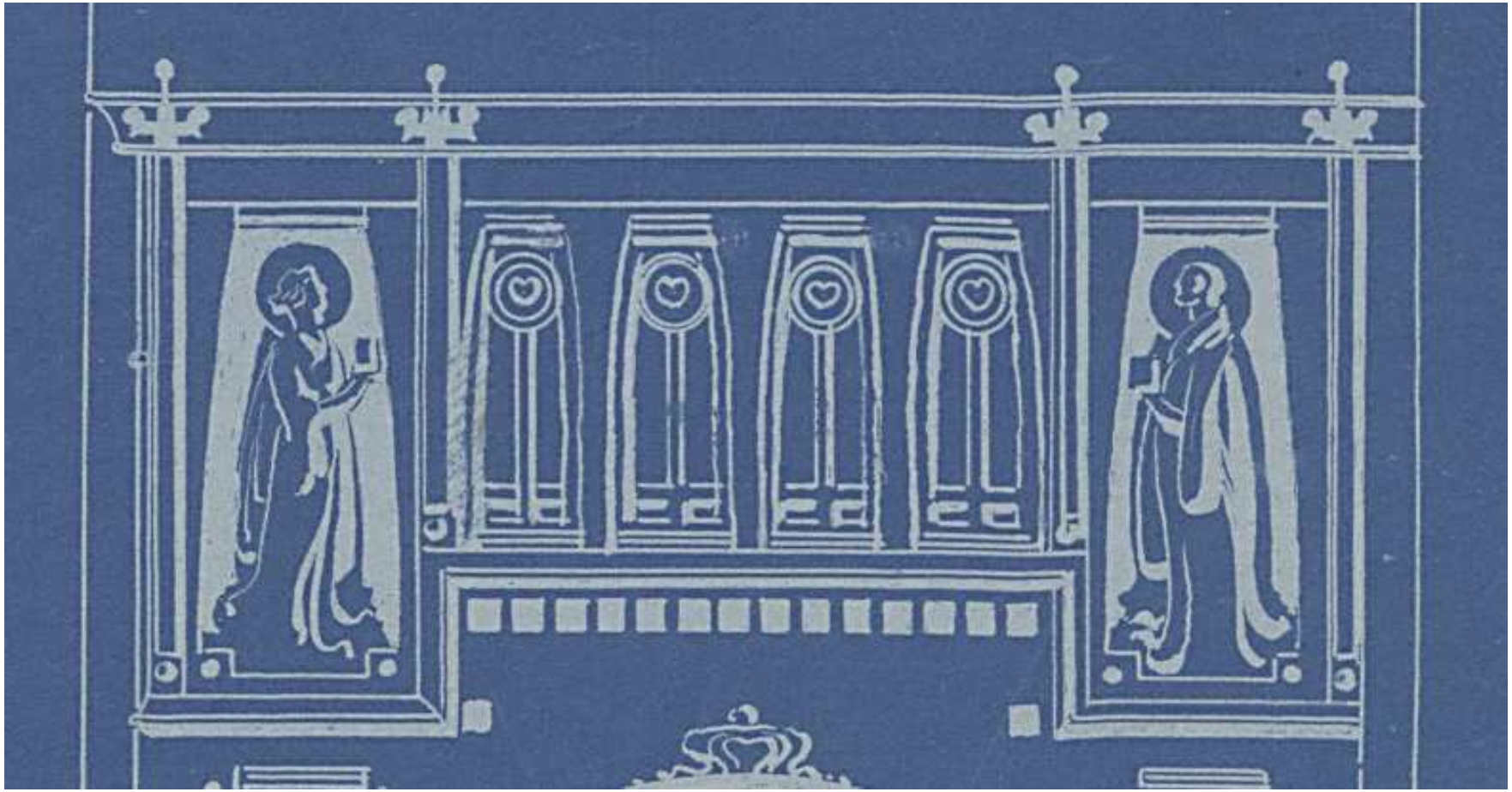
Sgraffite B

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire vertical aux angles supérieurs arrondis, dans la partie droite de l'attique.
• Motifs : en fonction de l'ensoleillement et de l'ombrage, des dessins apparaissent sur le panneau. A distance, il est toutefois difficile d'identifier la nature des motifs, même s'ils peuvent être mieux distingués que sur le panneau de gauche. Le fait d'avoir réalisé des prises de vues selon différentes conditions d'éclairage permet toutefois de visualiser le motif (le contraste des photos reprises ci-après a été accentué). Nous reconnaissons un personnage féminin vu de face, en pied. La coiffure correspond à un chignon de la mode '1900' et nous distinguons des motifs pouvons correspondre à des pendentifs auriculaires en forme de cœur. Le corps est vêtu d'un ample robe ceinturée sous la poitrine et dont les plis tombent jusqu'au sol. Une bordure supérieure marque la limite avec le haut du buste dénudé. Un pan de tissu descend de la ceinture et est ornée d'un motif géométrique. Le visage se détache sur fond d'une auréole circulaire surmontée de part et d'autre d'un motif en forme de cœur (ce motif était aussi repris sur les vitraux qui à l'origine fermaient les baies supérieures). Les mains se détachent d'amples manches. Orientées vers l'avant, elles semblent présenter un objet horizontal. Enfin, relevons les possibles boucles d'oreilles sous forme de pendentifs triangulaires…
• Couleurs : le panneau est masqué sous un surpeint blanc uniforme.
• Etat : les incisions laissent supposer qu'une partie du dessin est conservée.





Un dossier de demande de permis pour la transformation de la façade daté de 1922 conserve un dessin avec des motifs de sgraffites. Il s’agit de deux figures féminines aux amples tuniques, qui tiennent un objet quadrangulaire en main. Ces représentations sont fort similaires à celles qui peuvent être observées sur la maison du même architecte rue Lairesse. Si les incisions observées correspondent à des dessins du même esprit, le motif observé ne correspond donc pas à ce dessin qui était peut-être un projet revu avant réalisation. La présence de ce document dans un dossier de 1922 pourrait aussi faire penser que le sgraffite a été réalisé dans un second dans, plusieurs années après la construction de la façade.



© Archives de la Ville de Liège

Boulevard de la Sauvenière n°149 – Maison Jaspar

• Style : éclectique à tendance néo-renaissante
• Architecte : Paul Jaspar (1859-1945)
• Commanditaire : Paul Jaspar (maison personnelle et magasin)
• Année de construction : 1890
• Façade reprise à l'inventaire architectural de Wallonie, pointée comme 'bien méritant protection'

• L'immeuble a été la maison personnelle de l'architecte Jaspar. Il a été construit dans un style éclectique à dominante 'renaissance' en combinant différentes techniques décoratives comme les vitraux et le sgraffite.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Charlier Sébastien, Carpeaux Carole et Merland Monique (dir.), 2009, *Paul Jaspar Architecte 1859-1945*, Liège, CRMSF

• Autres références :
- Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds Jaspar, dossier J99



Sgraffite

• Emplacement et forme : allège rectangulaire sous la fenêtre du premier étage de la travée de gauche.
• Motifs : le panneau représente un angelot aux ailes déployées assis sur le chapiteau d'une colonne et tenant de ses deux mains un fil à plomb. Le personnage symbolise l'architecture, comme l'indique l'inscription reprise en lettres grecques dans un phylactère : 'APXITEKTONIKH' (soit 'Architecture'). Le bâtiment a en effet été l'habitation personnelle de l'architecte Paul Jaspar. Un cadre entoure la scène, interrompu par la banderole et le poids du fil à plomb. Le motif témoigne d'une inspiration plutôt renaissante, en accord avec le style général de la façade.
• Couleurs : le panneau présente un contraste bicolore : jaune-doré pour les motifs et rouge pour le fond et les contours incisés.
• Etat : les couches d'enduit originelles sont en assez bon état. L'enduit est tombé dans l'angle supérieur gauche, tandis que les lignes horizontales dans la partie inférieure pourraient être la trace d'une ancienne accroche d'auvent.



Chaussée de Tongres n°365 (Rocourt)

• Style : quelques éléments Art nouveau



Sgraffites A et B

• Emplacement et forme : tympans semi-circulaires au-dessus des fenêtres jumelles du premier étage de la travée principale de gauche.
• Motifs : les panneaux reprennent le même motif, très simple, avec un rameau stylisé comprenant quelques branches feuillues et deux fleurs à cinq pétales.
• Couleurs : des couleurs ont été replacées de manière maladroite. Elles ne correspondent probablement pas aux couleurs originales.
• Etat : malgré les surpeints, les couches d'enduit semblent conservées.



Sgraffite C

• Emplacement et forme : tympan semi-circulaire au-dessus de la fenêtre du premier étage de la travée principale de droite.
• Motifs : le panneau, plus grand que les sgraffites A et B, représente le même type de motif, un peu plus complexe, avec quatre fleurs que le rameau.
• Couleurs : les mêmes couleurs ont été replacées que sur les panneaux A et B.
• Etat : sous les surpeints, les couches d'enduit semblent en place.



Quai Van Beneden n°6 - Maison Magnette

• Style : historiciste régionaliste
• Architecte : Paul Jaspar (1859-1945)
• Commanditaire : Avocat Charles Magnette
• Année de construction : 1897
• Façade reprise à l'inventaire architectural de Wallonie, pointée comme 'bien méritant protection'

• Cette maison de l'architecte Jaspar témoigne d'un style pré-Art nouveau, marqué par l'historicisme et le régionaliste. La série de sgraffites égyptisants qui couronne la façade évoque la profession du commanditaire, l'avocat Charles Magnette (qui sera plus tard bourgmestre de Liège), ainsi que de ses convictions franc-maçonnes. Les panneaux forment un ensemble qui doit être lu comme de gauche à droite, comme une bande dessinée. Un sgraffite décore par ailleurs la cheminée de la salle à manger, illustrant quant à lui le soutien du commanditaire au mouvement wallon. Aucune trace de projet de ces dessins n'a toutefois été retrouvée dans les dossiers d'archives, pourtant très complets.
• Lors de la rénovation de la façade en 2008, les sgraffites extérieurs ont été restaurés par Mme Caroline Pholien.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Charlier Sébastien, Carpeaux Carole et Merland Monique (dir.), 2009, *Paul Jaspar Architecte 1859-1945*, Liège, CRMSF

• Autre références :
- Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds Jaspar, dossier PJ153



Sgraffite A

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire vertical dans l'attique au sommet de la façade, à gauche.
• Motifs : un homme vu de profil et portant un pagne a ses bras noués à un tronc d'arbre. La scène évoque l'arrestation et l'attente de jugement. La hache derrière le personnage symbolise peut-être la justice barbare qui le menace. Le traitement est clairement égyptisant : vue de profil, coiffe, stylisation des mains...
• Couleurs : des choix de restitution de couleurs ont été posés lors de la restauration, en fonction des traces de couleurs trouvées sur les enduits. Le fond de la scène est bleu, les éléments figurés beiges, à l'exception du tranchant de la hache, qui est doré.
• Etat : restauré en 2008.



Sgraffite B

• Emplacement et forme : panneau quadrangulaire dans l'attique au sommet de la façade, au centre-gauche.
• Motifs : en continuité du panneau précédent, cette scène représente la parole donnée à la défense. Agenouillé, le 'prévenu' implore sa cause en levant les mains vers une personnification de la justice, laquelle tient en main un 'bâton de justice' se terminant lui-même par main avec deux doigts repliés. La balance en équilibre est un autre symbole de la justice rendue de manière équitable. Notons que la 'juge' est bien une femme (poitrine saillante), habillée de la tunique et de la coiffe des prêtes égyptiens.
• Couleurs : bleu, beige et doré (main de justice, plateaux et trébuchet de la balance). Le choix de touches dorées confère aux panneaux un effet de scintillement le soir.
• Etat : restauré en 2008.



Sgraffite C

• Emplacement et forme : panneau quadrangulaire dans l'attique au sommet de la façade, au centre-droit.
• Motifs : en poursuivant la logique du procès, ce panneau représente la proclamation de la sentence. L'homme regarde vers le bas en signe de contrition ou d'abattement, tandis que la justice le désigne d'une main et tient le glaive (avec lequel elle 'tranche' de l'autre. Après l'instruction du procès, elle a enlevé sa coiffe (visible dans la partie supérieure), pour se présenter tête nue, un simple bandeau retenant ses cheveux en chignon. La justice est rendue en se référant aux 'tables de la loi' (LEX), qui représentent le code pénal.
• Couleurs : bleu, beige et doré (mot 'LEX').
• Etat : restauré en 2008.



Sgraffite D

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire vertical dans l'attique au sommet de la façade, à droite.
• Motifs : le panneau représente ici la personnification de la justice tenant un rameau de laurier d'une main (on pourrait aussi y voir un olivier). Il s'agit peut-être d'une symbolisation et de la gloire qui honore la justice bien rendue.
• Couleurs : le fond de la scène est bleu, les éléments figurés beiges, à l'exception des feuilles du rameau, dorées.
• Etat : restauré en 2008.



Sgraffite E

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire dans le fond de la cheminée de la salle à manger.
• Motifs : cet étonnant panneau devait probablement se trouver derrière un poêle. Il représente l'embrasure d'une baie s'ouvrant vers un paysage de falaises ou de front glaciaire, avec plaques de glace détachées dans la mer. Un tel motif pourrait être interprété avec ironie comme la banquise en train de fondre à la chaleur du foyer.
Quelques nuages étirés parsèment le ciel, bleu nuit. Dans la baie, un pot contient une plante de pavot fleurie, symbole du sommeil (ses propriétés hypnotiques en ont fait l'attribut de Morphée, dieu des rêves). Deux chats au pelage blanc tacheté de roux paraissent, l'un couché sur l'appui de la baie, l'autre assis sur le sol à l'avant-plan, à côté de l'inscription 'Po Bin Prindre Li Sori Fez Les Kwances dè Doermi' (Pour bien attraper les souris, il faut faire semblant de dormir). Cette devise en wallon traduit l'attachement de Charles Magnette au mouvement wallon. Traduit-elle aussi son plan de carrière ?
• Couleurs : non exposées à l'air extérieur, les couleurs ont été conservées : bleus, vert, brun.
• Etat : le sgraffite présente des petites lacunes dans le bas, peut-être à l'endroit du conduit d'évacuation des fumées.



Les sgraffites de la façade avant la restauration de 2008





© M. Gérard Mans





© M. Gérard Mans

Rue du Vertbois n°15 (angle avec la rue de l’Evêché)

• Style : éléments Art nouveau
• Commanditaires : famille Herzé



Sgraffite

• Emplacement et forme : allège rectangulaire entre les fenêtres des deux derniers étages de la travée d’angle. Les coins supérieurs sont comblés par des briques blanches.
• Motifs : la scène représentée évoque la fonction initiale du bâtiment, soit une entreprise d’ardoisiers où étaient découpées les ardoises importées des carrières. Nous voyons en effet un ardoisier coiffé d'une casquette, installé sur une échelle adossée à un bâtiment dont on aperçoit la toiture (partie de gauche). Sa main droite tient une ardoise perforée qu'il vient d’enlever. Les deux trous attestent qu'elle avait été clouée sur le chevron lors de sa pose. Sur une photographie légèrement antérieure prise par Mme Deroanne, on pouvait encore apercevoir un vestige de sa main gauche, tenant l’asse, le marteau triangulaire typique des couvreurs. A droite, est représentée la toiture mansardée d'une maison de maître.
• Couleurs : les couleurs sont délavées : des traces de rouge (toiture du bâtiment) et de bleu (ciel ?) se devinent.
• Etat : le sgraffite est en très mauvais état : les lacunes sont importantes, les couches superficielles de l’enduit étant tombées sur plus du tiers de la surface. A gauche du bord inférieur, la chute de l’enduit sous-jacent a même dégagé les briques de parement.



Rue du Vieux mayeur n°42

• Style : Art nouveau
• Architecte : Paul Jaspar (1859-1945)
• Commanditaire : Société civile immobilière Jaspar
• Année de construction : 1906
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine dans le cadre d'un ensemble urbanistique

• La maison est jumelle du n°44. Les sgraffites forment un ensemble aux motifs similaires.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Charlier Sébastien, Carpeaux Carole et Merland Monique (dir.), 2009, *Paul Jaspar Architecte 1859-1945*, Liège, CRMSF



Sgraffite A

• Emplacement et forme : panneau en forme de section d'œuf, sous la corniche, au sommet de la partie gauche de la façade. La forme du sgraffite, délimitée par un arc de brique et des moellons de pierre calcaire, prolonge la forme courbe sculptée dans la pierre au départ de la tête de hiboux.
• Motifs : un 'amour' (bambin) et un angelot aux ailes déployées semblent se chamailler en enjambant un nuage, sur fond de disque solaire. Les 'amours' ou 'putti' sont des motifs qui sont existaient déjà dans l'Antiquité, et qui ont été repris dans la Renaissance italienne.
• Couleurs : seule la couleur jaune du disque solaire se reconnaît facilement. Les autres couleurs d'origine sont estompées.
• Etat : les couches d'enduit semblent en bon état. L'encrassement altère la lisibilité.



Sgraffite B

• Emplacement et forme : même forme que le panneau A, au sommet du centre de la façade.
• Motifs : la scène représente également un angelot et un amour devant le disque solaire. Le premier brandit une grappe de raisin devant sa bouche ouverte, tandis que le second s'apprête à tirer une flèche avec son arc bandé. Il pourrait donc s'agir d'une évocation des Dieux Bacchus et Cupidon.
• Couleurs : comme pour le panneau A, seule la couleur jaune du disque solaire se reconnaît facilement.
• Etat : les couches d'enduit semblent en bon état, avec quelques petites fissurations à droite.



Sgraffite C

• Emplacement et forme : même forme que les panneaux A et B, à droite du sommet de la façade.
• Motifs : la scène représente également un angelot et un amour aux cheveux ondulés, devant le disque solaire. Ils regardent vers le haut, l'un à califourchon sur un nuage, l'autre semblant s'y agripper latéralement. Ces babins en train de jouer peuvent interprétés comme une évocation de la joie de vivre et de la pérennité des générations.
• Couleurs : comme pour les autres panneaux, seule la couleur jaune du disque solaire se reconnaît facilement.
• Etat : les couches d'enduit semblent en bon état.



Rue du Vieux mayeur n°43

• Style : éléments Art nouveau
• Artiste concepteur du sgraffite : Paul Cauchie (signature présente sur un des panneaux)
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine dans le cadre d'un ensemble urbanistique

De tous les sgraffites repérés sur le territoire de Liège, c'est le seul qui soit signé. Cauchie était le concepteur de sgraffites le plus célèbre du pays. La façade de sa maison-atelier, à côté du parc du Cinquantenaire à Bruxelles, est célèbre pour sa composition sous forme d'immense sgraffite 'publicitaire'. Il a réalisé des centaines de sgraffites, dans de nombreuses villes du pays. Sa marque personnelle est reconnaissable à certains trains récurrents :

- motifs aux lignes géométrisantes, avec angles droits ;
- profils féminins avec les mêmes formes de chignons ;
- motifs de roses blanches stylisées de manière géométrique ;
- couleurs dans des camaïeux de beige-vert.

Ses compositions sont aussi généralement signées, ce qui facilite leur identification.



Sgraffite A

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire sous la corniche, au sommet de la travée de gauche.
• Motifs : le panneau étant très altéré, le dessin est difficile à reconnaître. Des cercles, des carrés et des rectangles peuvent être distingués.
• Couleurs : les parties conservées portent du blanc et du jaune.
• Etat : la couche d'enduit superficielle s'est détachée sur une grande partie du panneau. Dans la partie inférieure, la couche de fond a aussi été érodée.



Sgraffite B

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire sous la corniche, au sommet de la travée de droite.
• Motifs : le panneau étant un peu moins érodé que le sgraffite A, quelques éléments supplémentaires peuvent être repérés. Apparemment, les deux panneaux étaient décorés avec le même type de motif.
• Couleurs : les parties conservées portent du blanc, du jaune et du vert.
• Etat : comme pour le sgraffite A, la couche d'enduit superficielle s'est détachée sur une grande partie du panneau.



Sgraffite C

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire entre les fenêtres du rez-de-chaussée et du troisième étage de la travée centrale (cage d'escalier).
• Motifs : le centre de la composition est occupé par un médaillon portant le profil d'une tête féminine. Même si le panneau est fortement altéré, des lignes d'encadrement se devinent et l'on observe que l'extérieur du panneau était décoré de motifs similaires à ceux du panneau D.
• Couleurs : les couleurs d'origine sont reconnaissables dans les parties supérieures : ocre et vert.
• Etat : la couche d'enduit superficielle est tombée sur pratiquement toute la surface du sgraffite. Dans la partie inférieure, la couche sous-jacente a même été érodée, dégageant les briques de support.



Sgraffite D

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire entre les fenêtres du premier et du deuxième étage de la travée centrale (cage d'escalier).
• Motifs : il s'agit d'une composition symétrique à base d'entrelacs, de tiges et de fleurs fortement stylisées. Typique de l'œuvre de l'artiste Cauchie, le dessin est très géométrique, associant des lignes droites, des disques, des carrés…
• Couleurs : les couleurs d'origine sont reconnaissables : le camaïeu de beige-vert correspond à une gamme récurrente dans la production de lacunes.
• Etat : la couche d'enduit superficielle est tombée ou s'est détachée sur plusieurs zones de la partie inférieure du panneau. Elle est cependant mieux préservée que celle des autres sgraffites.

Sgraffite E

• Emplacement et forme : panneau rectangulaire entre les fenêtres du rez et du premier étage de la travée centrale (cage d'escalier).
• Motifs : il s'agit d'une composition symétrique, à nouveau à base de bouquets de fleurs stylisées, de lignes droites et de courbes. La signature de l'artiste est visible en incision sur le cadre inférieur 'CAUCHIE BRUXELLES'.
• Couleurs : les détails les plus fins apparaissent en couleur jaune-beige, le vert et le blanc étant plutôt utilisés pour les à-plats de fond.
• Etat : la couche d'enduit superficielle est tombée dans la partie inférieure du panneau soumise à l'érosion de la pluie.





Rue du Vieux mayeur n°44

• Style : Art nouveau
• Architecte : Paul Jaspar (1859-1945)
• Commanditaire : Société civile immobilière Jaspar
• Année de construction : 1906
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine dans le cadre d'un ensemble urbanistique

• La maison est jumelle du n°42. Les sgraffites forment un ensemble aux motifs similaires.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
-Charlier Sébastien, Carpeaux Carole et Merland Monique (dir.), 2009, *Paul Jaspar Architecte 1859-1945*, Liège, CRMSF



Sgraffite A

• Emplacement et forme : panneau en forme de section d'œuf, sous la corniche, au sommet de la partie gauche de la façade. La forme du sgraffite, délimitée par un arc de brique et des moellons de pierre calcaire, prolonge la forme courbe sculptée dans la pierre au départ de la tête de hiboux.
• Motifs : deux 'amours' prennent la forme de bambins aux cheveux bouclés assis sur un nuage. Le premier tend le bras pour agripper un rameau, tandis que le second semble être en train de se hisser sur le même nuage.
• Couleurs : le disque solaire apparaît en jaune.
• Etat : les couches d'enduit semblent en bon état. L'encrassement altère la lisibilité.



Sgraffite B

• Emplacement et forme : même forme que le panneau A, au sommet du centre de la façade.
• Motifs : se détachant sur fond de disque solaire, un angelot aux ailes déployées, assis à califourchon sur un nuage semble encourager du regard l'amour qui s'apprête à lancer un javelot à l'avant-plan (allusion à Cupidon en train de décocher ses flèches ?).
• Couleurs : comme pour le panneau A, seule la couleur jaune du disque solaire se reconnaît facilement.
• Etat : les couches d'enduit semblent en bon état.



Sgraffite C

• Emplacement et forme : même forme que les panneaux A et B, à droite du sommet de la façade.
• Motifs : la scène représente deux bambins ou amours, respectivement assis et allongé sur un nuage. Ils tiennent en main le même rameau.
• Couleurs : comme pour les autres panneaux, seule la couleur jaune du disque solaire se reconnaît facilement.
• Etat : les couches d'enduit semblent en bon état, mais l'encrassement altère fortement leur lisibilité.



Rue du Vieux mayeur n°50

• Style : Art nouveau
• Architecte : Arthur Snyers (1865-1942)
• Commanditaire : Charles Hanot
• Année de construction : 1906
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine dans le cadre d'un ensemble urbanistique

• Les deux panneaux reprennent les mêmes que ceux de la rue Lonhienne.

• Références bibliographiques :
-Charlier Sébastien, 2000, *L'architecture Art nouveau à Liège*, mémoire de licence de l'Université de Liège

• Autres références :
- Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds Arthur Snyers, dossier AS292, 1906, Signé



Sgraffite A



• Emplacement et forme : allège rectangulaire sous la fenêtre du deuxième étage de la travée de droite.
• Motifs : le panneau est rempli par une composition symétrique à base d'entrelacs et de végétaux stylisés.
• Couleurs : les couleurs d'origine ne sont plus perceptibles.
• Etat : la couche d'enduit superficielle s'est détachée en trois endroits de la partie gauche du sgraffite.

Sgraffite B

• Emplacement et forme : allège rectangulaire sous la fenêtre du premier étage de la travée de droite.
• Motifs : le panneau représente exactement le même motif que le sgraffite A.
• Couleurs : une trace de rouge se distingue peut-être en couleur de fond.
• Etat : les couches d'enduit semblent entières.



Rue Villette n°15

• Style : éléments Art nouveau

• Un sgraffite du même style a été observé sur une maison de la place Achille Salée à Spa.



Sgraffite

• Emplacement et forme : allège rectangulaire entre la porte d'entrée et la fenêtre du premier étage.
• Motifs : de facture assez simple, la scène représente un enfant (ou un ange avec des ailes ?) assis dans une coquille qui semble tirée par trois papillons tenus en laisse. La coquille est posée sur un sol couvert de végétation, dont des trèfles stylisés. L'ensemble est encadré par des rinceaux de lignes courbes et de fleurs stylisées.
• Couleurs : les couleurs sont délavées, mais des traces de rouge, de bleu voire de blanc peuvent être distinguées.
• Etat : les couches d'enduit apparaissent en relativement bon état. Un encrassement marque la partie supérieure, tandis qu'un câble de distribution a été fixé devant la partie inférieure du panneau.



Rue Vivegnis n°213

• Style : Art nouveau
• Architecte : Joseph Bottin
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine

• Le sgraffite ferait l'objet d'un projet de restauration, en cours en 2014.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffite

• Emplacement et forme : panneau trapézoïdal au-dessus de la porte cochère grillagée.
• Motifs : le panneau comporte l'inscription 'A la Comète', laquelle est illustrée par l'étoile à cinq branches accolée, complétée de sa queue.
• Couleurs : le fond du panneau apparaît bleuté (bleu marine évoquant la nuit ?), tandis que l'inscription se détache en jaune (doré à l'origine ?).
• Etat : les couches d'enduit sont rongées au niveau des bordures supérieure et inférieure. L'essentiel du motif reste néanmoins lisible.

Photo avant restauration



Rue Wazon n°64

• Style : éléments Art nouveau
• Façade reprise à l'inventaire du patrimoine dans le cadre d'un ensemble urbanistique.

• Références bibliographiques :
-Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga



Sgraffite

• Emplacement et forme : panneau quadrangulaire dans l'allège entre les fenêtres du 2e et du 3e étage de la travée de gauche.
• Motifs : la scène représente un rameau de rhododendrons, avec tige, fleurs et feuilles. Elle déborde du cadre dessinant le pourtour (comme pour les panneaux de la rue de Fétinne).
• Couleurs : si le panneau était coloré à l'origine, il se présente aujourd'hui dans une teinte blanche uniforme contrastant avec la couleur noire des incisions.
• Etat : la couche d'enduit semble entièrement conservée, avec quelques traces d'usure ou de dépôts d'encrassement dans sa partie inférieure.



QUELQUES EXEMPLES DE SGRAFFITES DISPARUS OU JAMAIS RÉALISÉS

Rue des Chiroux, ancienne bibliothèque (démolie)

• Le bâtiment qui abritait autrefois la bibliothèque des Chiroux est le seul bâtiment public avec des sgraffites identifié à Liège. Il a été démoli lors de la refonte du quartier au cours des années ’60 – ’70. C’était un bâtiment de style Art nouveau, qui semble avoir été conçu par l’architecte communal Lousberg, probablement au cours de la décennie 1900 pour servir de bâtiment scolaire. Les photographies réalisées avant la démolition révèlent la présence de panneaux de sgraffites au niveau des fenêtres du premier étage, soit dans les tympans au-dessus des linteaux (façade principale et premières travées des façades latérales), soit dans les allèges sous les baies (autres travées des façades latérales). Malheureusement, tous les clichés retrouvés montrent des vues trop générales pour que les motifs puissent être décodés avec précision. Des rinceaux végétaux peuvent être observés sur certaines des photographies.

• Références :
- Ville de Liège, Bibliothèque Ulysse Capitaine, Fonds patrimoniaux de la Ville de Liège



© Ville de Liège, Bibliothèque Ulysse Capitaine



© Ville de Liège, Bibliothèque Ulysse Capitaine

Détails des tympans à l’angle des deux façades



© Ville de Liège, Bibliothèque Ulysse Capitaine

Détail de la façade latérale



© Ville de Liège, Bibliothèque Ulysse Capitaine

Angle du Boulevard de Laveleye et de la rue de Fétinne

• Le café à l'angle des deux rues est une construction de style Art nouveau qui possédait un ensemble de sgraffites décoratifs. Un dossier de proposition de classement a été initié au niveau de la CTMSF (au cours des années 1990 ?), d'où sont extraites les photographies suivantes. Cette proposition n'a pas abouti et les sgraffites ont été supprimés depuis.

Des panneaux de sgraffites ornaient les allèges situés entre les fenêtres du premier et du second étage. Nous pouvons reconnaître des motifs floraux, mais la résolution des photographies ne permet pas de lire les motifs avec précisions : tout au plus pouvons-nous peut-être reconnaître des fleurs de tournesols sur un des panneaux.

L'espace au-dessus de la porte était orné d'un portrait allongé représentant une femme de profil, sur fond d'arbres et de soleil rayonnant. Ce motif présente une parenté stylistique avec le portrait de femme de la façade de la rue de la Liberté.

• Références :

- Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds de la CRMSF, dossier « Liège 2.696 »



© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds de la CRMSF, dossier « Liège 2.696 »



© Liège, Centre d’Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds de la CRMSF, dossier « Liège 2.696 »



© Liège, Centre d’Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds de la CRMSF, dossier « Liège 2.696 »



© Liège, Centre d’Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds de la CRMSF, dossier « Liège 2.696 »

Rue Lambert-le-Bègue n°13, ancienne maison Bénard

• Le bâtiment de l'imprimerie Bénard a été conçu par l'architecte Jaspar. L'espace au-dessus de la porte latérale était orné d'un sgraffite composé en deux parties, aujourd'hui disparu. Un dessin préparatoire conservé dans le fonds d'archives de l'artiste Armand de Rassenfosse révèle qu'il est l'auteur la scène représentée sur ce panneau. Il est possible que l'exécution en ait été réalisée par Emile Jaspar, le frère de l'architecte.

A l'avant-plan, dans l'angle inférieur gauche, la scène représente une jeune dame assise au pied d'un arbre. Elle a détaché son regard du livre qu'elle est en train de lire pour se tourner vers l'observateur. Elle est installée sur les coteaux de la ville de Liège : au pied du versant boisé, nous distinguons en effet la silhouette du cœur historique de la ville, avec les tours emblématiques de l'église Saint-André et de l'église Saint-Barthélemy. Le mot 'imprimerie' est par ailleurs indiqué dans un cartouche.

• Références :

- Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds de la CRMSF, dossier « Liège 2.462 »
- Collection privée

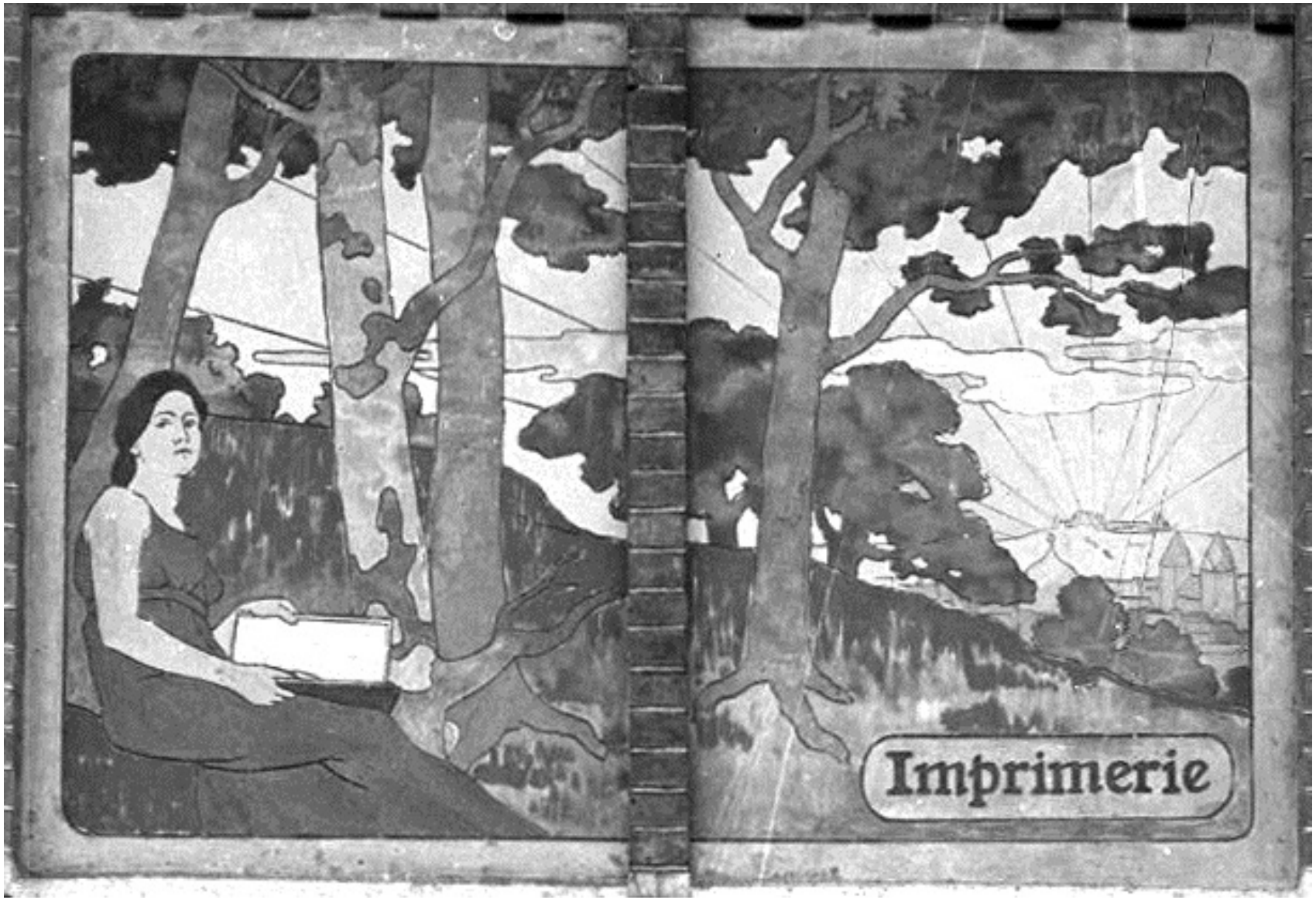


© Collection privée



© Gérard Michel



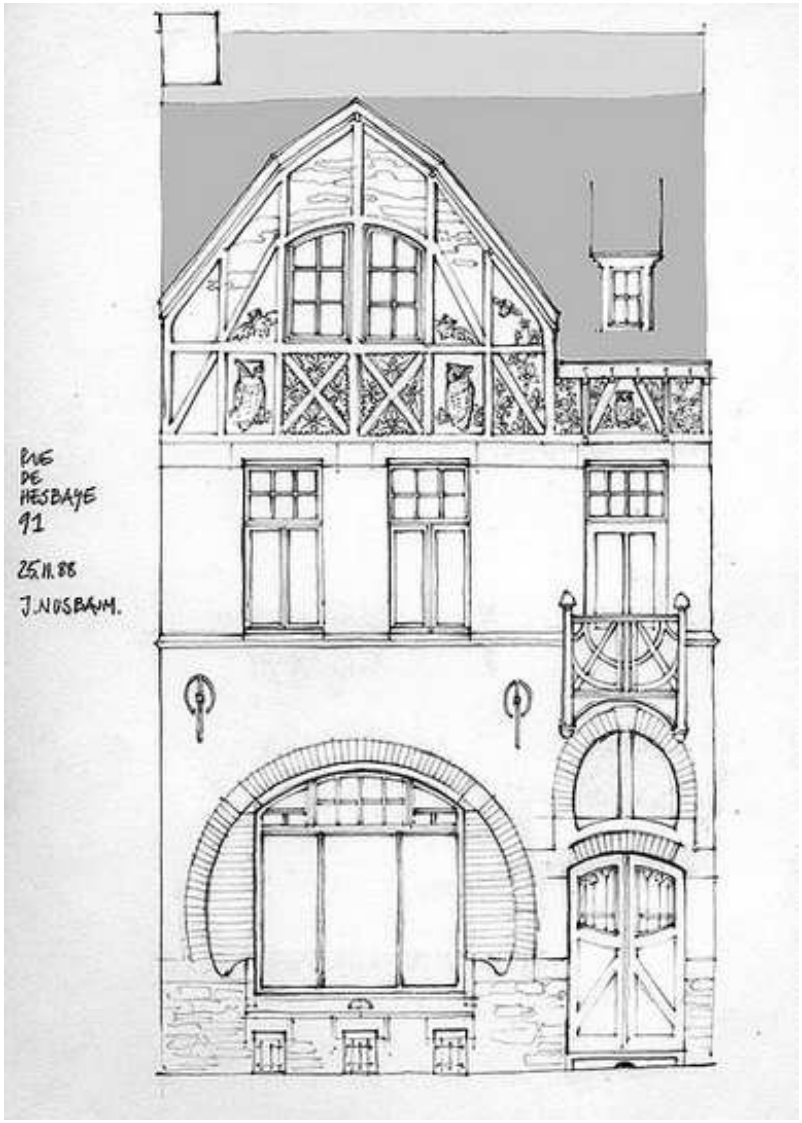


© Gérard Michel

Rue de Hesbaye n°91

• Lorsque Gérard Michel a dessiné cette maison de l'architecte Nusbaum à la fin des années '80, la façade présentait encore l'intégralité de son architecture d'origine. Toute la partie supérieure était décorée d'une composition de sgraffites, s'étendant sur différents panneaux délimités par le faux colombage. Pouvaient y être observés des décors feuillagés, des hiboux, des chauves-souris et un ciel nuageux. Cet ensemble a été arraché lors d'un ravalement ultérieur (photo de l'état actuel ci-dessous).



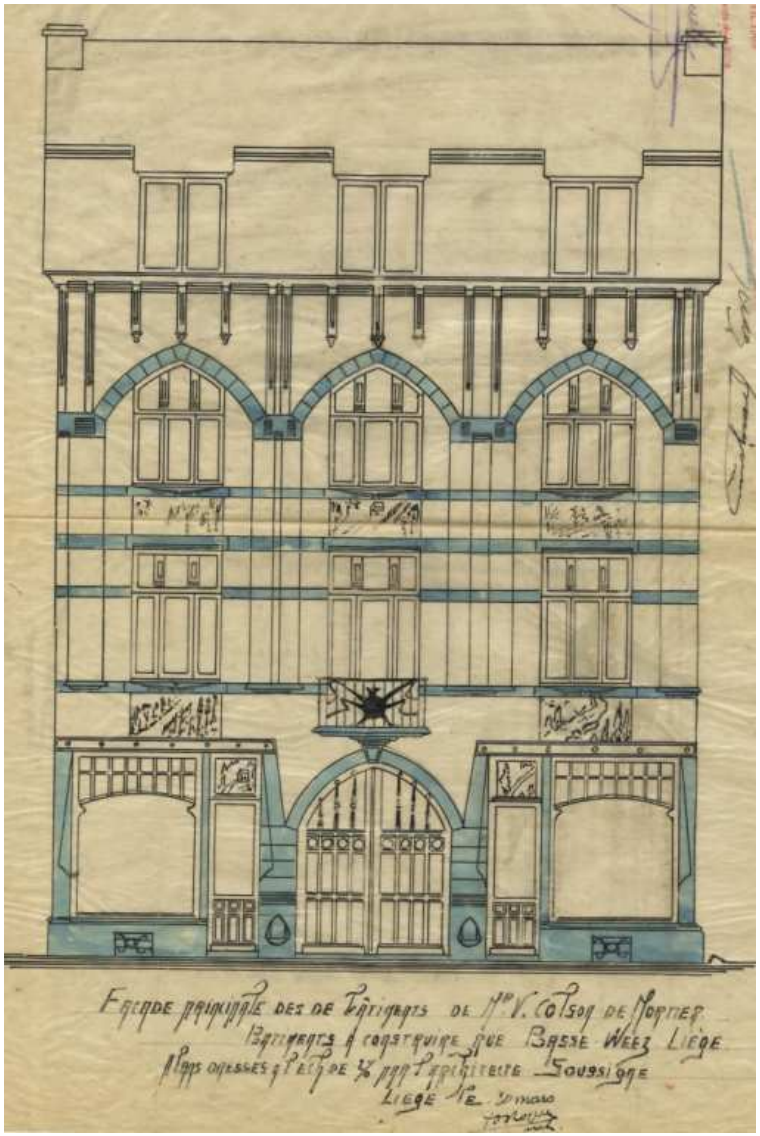


© Gérard Michel

Rue Basse-Wez n°170

Le plan de la façade placé dans la demande de permis pour la construction de ce bâtiment de commerce montre des panneaux décoratifs peut-être destinés à des sgraffites, entre les fenêtres des différents niveaux. L'observation de l'état actuel de la façade montre un parement de briques placées dans le même plan, ce qui laisse supposer que les sgraffites n'ont jamais été réalisés, d'autant plus qu'il y a de nombreuses autres variantes 'simplificatrices' par rapport au projet.



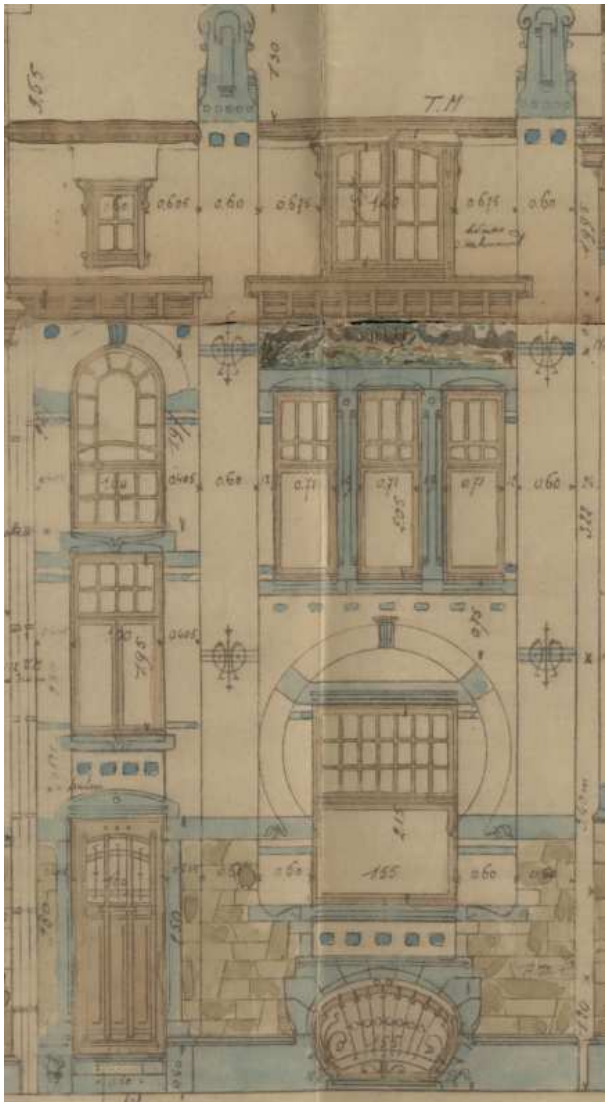


© Ville de Liège, Service des Archives, Archives des permis d'urbanisme, dossier n°C1059

Rue Herman Reuleaux n°64

La comparaison entre les plans des façades dans le dossier de permis de construire et la réalité montre qu'il faut être prudent dans l'interprétation des panneaux décoratifs sur les dessins d'architecte. En effet, alors que ceux-ci peuvent être interprétés comme des projets de sgraffites, nous observons qu'ils ont en réalité été concrétisés par des panneaux de céramique, le panneau du côté de la rue Herman Reuleaux reprenant bien le même type de motifs avec oiseaux et nuages.

Une observation similaire peut être effectuée pour la façade du n°16 de la rue Ernest de Bavière : le dessin du dossier de permis peut faire penser à des sgraffites, alors que les panneaux décoratifs ont en réalité été réalisés en mosaïque. Il se peut évidemment qu'il y ait aussi eu un changement d'orientation entre un projet prévoyant un sgraffite et la concrétisation ultérieure.



© Ville de Liège, Service des Archives, Archives des permis d'urbanisme, dossier n°C1297

Projet



© Ville de Liège, Service des Archives, Archives des permis d’urbanisme, dossier n°C1297, façade rue Herman Reuleaux

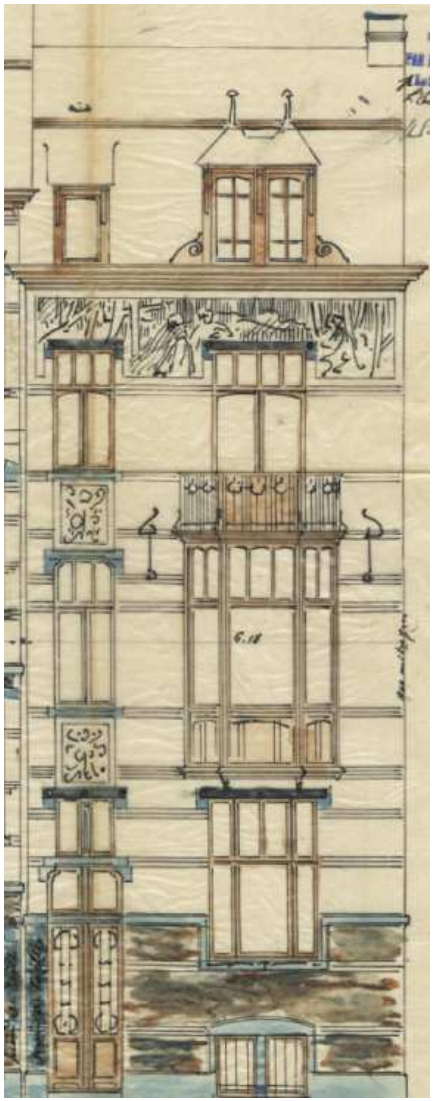
Réalisation finale, toujours en place



Rue Rutxhiel n°7 (anciennement rue Saint-Christophe)

Le plan du dossier de permis montre un projet avec des panneaux décoratifs (de sgraffites ?) au sommet de la façade et au niveau des allèges entre les fenêtres de la travée de gauche. Comme nous pouvons l'observer aujourd'hui, ces panneaux n'ont pas été concrétisés et ont été remplacés par des parements de briques lors de la réalisation.





© Ville de Liège, Service des Archives, Archives des permis d'urbanisme, dossier n°B5331

Rue de Joie n°100

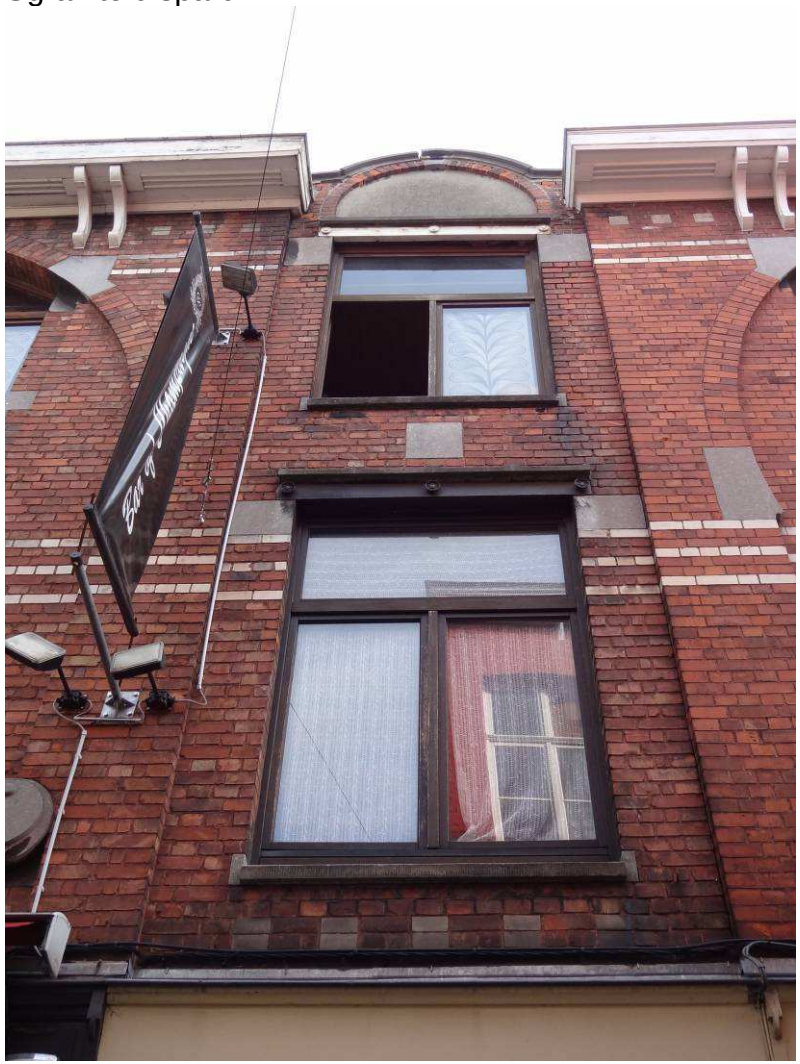
Le cas de cette façade apparaît très particulier. En effet, les fenêtres du second étage sont encadrées par des panneaux décoratifs dont l'organisation et les dessins de fleurs évoquent les compositions de sgraffites. Toutefois, ces motifs n'ont pas été conçus par des incisions dans la couche de mortier, mais apparaissent directement peints sur la couche d'enduit. Cela soulève dès lors des interrogations. Est-ce la preuve de panneaux décoratifs peints directement sur le mortier ? S'agit-il de la solution employée dès le départ pour remplacer un projet de sgraffite ? S'agit-il d'une solution de restauration appliquée à l'emplacement d'anciens sgraffites ?





Bergerue n°9-11, maison Delbovier

Sgraffite disparu ?



Rue de Sélys n°17, maison Piot

Sgraffite disparu



Rue du Parc n°51

Sgraffites disparus ?





Rue du Parc n°55

Sgraffites disparus ?





Angle rue Saint-Gilles et rue Ramoux

Sgraffites disparus ?





Rue Publémont n°18

Sgraffites disparus ?



Bibliographie

• Carpeaux C. (coord.), 2004, *Décors intérieurs en Wallonie*, Liège, CRMSF, t.II, p.231
• Charlier Sébastien, 2000, *L'architecture Art nouveau à Liège*, mémoire de licence de l'Université de Liège
• Charlier Sébastien, 2003, notice sur l'architecte Nusbaum dans le '*Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours',* Fonds Mercator, Anvers, p.434
• Charlier Sébastien, 2006, *La Maison Bacot restaurée – La reconnaissance de Clément Pirnay*, Les Nouvelles du Patrimoine n°112, Association des Amis de l'UNESCO, Bruxelles, pp.39-41
• Charlier Sébastien, Carpeaux Carole et Merland Monique (dir.), 2009, *Paul Jaspar Architecte 1859-1945*, Liège, CRMSF,
• Dirix Alain, *La maison Bacot & Cie*, Mars 2005, Les Cahiers de l'Urbanisme n°53, Ministère de la Région wallonne / Mardaga, pp.64-65
• D'Oreye Patricia (photos de Brandajs Laurent), 2005, *Façades Art nouveau – Les plus beaux sgraffites de Bruxelles*, Aparté, Bruxelles, 240 p.
• Lenaers Josée-Anne, 2009, *L'architecture Art nouveau à Liège, sur les pas de Paul-Dieudonné Jaspar et Victor Rogister Maître et Elève*, travail de fin d'étude de la section de guide touristique, IFAPME, Liège
• Schiepers Gilbert, 2013, *Les armuriers liégeois au siècle d'or (1814-1914) à bicyclette*, travail de fin d'études pour la formation de Guide touristique, IFAPME, Liège
• Ministère de la Région wallonne, 2004, *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Mardaga
• Moor Thomas, 2014, notice sur l'architecte Comblen dans le *Guide d'architecture moderne et contemporaine 1895-2014. Liège*, Mardaga-Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, pp.142-143
• Collectif, 2003, '*Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours',* Fonds Mercator, Anvers
• Collectif (Demanet Marie, Hennaut Eric, Schdel Walter, Vandenbreeden Jos, Van Santvoort Linda), 1996, *Les sgraffites à Bruxelles*, Fondation Roi Baudouin, L'Art dans la rue, Bruxelles

• Archives CRMSF, Fonds Arthur Snyers
• Archives CRMSF, Fonds Paul Jaspar
• Archives de la Ville de Liège, Archives des permis d'urbanisme (Divers dossiers de permis de bâtir)

Source des photographies

A l'exception de celles dont la source est mentionnée sous l'image incorporée dans le rapport, toutes les photographies proviennent du Département de l'Urbanisme de la Ville de Liège (auteurs Laurent Brück et Jean-Pierre Ers).

Remerciements

L'auteur tient à remercier toutes les personnes qui l'ont aidé dans la réalisation de cet inventaire : les propriétaires, les restaurateurs, les responsables de fonds d'archives, les photographes, les spécialistes en sgraffites, les spécialistes en botanique ayant aidé à l'attribution des fleurs et plantes, les relecteurs. En espérant n'oublier personne, merci donc à Nadine Babylas, Dominique Bossiroy, Carole Carpeaux, Sébastien Charlier, Christian de Castellane, Sébastien Daron, Nadine de Rassenfosse, Bernadette et Michel Deprez, Vincent Demoulin, Pierre Demoitié, Célia Deroanne, Philippe Destinay et son épouse, Marie Demanet, Michel Duc, Jean-Patrick Duchesne, Driss El Hatta, Jean-Pierre Ers, Xavier Folville, Claire Fontaine, Catherine Galimont, Pierre Gilissen, Servais Grailet, Dominique Gridelet, Christine Herman, Elvira Iozzi, Françoise Jeuris, Renaud Kinet-Poleur, Hugues Martinussen, Gérard Mans, Monique Merland, Gérard Michel, Noreen Legros, Josée-Anne Lenaers, Philippe Lheureux, Caroline Pholien, Sabine Piedboeuf, Daniela N. Prina, Michel Rutten, Anne-Françoise Schmitz, Nadine Reginster, Marie Resseler, Gilbert Schiepers, Monique Smal et l'équipe de la Bibliothèque Ulysse Capitaine de la Ville de Liège, Catherine Thonnard et l'équipe du Service des Archives de la Ville de Liège, François Vandenbulcke, Anne-Marie Veithen, Isabelle Verhoeven, Erwin Woos et l'équipe d'animation de la maison Cauchie.

Coordonnées de l'auteur

Laurent Brück
Département de l'urbanisme de la Ville de Liège, Service de l'aménagement ; tél. 04 221 90 81 ; laurent.bruck@liege.be
Coordonnées privées : tél. 0496 80 96 29 ; laurentbruck@hotmail.com

Editeur responsable
Renaud Kinet-Poleur, Directeur du Département de l'Urbanisme de la Ville de Liège
Mai 2015

Mentions légales

Le présent rapport est la propriété de Laurent Brück et du Département de l'urbanisme de la Ville de Liège. Sauf citations, les textes sont la propriété de Laurent Brück. Pour citer les textes : «Textes issus du répertoire des sgraffites de Liège, version Mai 2015, Laurent Brück – Département de l'Urbanisme de la Ville de Liège. Il est interdit d'utiliser les photos et les textes, sans l'accord des ayants droits. Sauf indications différentes, les photos sont la propriété exclusive du Département de l'Urbanisme de la Ville de Liège. Pour toute utilisation (autre que la consultation du présent rapport) des photographies réalisées par le Département de l'Urbanisme, il convient de contacter uniquement l'adresse : urbanisme@liege.be. Pour toute utilisation (autre que la consultation du présent rapport) des illustrations émanant des fonds documentaires référencés ou de personnes physiques, il est obligatoire de solliciter l'autorisation de ces fonds ou de ces personnes. L'auteur a déployé le maximum d'efforts pour respecter la législation applicable en matière de droits d'auteur et droits voisins du droit d'auteur et solliciter l'accord du titulaire des droits, lorsque celui-ci était nécessaire. Il se peut toutefois que, malgré ces efforts, certains documents soient crédités incorrectement. Les ayant droits sont priés de se faire connaître sans tarder à laurent.bruck@liege.be.

L'auteur souhaite, par le présent rapport, diffuser des informations relatives au patrimoine architectural de la Ville. Il ne peut, dans cette optique, garantir l'exhaustivité des informations fournies. Il est par ailleurs possible que lesdites informations contiennent des fautes de frappe, des erreurs techniques et autres inexactitudes pour lesquelles l'auteur ne peut être tenu pour responsable. L'auteur ne peut être tenu responsable des dommages, qu'elle qu'en soit leur forme ou leur nature, qui proviendraient de l'usage du rapport par l'utilisateur (exemple : information erronée considérée comme portant préjudice). L'auteur se réserve le droit de modifier ou de mettre à jour à tout moment les informations contenues dans ce rapport, ainsi que les présentes mentions légales, et ce sans notification préalable.

L'auteur autorise l'utilisateur à créer un lien hypertexte vers l'emplacement de téléchargement du rapport sur le site de la Ville de Liège (www.liege.be), dès lors que le site établissant ce lien ne contient aucun propos diffamatoire ni contenu illégal.

Toute utilisation du présent rapport est soumise au droit belge. Tout litige relatif à l'utilisation du présent rapport ou à son contenu relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Liège.